



Table des matières

Hospitalisations sans lien avec les pathologies repérées (avec ou sans pathologies, traitements ou maternité)-3	
Hospitalisations sans lien avec les pathologies repérées (hors pathologies, traitements ou maternité) -----7	
Hospitalisation : Endocardite -----	11
Hospitalisation : Varices des membres inférieurs -----	15
Hospitalisation : Appendicite -----	19
Hospitalisation : Maladies de la vésicule biliaire et des voies biliaires -----	23
Hospitalisation : Diverticulose de l'intestin -----	27
Hospitalisation : Endoscopie digestive -----	31
Hospitalisation : Hernies -----	35
Hospitalisation : Hémorroïdes -----	39
Hospitalisation : Ulcère gastroduodénal -----	43
Hospitalisation : Cataracte sénile -----	47
Hospitalisation : Glaucome -----	51
Hospitalisation : Pathologies ou traitements dentaires -----	55
Hospitalisation : Maladies infectieuses ORL -----	59
Hospitalisation : Arthroscopies, biopsies ostéo-articulaires -----	63
Hospitalisation : Coxarthrose (arthrose de la hanche) -----	67
Hospitalisation : Gonarthrose (arthrose du genou) -----	71
Hospitalisation : Fracture du membre inférieur -----	75
Hospitalisation : Fracture du membre supérieur -----	79
Hospitalisation : Polytraumatisme -----	83
Hospitalisation : Syndrome du canal carpien -----	87
Hospitalisation : Bronchiolite -----	91
Hospitalisation : Grippe -----	95
Hospitalisation : Pneumopathie (hors grippe) -----	99
Hospitalisation : Compression des racines et des plexus nerveux -----	103
Hospitalisation : Discopathie -----	107
Hospitalisation : Fracture du rachis -----	111



Hospitalisation : Migraine -----	115
Hospitalisation : Traumatisme crânien -----	119
Hospitalisation : Biopsie prostatique-----	123
Hospitalisation : Circoncision -----	127
Hospitalisation : Hypertrophie bénigne de la prostate -----	131
Hospitalisation : Infection urologique-----	135
Hospitalisation : Lithiase urinaire -----	139



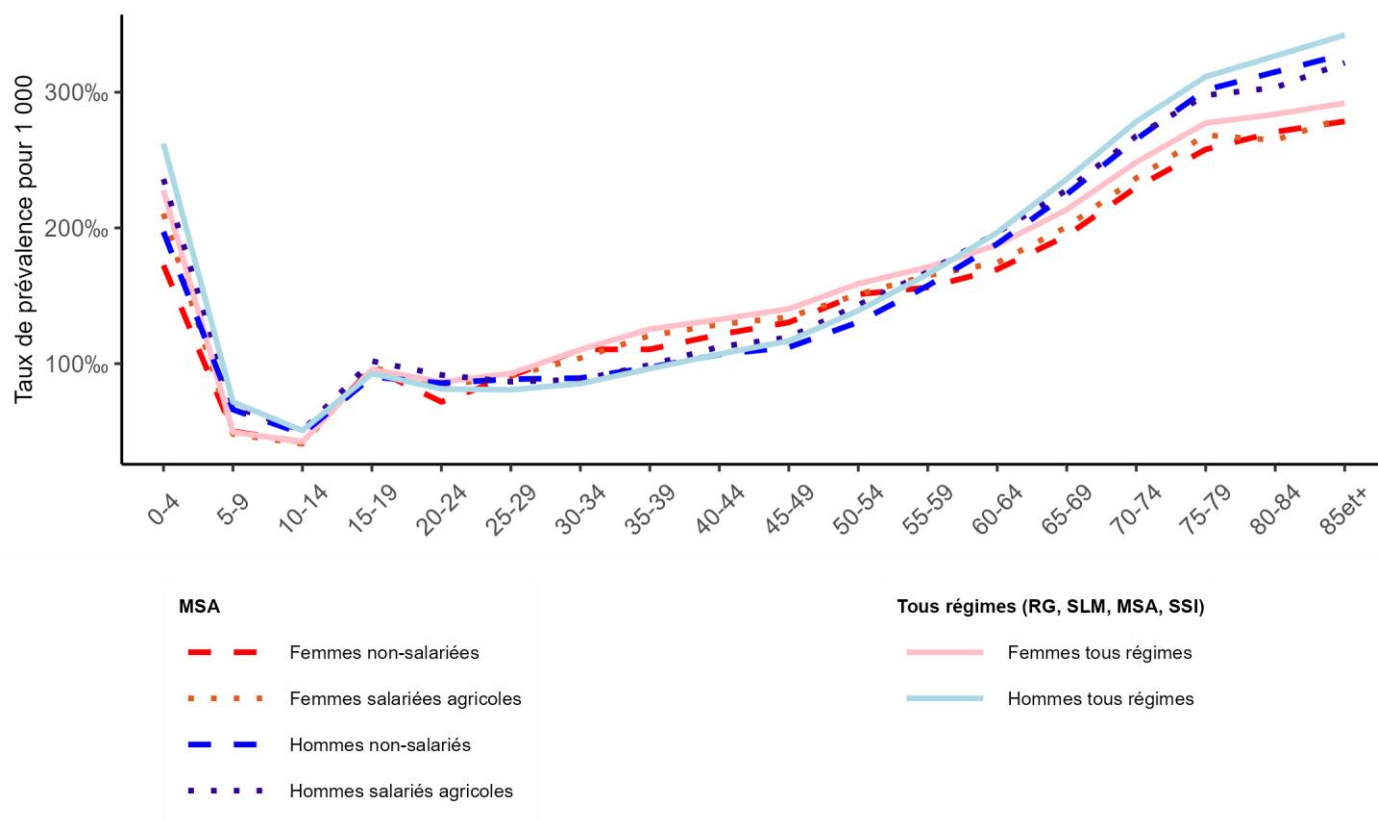
Hospitalisations sans lien avec les pathologies repérées (avec ou sans pathologies, traitements ou maternité)

Au régime agricole en 2023

Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommateurs du régime agricole concernés : 483 446
Evolution moyenne annuelle de 2019 à 2023 : - 0,62 %
- Taux de prévalence : 172,0 ‰
- Âge moyen : 61,1 ans – Âge médian : 67 ans
- Répartition hommes/femmes : 54,5 % / 45,5 %
- Nombre de nouveaux cas en 2023 : 345 530

Taux de prévalence pour 1 000 en 2023, par âge, par sexe et par régime



Source: SNDS



Indices comparatifs* et coût

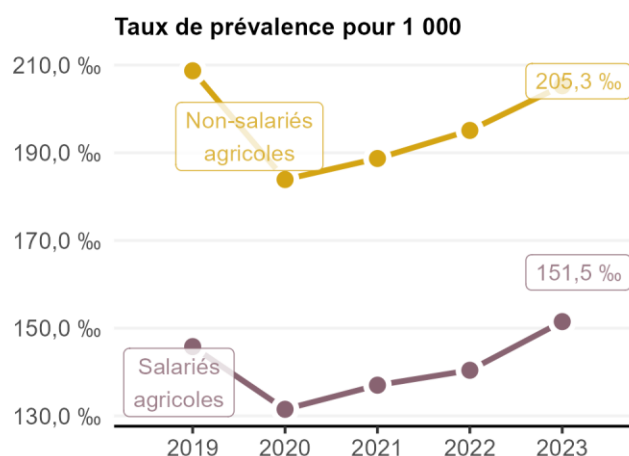
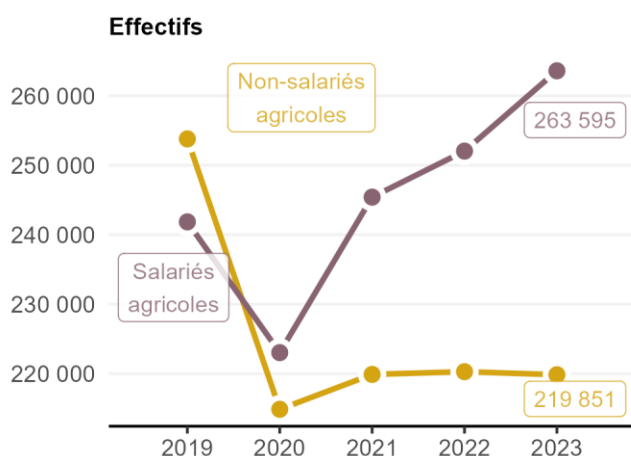
Régime	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité
Non-salariés	219 851	94,7	***
Salariés	263 595	97,6	***

Consommateurs du régime agricole	
Nombre de consommateurs	Coût au régime agricole
483 446	2 348 832 015€

Source: SNDS

*L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.

Effectifs et taux de prévalence de 2019 à 2023, par régime



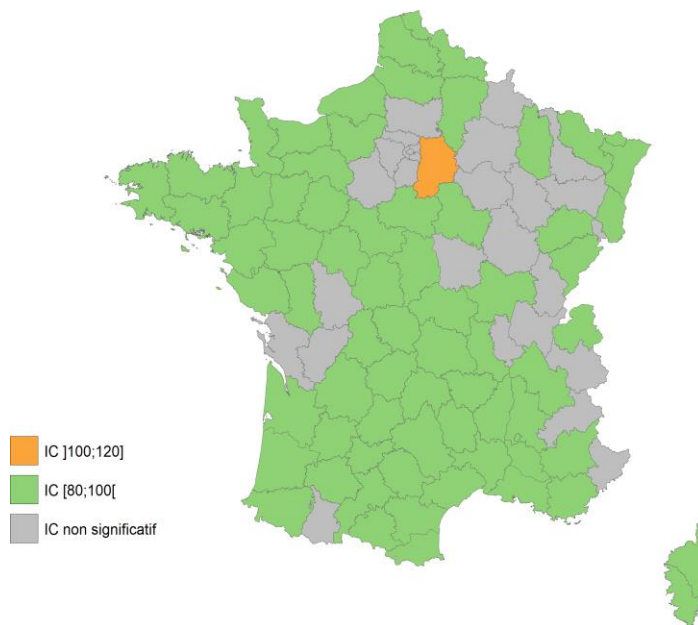
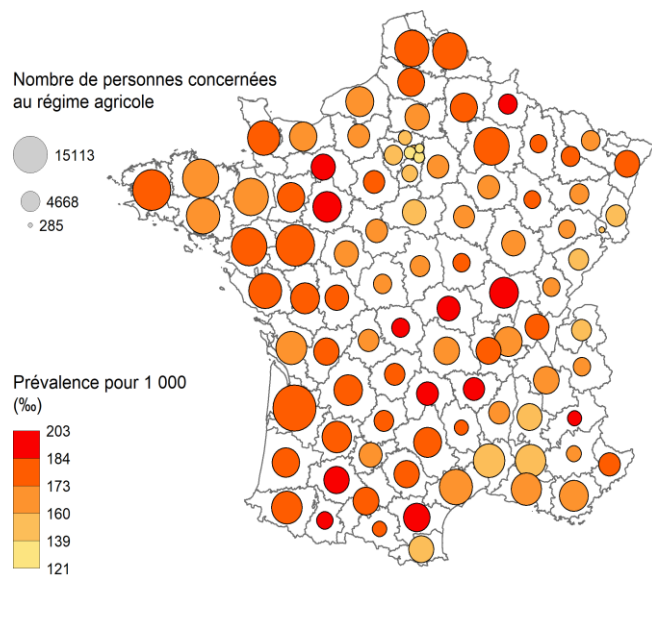
Source: SNDS



Répartition géographique

Prévalence brute par département

Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :

Vert foncé / Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. **Gris** : différences non significatives. **Orange / Rouge** : surreprésentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.



Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G12 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Hospitalisations sans lien avec les pathologies repérées (avec ou sans pathologies, traitements ou maternité) (HHP_CAT_INC) : est à retrouver ici : [méthode de repérage des pathologies dans la cartographie](#)
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommateurs observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommateurs attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommateurs en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.



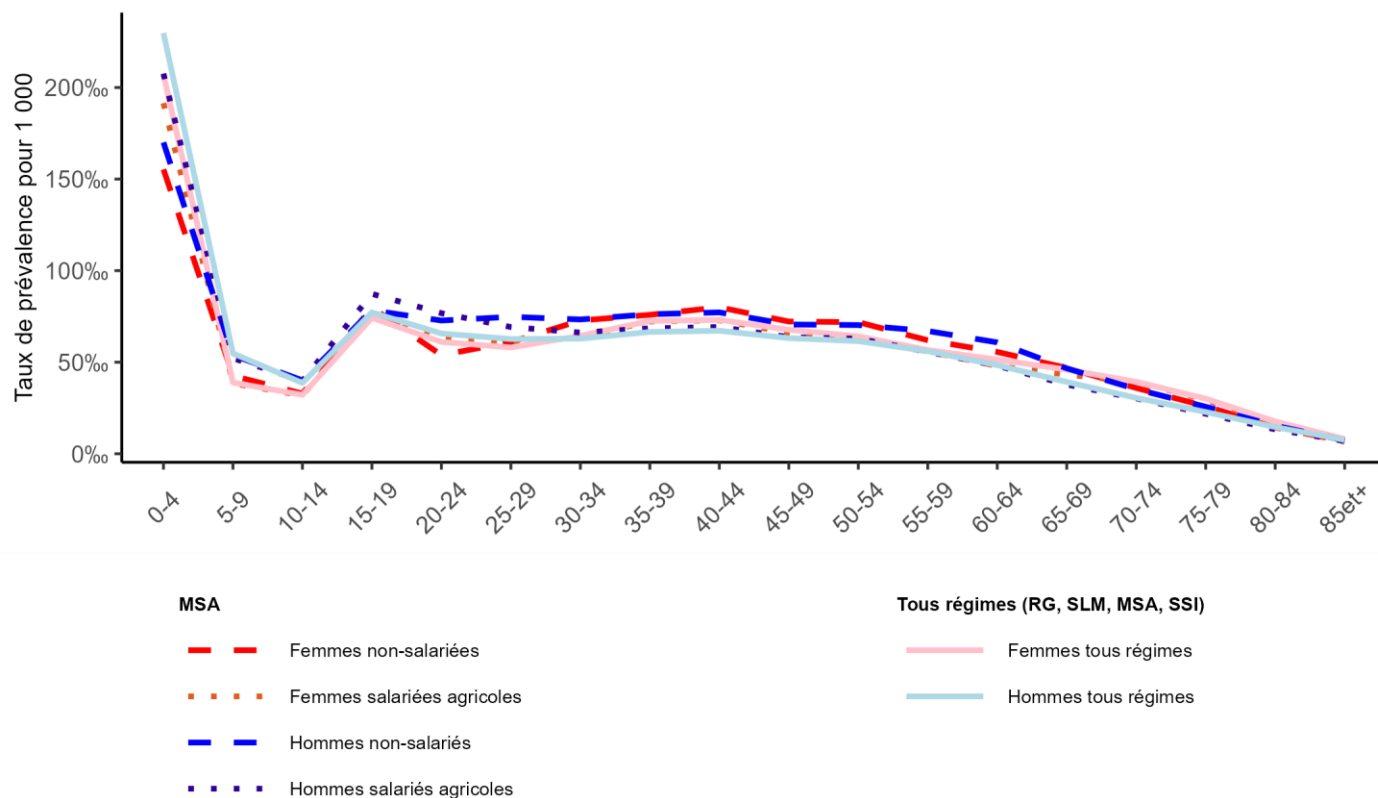
Hospitalisations sans lien avec les pathologies repérées (hors pathologies, traitements ou maternité)

Au régime agricole en 2023

Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommateurs du régime agricole concernés : 150 586
Evolution moyenne annuelle de 2019 à 2023 : - 0,16 %
- Taux de prévalence : 53,6 ‰
- Âge moyen : 38,9 ans – Âge médian : 40 ans
- Répartition hommes/femmes : 58,0 % / 42,0 %
- Nombre de nouveaux cas en 2023 : 131 141

Taux de prévalence pour 1 000 en 2023, par âge, par sexe et par régime



Source: SNDS



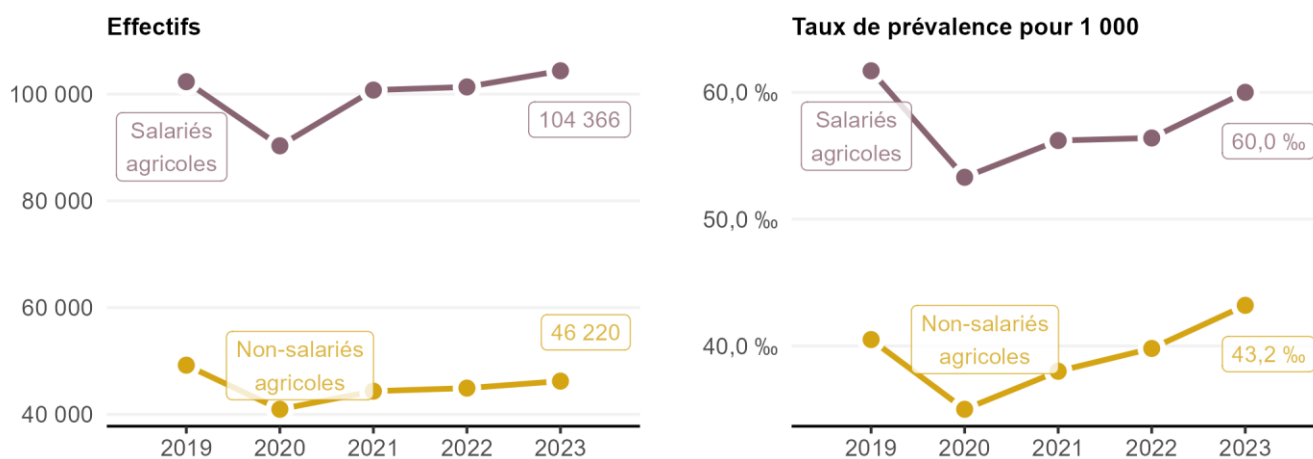
Indices comparatifs* et coût

Régime	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité
Non-salariés	46 220	104,6	***
Salariés	104 366	100,3	Non significatif

Source: SNDS

*L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.

Effectifs et taux de prévalence de 2019 à 2023, par régime



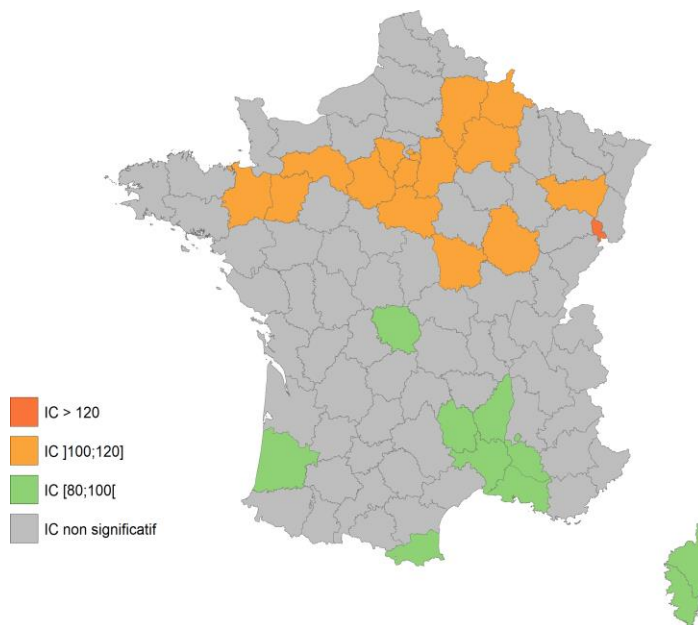
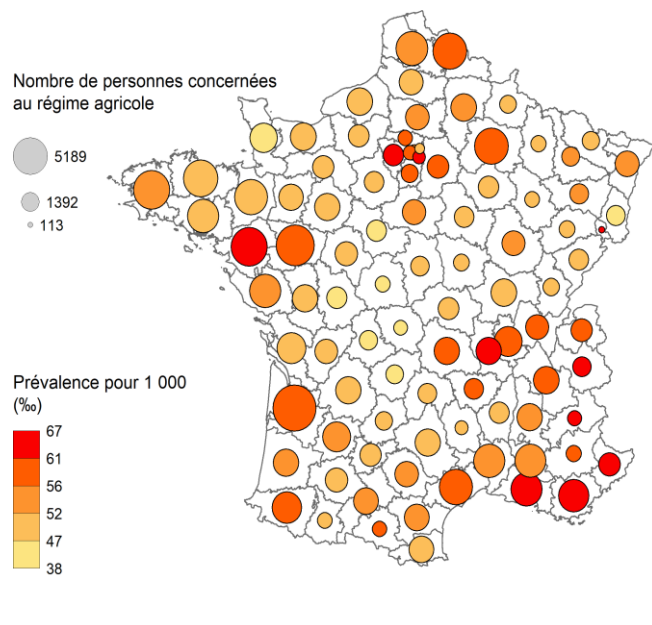
Source: SNDS



Répartition géographique

Prévalence brute par département

Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :

Vert foncé / Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. **Gris** : différences non significatives. **Orange / Rouge** : surreprésentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.



Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G12 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Hospitalisations sans lien avec les pathologies repérées (hors pathologies, traitements ou maternité) (HHP_CAT_EXC) : est à retrouver ici : [méthode de repérage des pathologies dans la cartographie](#)
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommateurs observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommateurs attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommateurs en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.



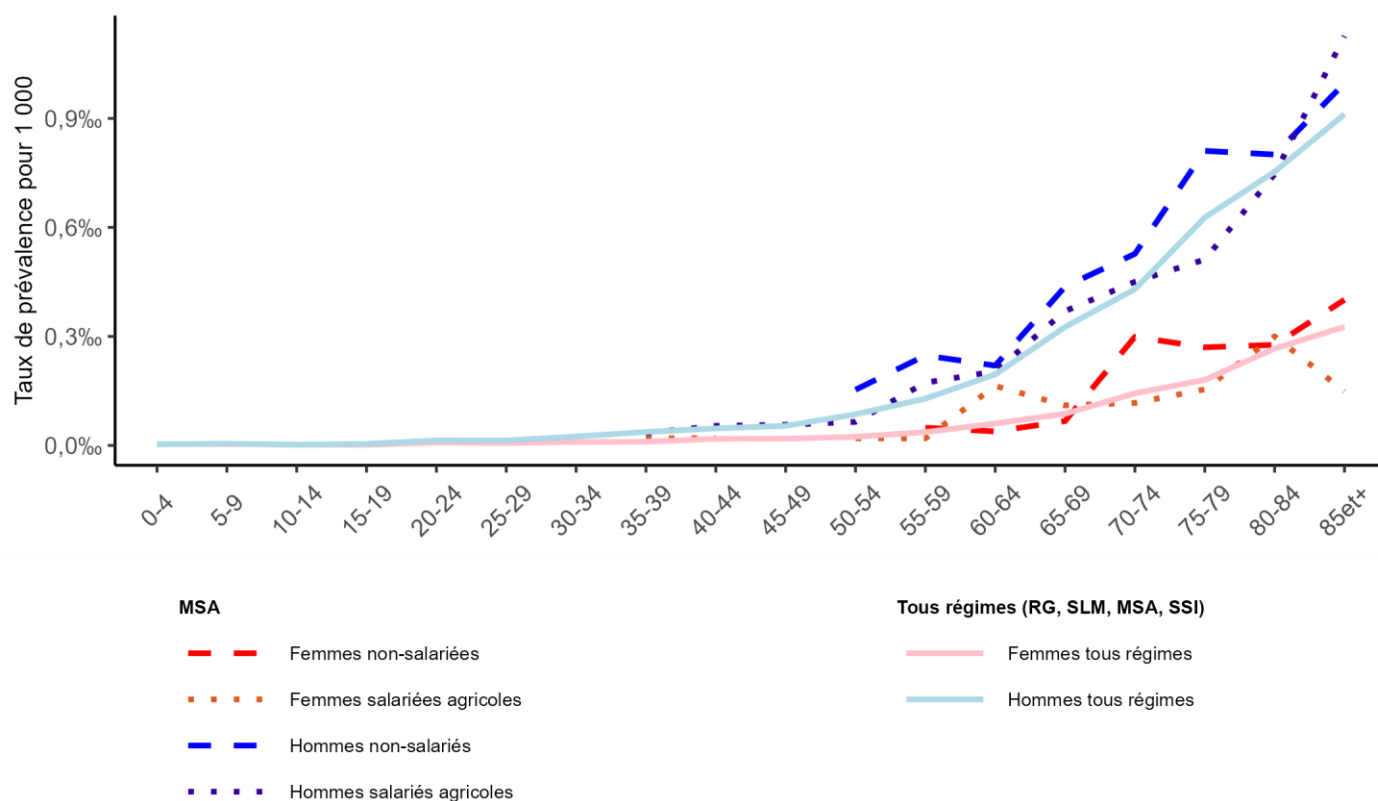
Hospitalisation : Endocardite

Au régime agricole en 2023

Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommateurs du régime agricole concernés : 527
Evolution moyenne annuelle de 2019 à 2023 : - 0 %
- Taux de prévalence : 0,2 ‰
- Âge moyen : 76,4 ans – Âge médian : 78 ans
- Répartition hommes/femmes : 72,9 % / 27,1 %
- Nombre de nouveaux cas en 2023 : 495

Taux de prévalence pour 1 000 en 2023, par âge, par sexe et par régime



Source: SNDS



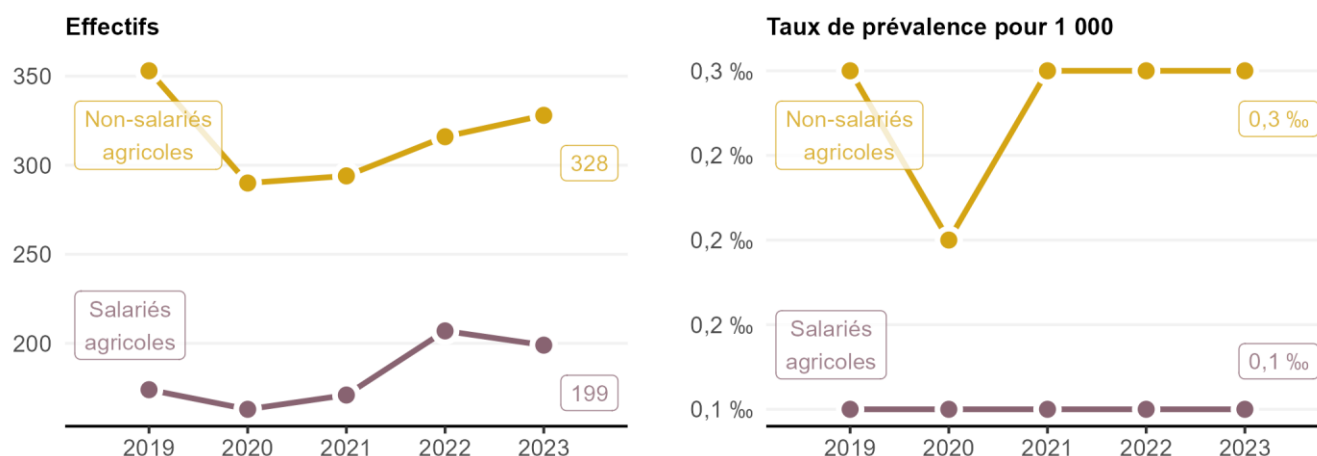
Indices comparatifs* et coût

Régime	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité
Non-salariés	328	119,4	***
Salariés	199	102,2	Non significatif

Source: SNDS

*L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.

Effectifs et taux de prévalence de 2019 à 2023, par régime



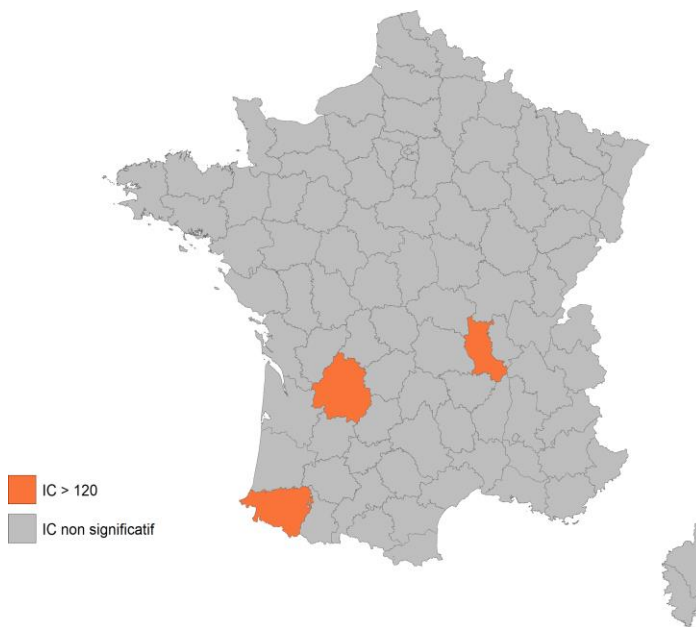
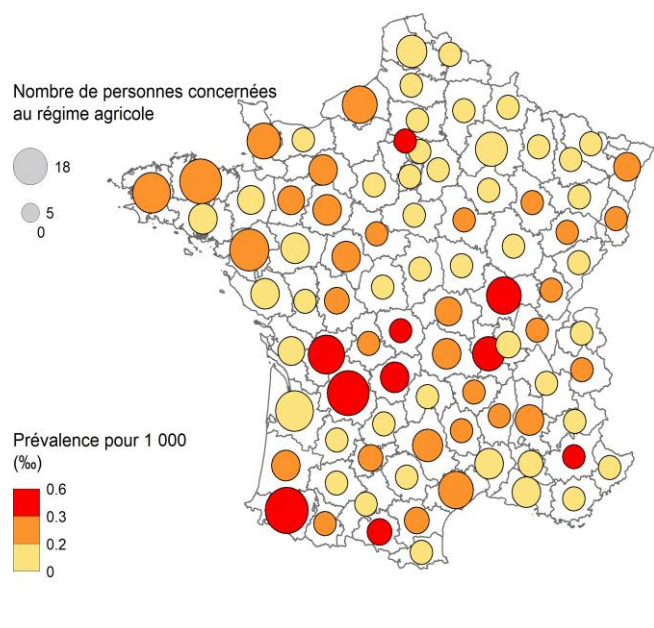
Source: SNDS



Répartition géographique

Prévalence brute par département

Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :

Vert foncé / Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. **Gris** : différences non significatives. **Orange / Rouge** : surreprésentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.



Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G12 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Hospitalisation : Endocardite (HHP_DCV_END) : est à retrouver ici : [méthode de repérage des pathologies dans la cartographie](#)
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommateurs observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommateurs attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommateurs en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.



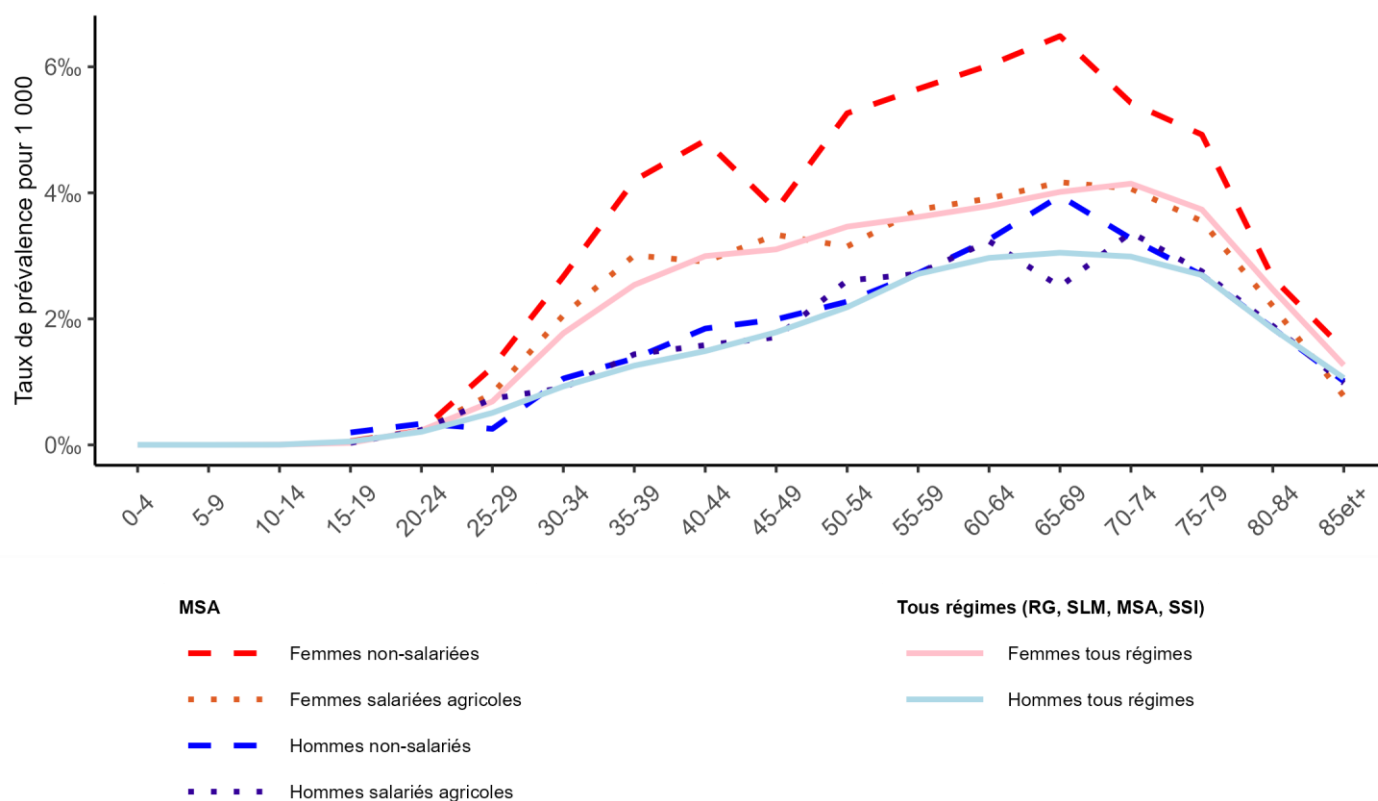
Hospitalisation : Varices des membres inférieurs

Au régime agricole en 2023

Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommateurs du régime agricole concernés : 5 980
Evolution moyenne annuelle de 2019 à 2023 : + 0,05 %
- Taux de prévalence : 2,1 ‰
- Âge moyen : 61,7 ans – Âge médian : 63 ans
- Répartition hommes/femmes : 45,3 % / 54,7 %
- Nombre de nouveaux cas en 2023 : 5 660

Taux de prévalence pour 1 000 en 2023, par âge, par sexe et par régime



Source: SNDS



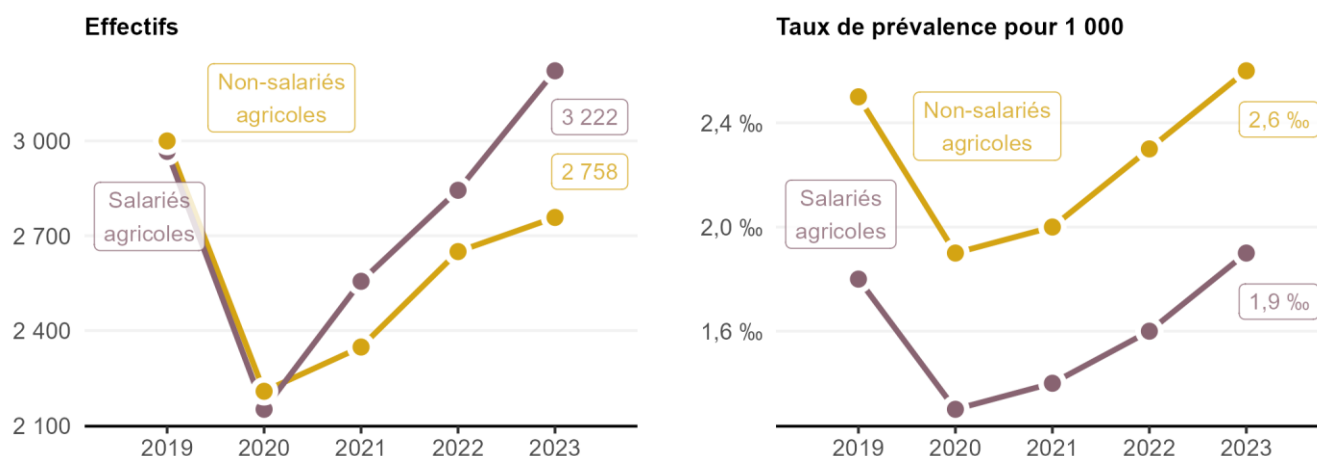
Indices comparatifs* et coût

Régime	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité
Non-salariés	2 758	122,6	***
Salariés	3 222	102,5	Non significatif

Source: SNDS

*L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.

Effectifs et taux de prévalence de 2019 à 2023, par régime



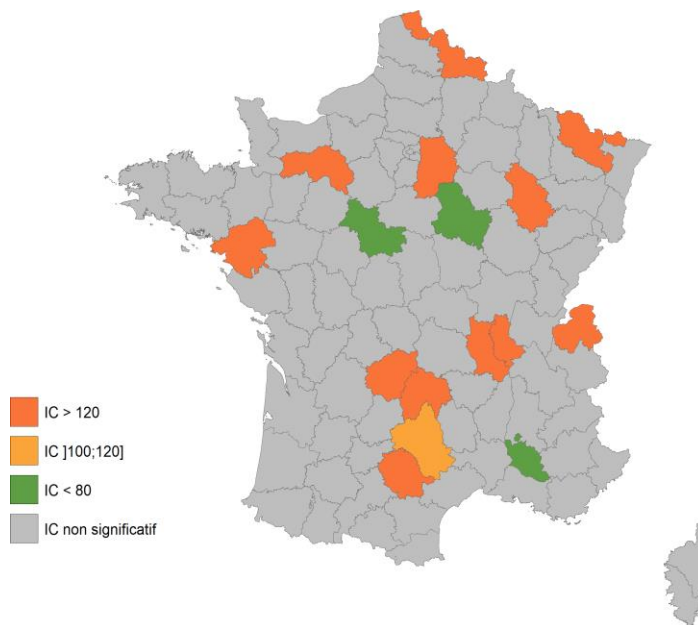
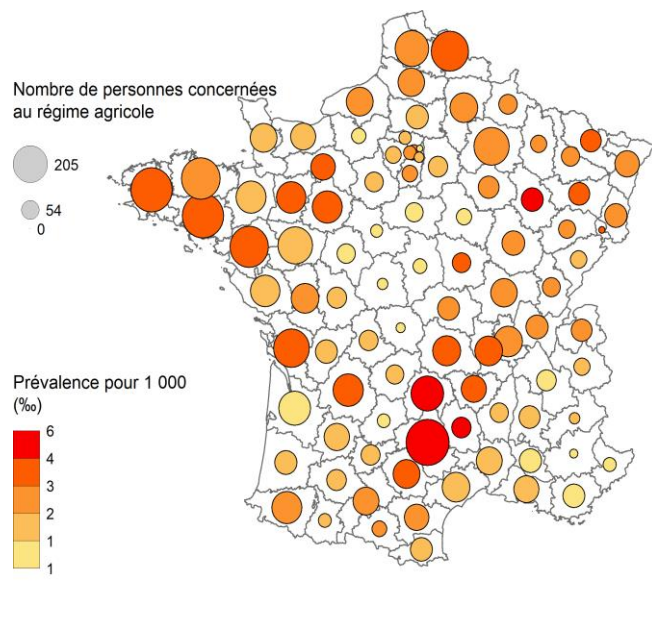
Source: SNDS



Répartition géographique

Prévalence brute par département

Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :

Vert foncé / Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. **Gris** : différences non significatives. **Orange / Rouge** : surreprésentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.



Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G12 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Hospitalisation : Varices des membres inférieurs (HHP_DCV_VMI) : est à retrouver ici : [méthode de repérage des pathologies dans la cartographie](#)
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommateurs observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommateurs attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommateurs en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.



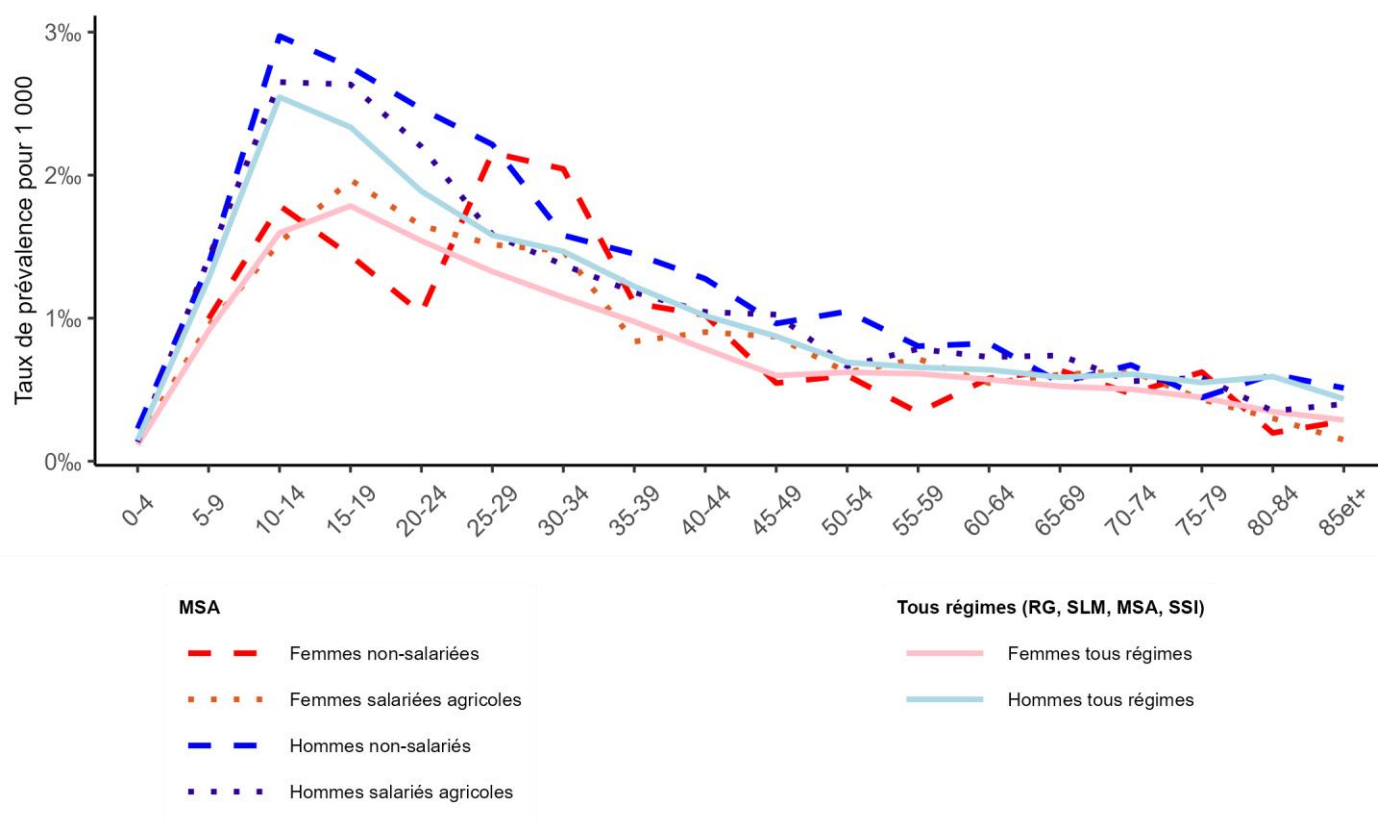
Hospitalisation : Appendicite

Au régime agricole en 2023

Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommateurs du régime agricole concernés : 2 686
Evolution moyenne annuelle de 2019 à 2023 : - 0,27 %
- Taux de prévalence : 1,0 ‰
- Âge moyen : 38,7 ans – Âge médian : 34 ans
- Répartition hommes/femmes : 62,7 % / 37,3 %
- Nombre de nouveaux cas en 2023 : 2 669

Taux de prévalence pour 1 000 en 2023, par âge, par sexe et par régime



Source: SNDS



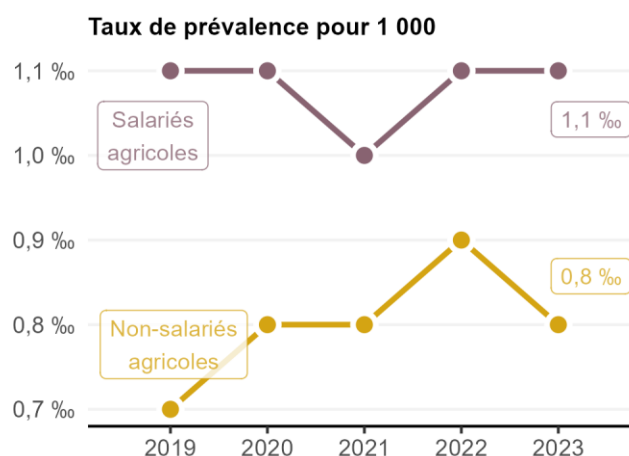
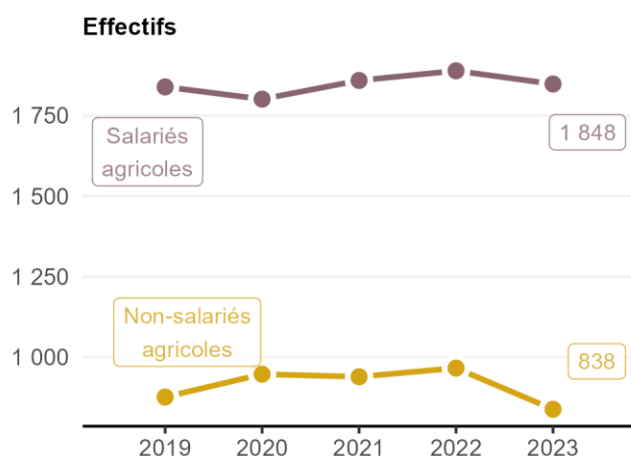
Indices comparatifs* et coût

Régime	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité
Non-salariés	838	111,2	***
Salariés	1 848	107,1	***

Source: SNDS

*L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.

Effectifs et taux de prévalence de 2019 à 2023, par régime



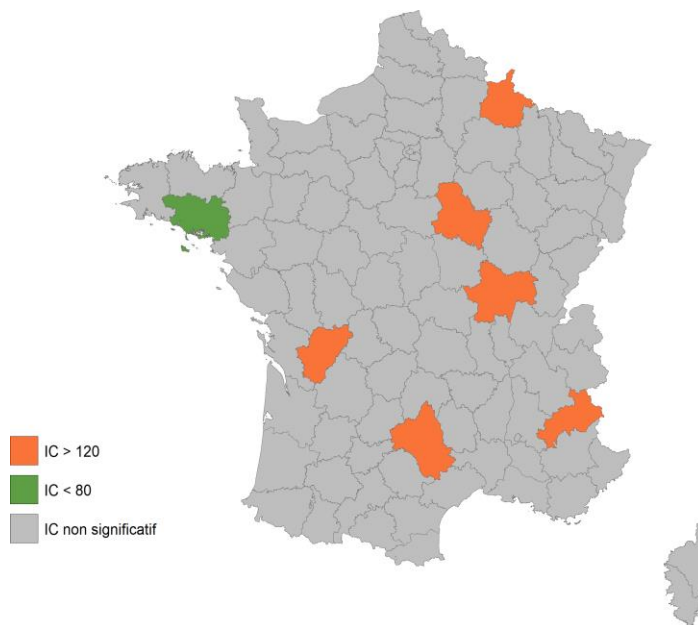
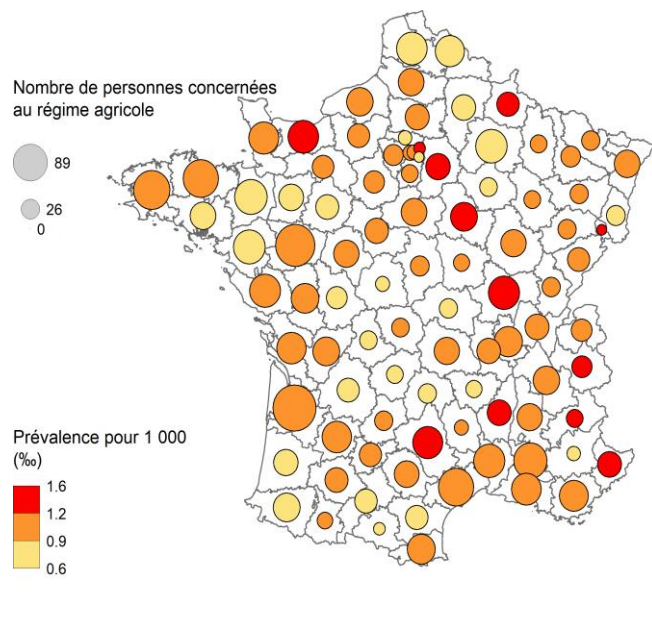
Source: SNDS



Répartition géographique

Prévalence brute par département

Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :

Vert foncé / Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. **Gris** : différences non significatives. **Orange / Rouge** : surreprésentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.



Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G12 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Hospitalisation : Appendicite (HHP_DDI_APP) : est à retrouver ici : [méthode de repérage des pathologies dans la cartographie](#)
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommateurs observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommateurs attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommateurs en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.



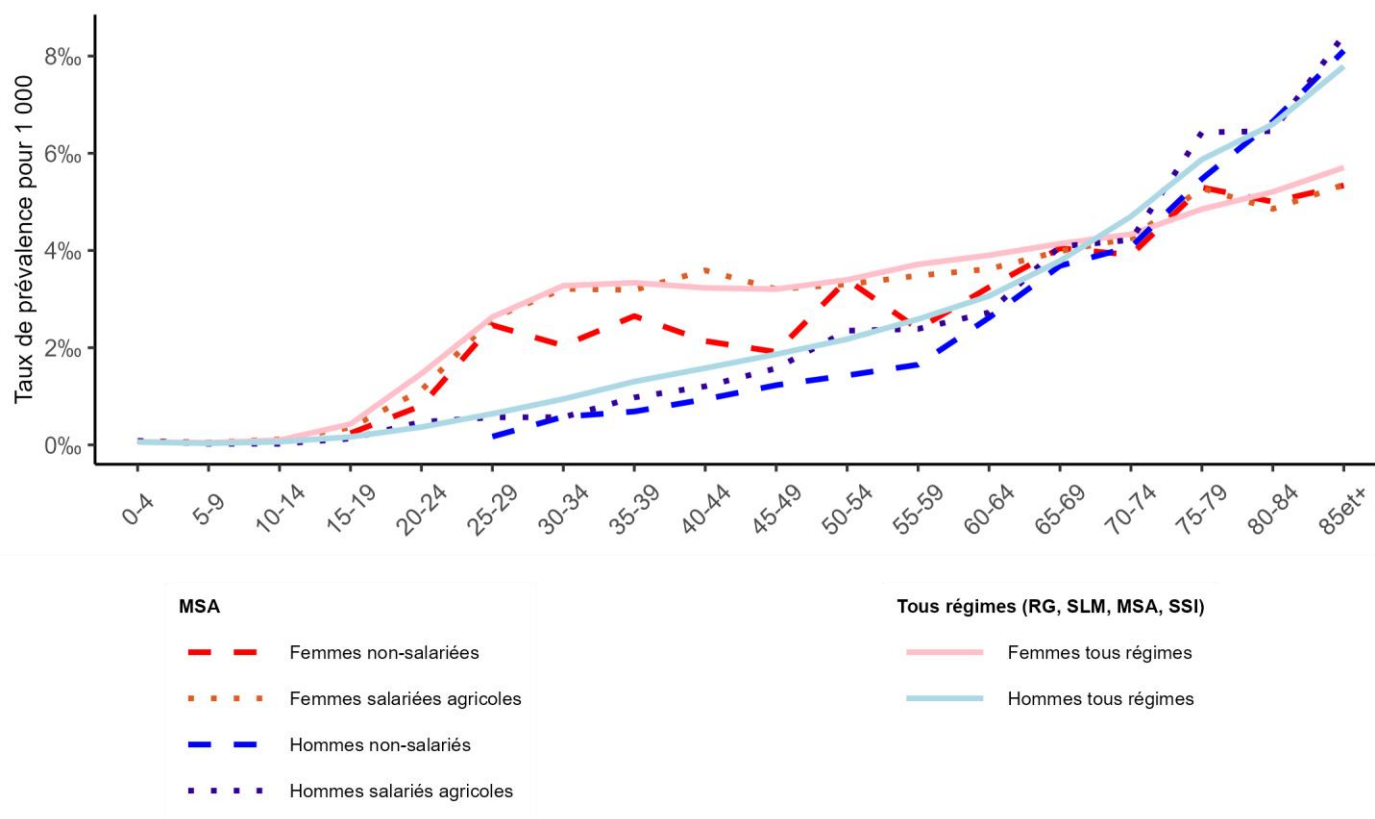
Hospitalisation : Maladies de la vésicule biliaire et des voies biliaires

Au régime agricole en 2023

Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommateurs du régime agricole concernés : 7 957
Evolution moyenne annuelle de 2019 à 2023 : - 2,87 %
- Taux de prévalence : 2,8 ‰
- Âge moyen : 68,4 ans – Âge médian : 72 ans
- Répartition hommes/femmes : 48,5 % / 51,5 %
- Nombre de nouveaux cas en 2023 : 7 322

Taux de prévalence pour 1 000 en 2023, par âge, par sexe et par régime



Source: SNDS



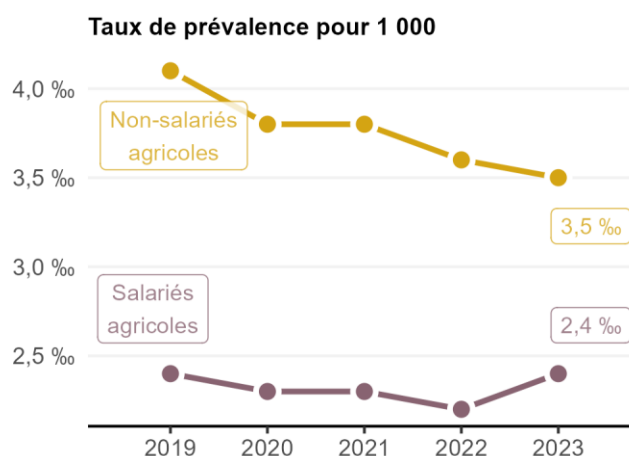
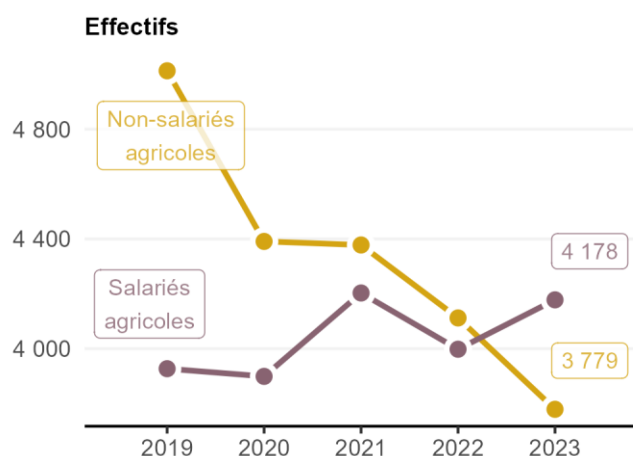
Indices comparatifs* et coût

Régime	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité
Non-salariés	3 779	91,2	***
Salariés	4 178	96,9	**

Source: SNDS

*L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.

Effectifs et taux de prévalence de 2019 à 2023, par régime



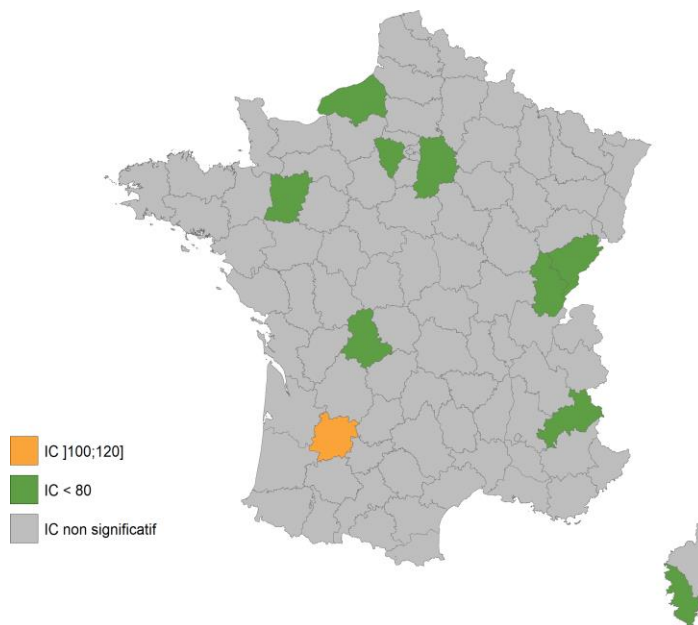
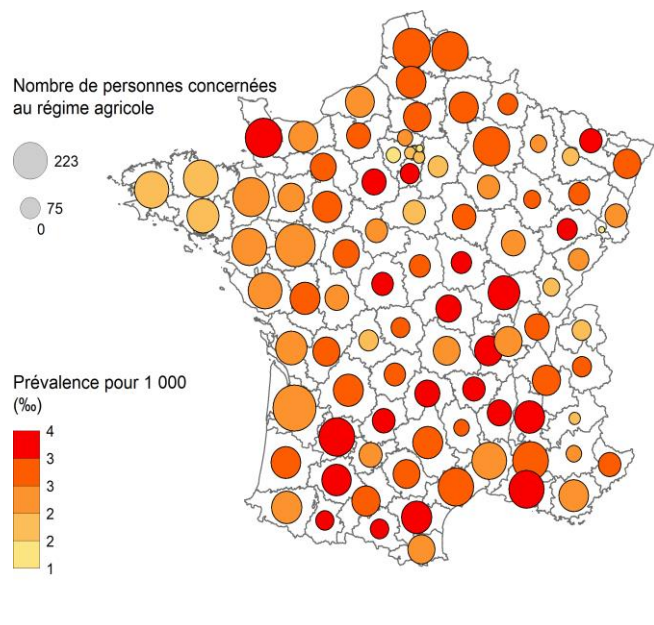
Source: SNDS



Répartition géographique

Prévalence brute par département

Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :

Vert foncé / Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. **Gris** : différences non significatives. **Orange / Rouge** : surreprésentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.



Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G12 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Hospitalisation : Maladies de la vésicule biliaire et des voies biliaires (HHP_DDI_BIL) : est à retrouver ici : [méthode de repérage des pathologies dans la cartographie](#)
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommateurs observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommateurs attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommateurs en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.



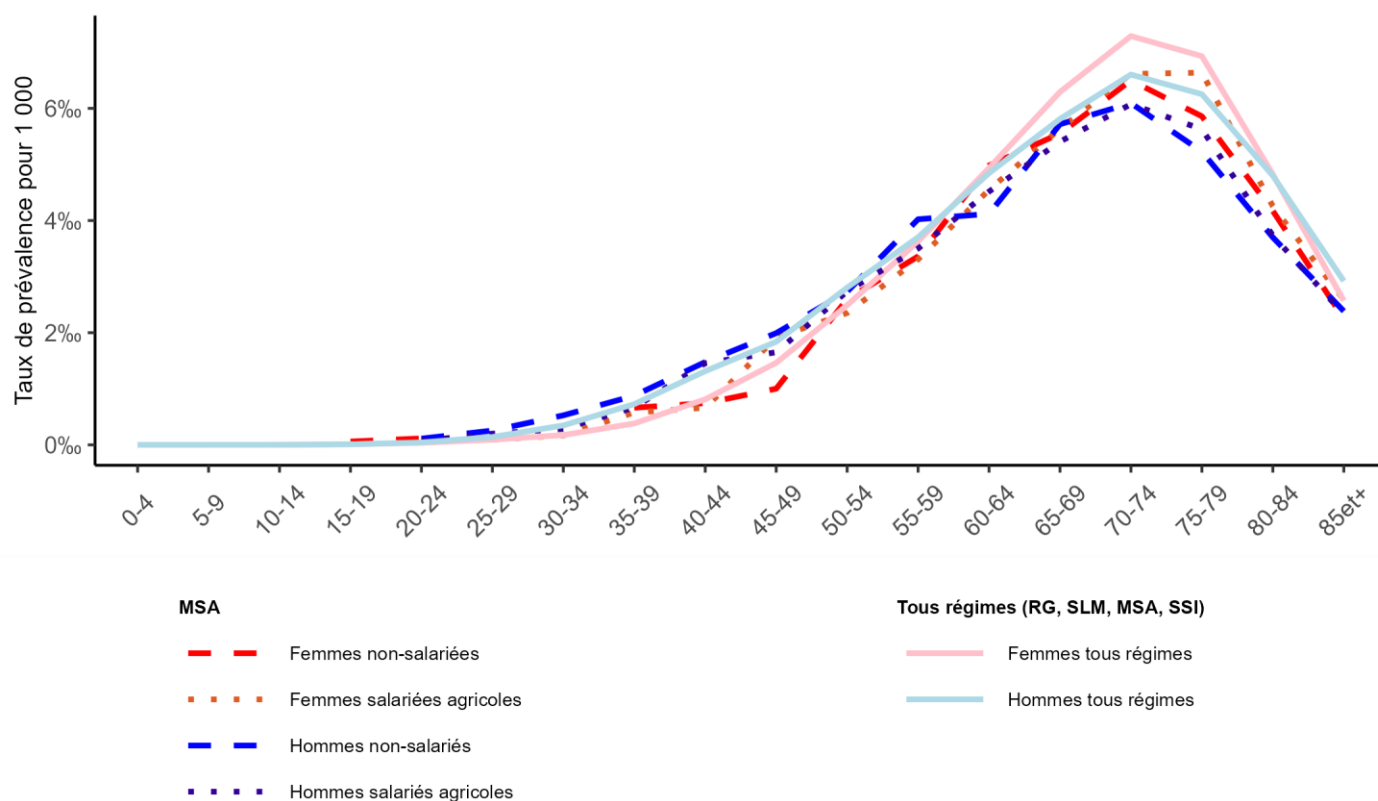
Hospitalisation : Diverticulose de l'intestin

Au régime agricole en 2023

Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommateurs du régime agricole concernés : 7 088
Evolution moyenne annuelle de 2019 à 2023 : - 2,2 %
- Taux de prévalence : 2,5 ‰
- Âge moyen : 67,9 ans – Âge médian : 69 ans
- Répartition hommes/femmes : 54,8 % / 45,2 %
- Nombre de nouveaux cas en 2023 : 6 859

Taux de prévalence pour 1 000 en 2023, par âge, par sexe et par régime



Source: SNDS



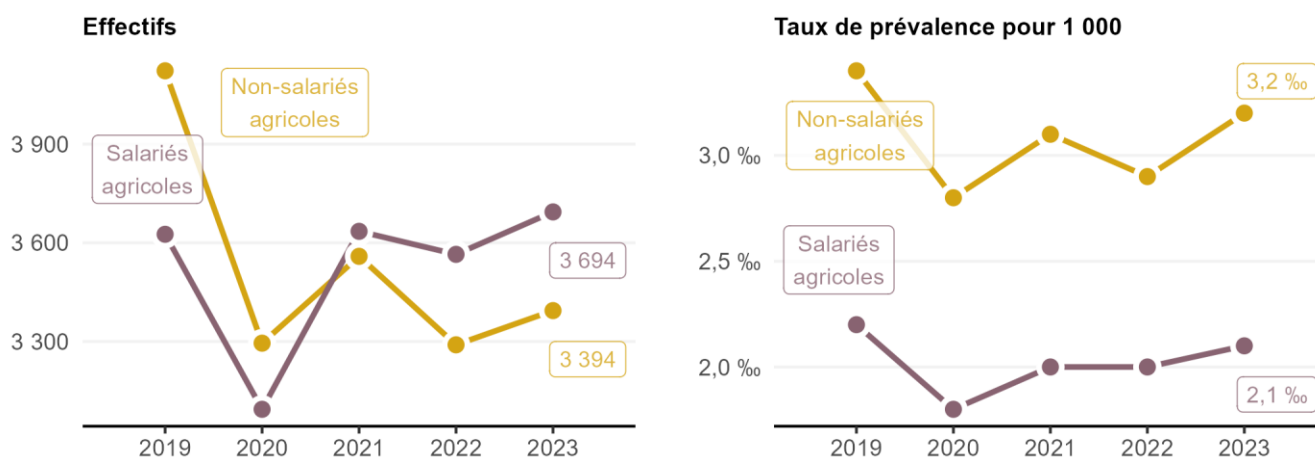
Indices comparatifs* et coût

Régime	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité
Non-salariés	3 394	90,3	***
Salariés	3 694	93,1	***

Source: SNDS

*L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.

Effectifs et taux de prévalence de 2019 à 2023, par régime



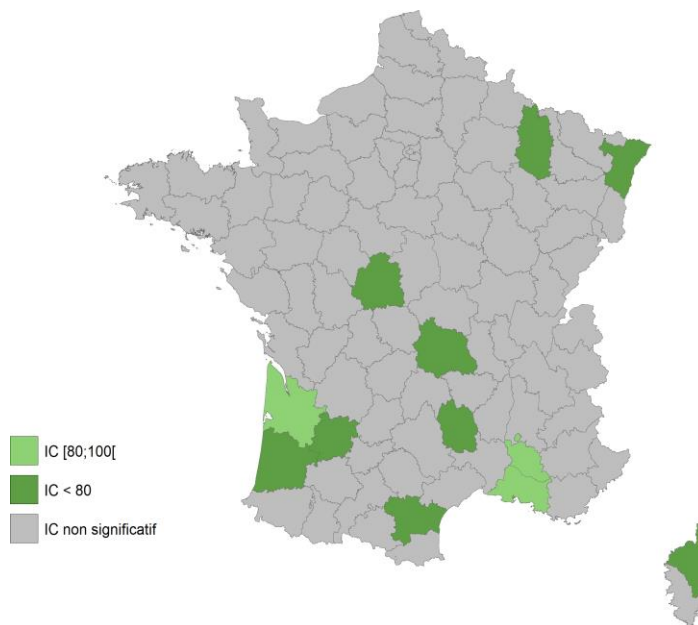
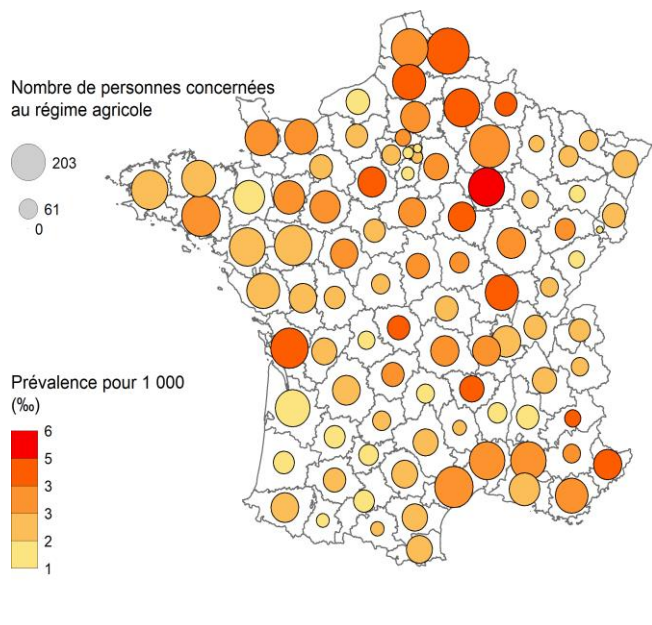
Source: SNDS



Répartition géographique

Prévalence brute par département

Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :

Vert foncé / Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. **Gris** : différences non significatives. **Orange / Rouge** : surreprésentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.



Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G12 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Hospitalisation : Diverticulose de l'intestin (HHP_DDI_DIV) : est à retrouver ici : [méthode de repérage des pathologies dans la cartographie](#)
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommateurs observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommateurs attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommateurs en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.



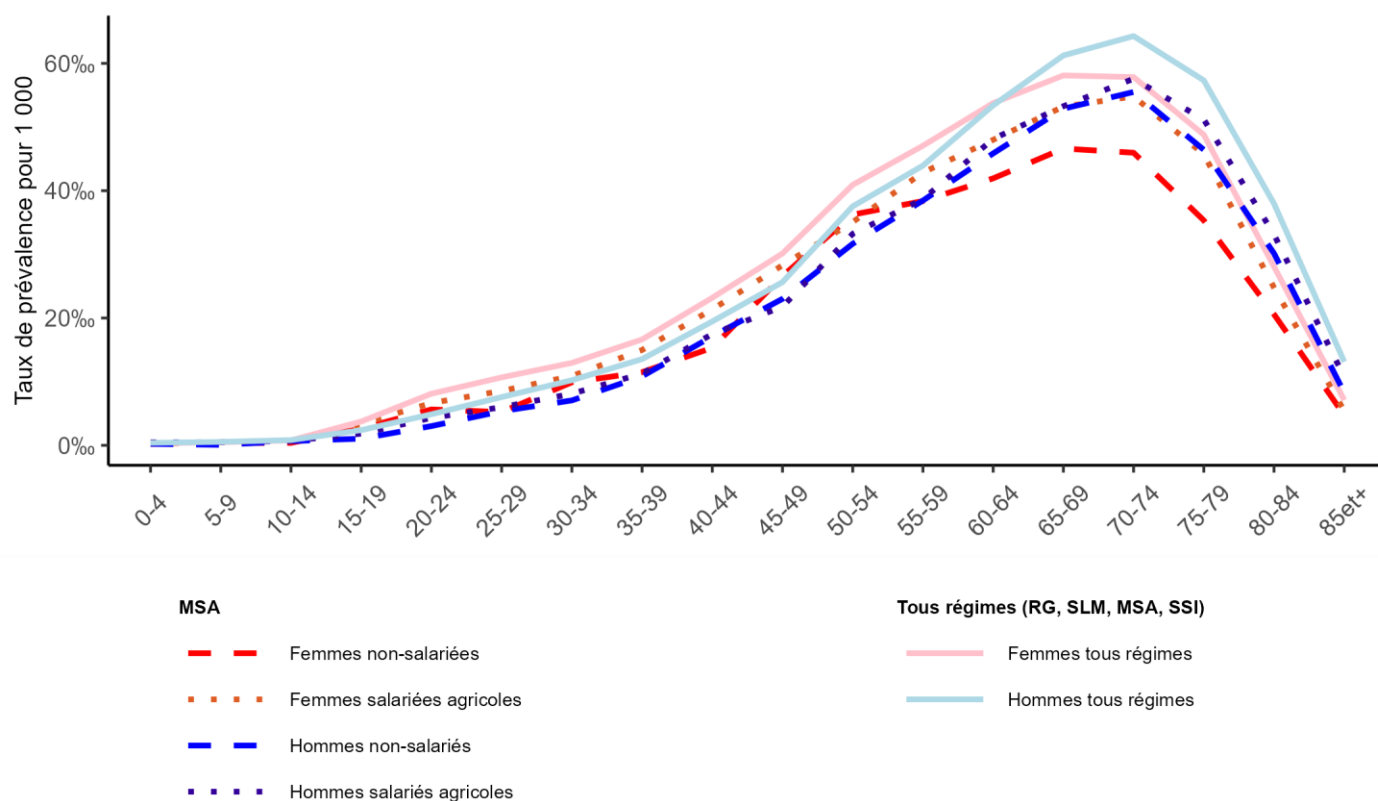
Hospitalisation : Endoscopie digestive

Au régime agricole en 2023

Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommateurs du régime agricole concernés : 67 388
Evolution moyenne annuelle de 2019 à 2023 : + 1,26 %
- Taux de prévalence : 24,0 ‰
- Âge moyen : 62,4 ans – Âge médian : 65 ans
- Répartition hommes/femmes : 57,7 % / 42,3 %
- Nombre de nouveaux cas en 2023 : 63 687

Taux de prévalence pour 1 000 en 2023, par âge, par sexe et par régime



Source: SNDS



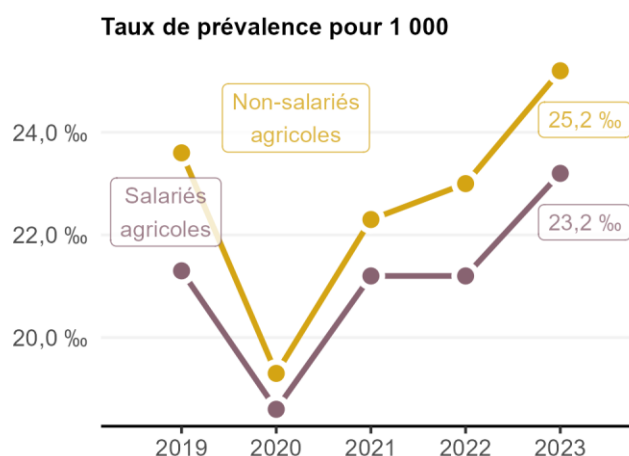
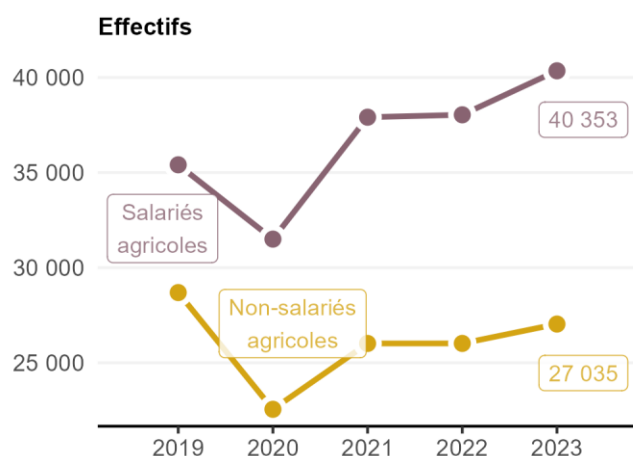
Indices comparatifs* et coût

Régime	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité
Non-salariés	27 035	80,9	***
Salariés	40 353	89,0	***

Source: SNDS

*L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.

Effectifs et taux de prévalence de 2019 à 2023, par régime



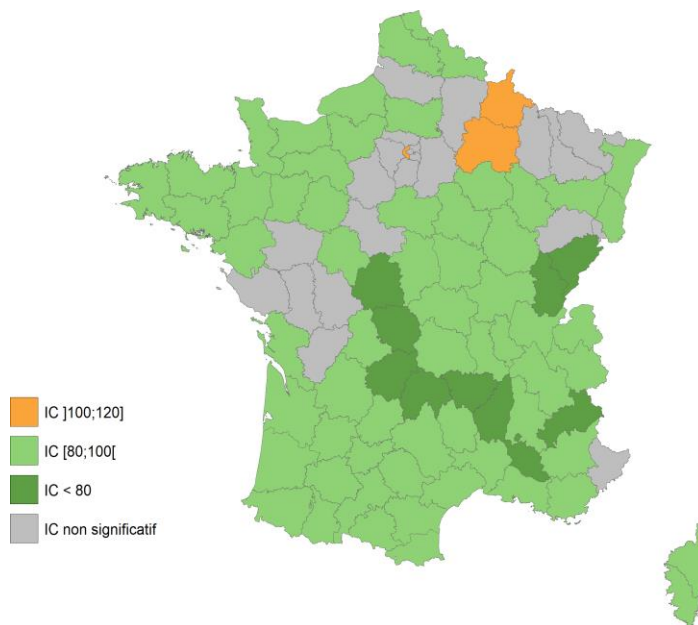
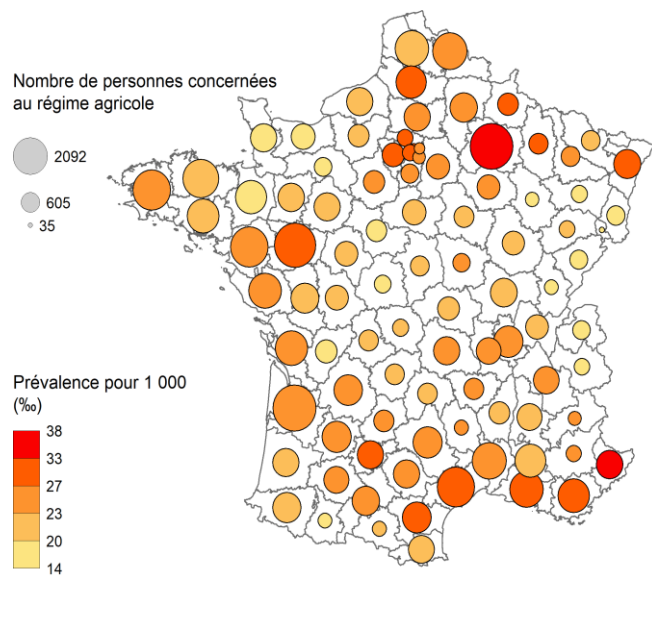
Source: SNDS



Répartition géographique

Prévalence brute par département

Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :

Vert foncé / Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. **Gris** : différences non significatives. **Orange / Rouge** : surreprésentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.



Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G12 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Hospitalisation : Endoscopie digestive (HHP_DDI EDI) : est à retrouver ici : [méthode de repérage des pathologies dans la cartographie](#)
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommateurs observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommateurs attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommateurs en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.



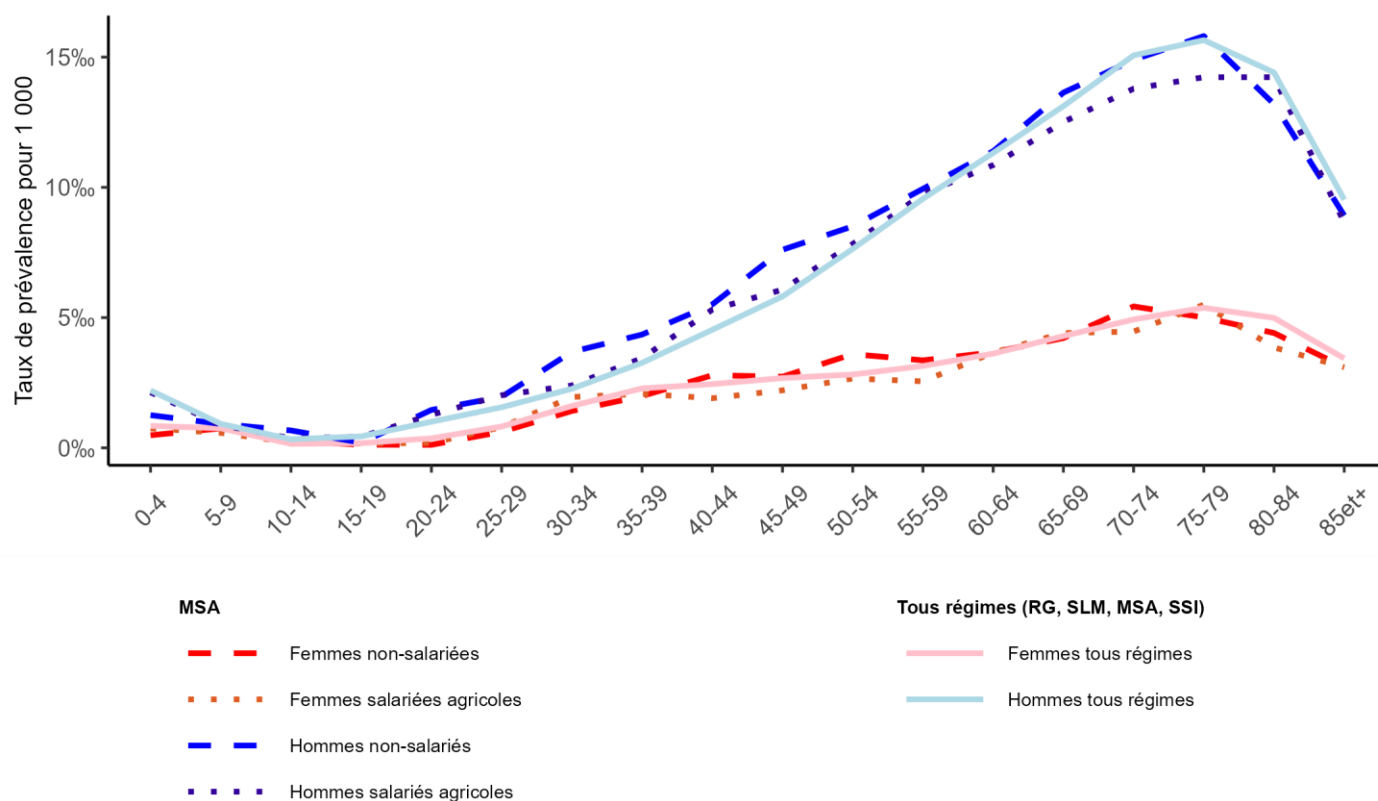
Hospitalisation : Hernies

Au régime agricole en 2023

Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommateurs du régime agricole concernés : 14 804
Evolution moyenne annuelle de 2019 à 2023 : + 0,26 %
- Taux de prévalence : 5,3 ‰
- Âge moyen : 64,2 ans – Âge médian : 67 ans
- Répartition hommes/femmes : 77,3 % / 22,7 %
- Nombre de nouveaux cas en 2023 : 14 330

Taux de prévalence pour 1 000 en 2023, par âge, par sexe et par régime



Source: SNDS



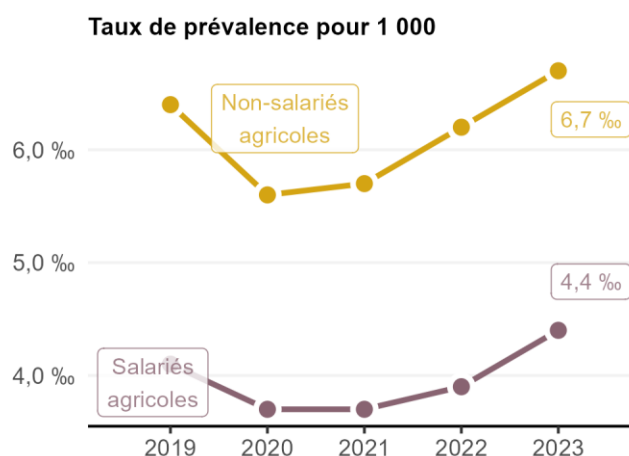
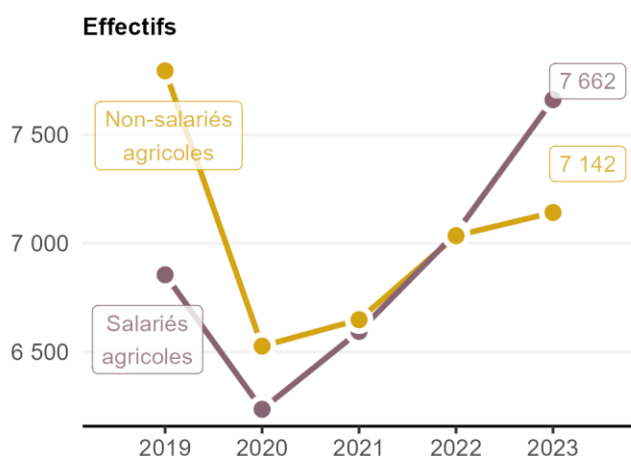
Indices comparatifs* et coût

Régime	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité
Non-salariés	7 142	100,9	Non significatif
Salariés	7 662	97,1	***

Source: SNDS

*L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.

Effectifs et taux de prévalence de 2019 à 2023, par régime



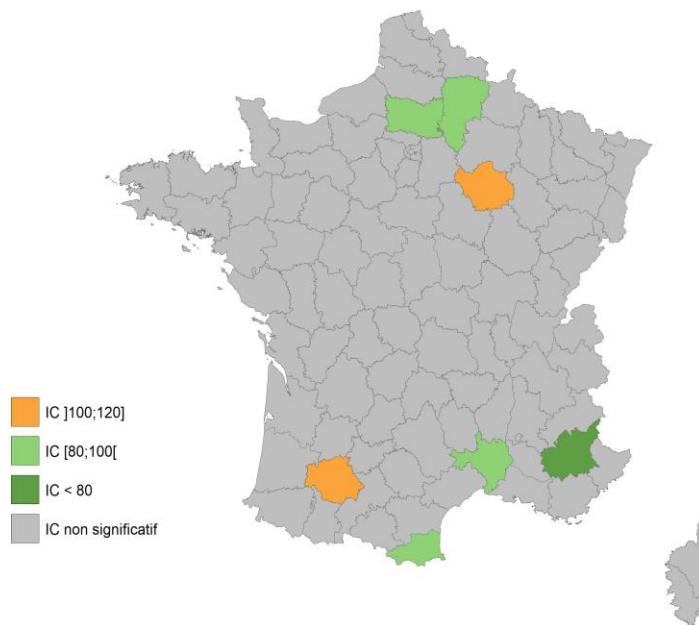
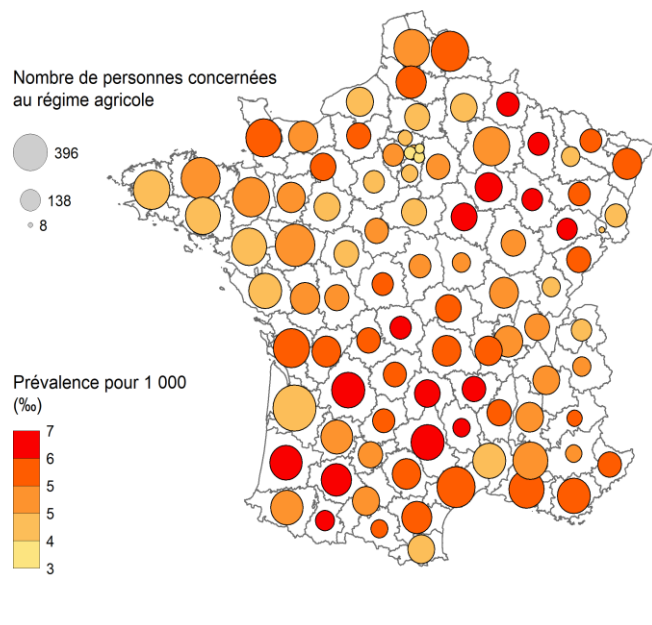
Source: SNDS



Répartition géographique

Prévalence brute par département

Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :

Vert foncé / Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. **Gris** : différences non significatives. **Orange / Rouge** : surreprésentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.



Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G12 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Hospitalisation : Hernies (HHP_DDI_HER) : est à retrouver ici : [méthode de repérage des pathologies dans la cartographie](#)
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommateurs observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommateurs attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommateurs en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.



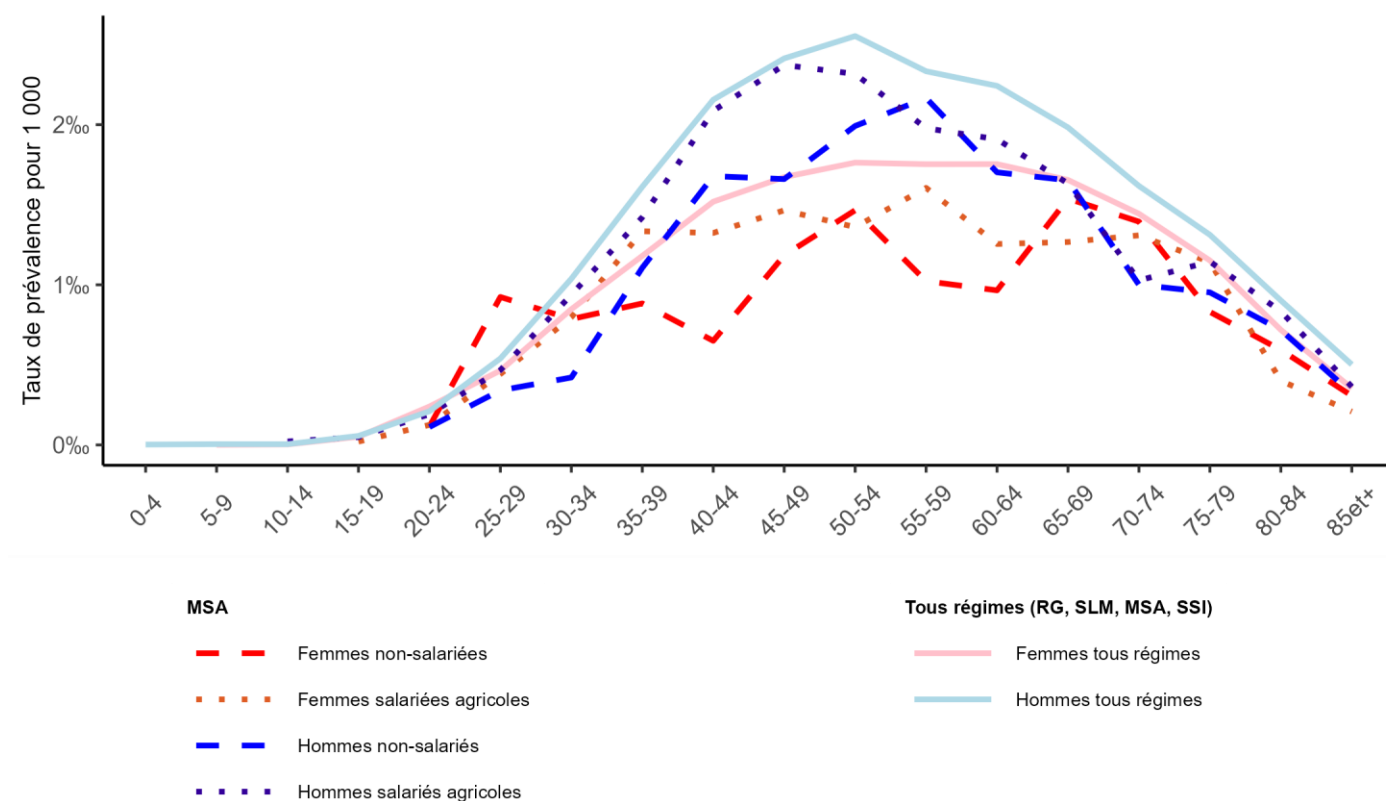
Hospitalisation : Hémorroïdes

Au régime agricole en 2023

Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommateurs du régime agricole concernés : 2 710
Evolution moyenne annuelle de 2019 à 2023 : + 2,09 %
- Taux de prévalence : 1,0 ‰
- Âge moyen : 56,8 ans – Âge médian : 57 ans
- Répartition hommes/femmes : 63,5 % / 36,5 %
- Nombre de nouveaux cas en 2023 : 2 641

Taux de prévalence pour 1 000 en 2023, par âge, par sexe et par régime



Source: SNDS



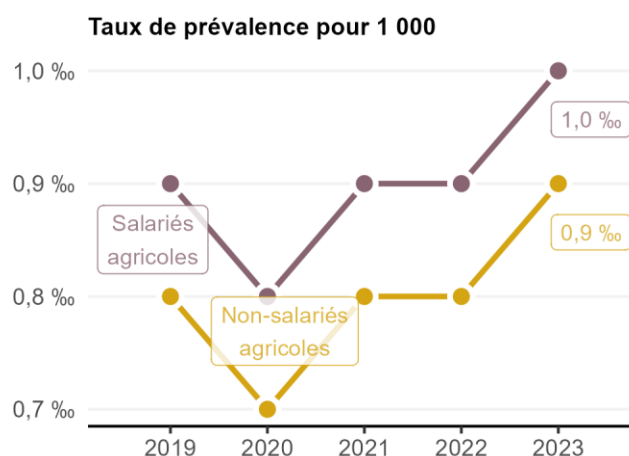
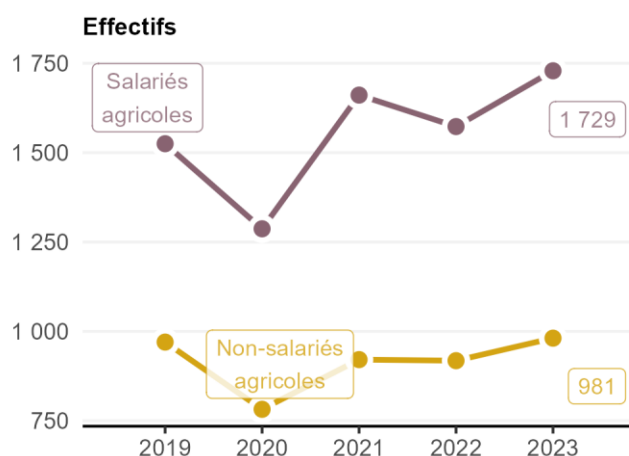
Indices comparatifs* et coût

Régime	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité
Non-salariés	981	76,2	***
Salariés	1 729	86,4	***

Source: SNDS

*L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.

Effectifs et taux de prévalence de 2019 à 2023, par régime



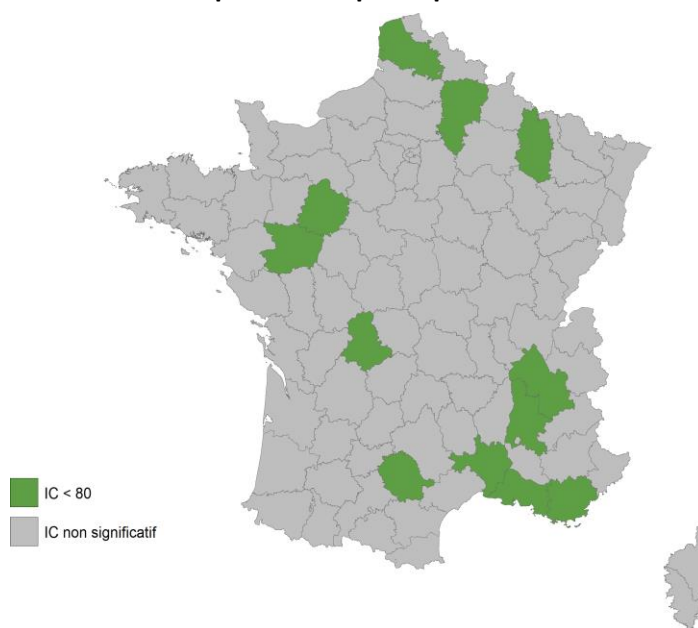
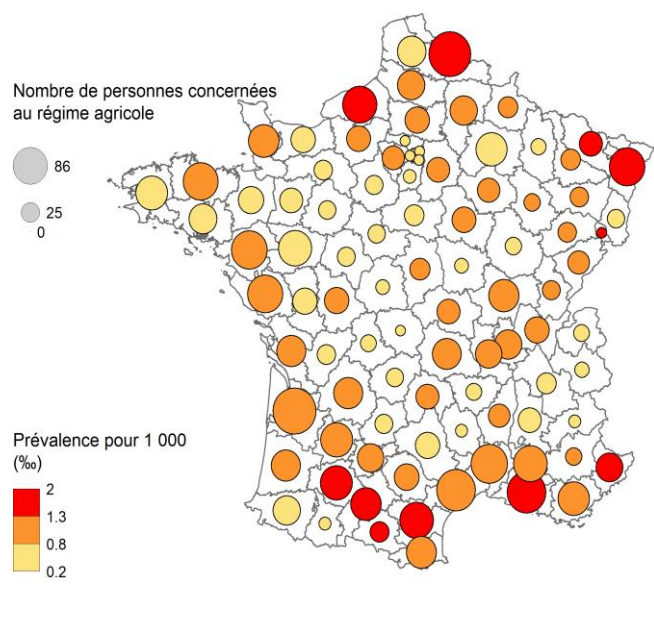
Source: SNDS



Répartition géographique

Prévalence brute par département

Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :

Vert foncé / Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. **Gris** : différences non significatives. **Orange / Rouge** : surreprésentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.



Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G12 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Hospitalisation : Hémorroïdes (HHP_DDI_HMR) : est à retrouver ici : [méthode de repérage des pathologies dans la cartographie](#)
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommateurs observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommateurs attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommateurs en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.



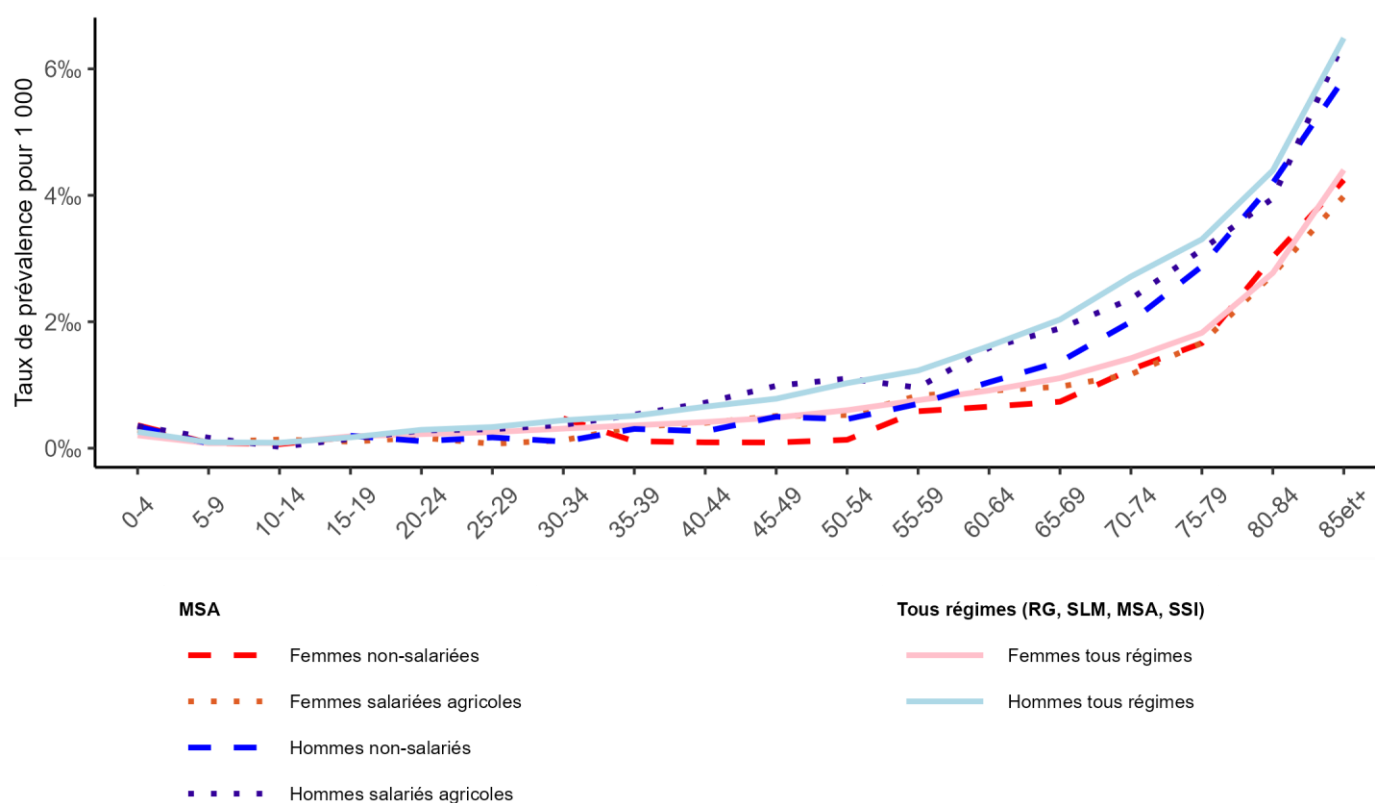
Hospitalisation : Ulcère gastroduodénal

Au régime agricole en 2023

Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommateurs du régime agricole concernés : 3 716
Evolution moyenne annuelle de 2019 à 2023 : - 4,05 %
- Taux de prévalence : 1,3 ‰
- Âge moyen : 74,5 ans – Âge médian : 79 ans
- Répartition hommes/femmes : 58,2 % / 41,8 %
- Nombre de nouveaux cas en 2023 : 3 561

Taux de prévalence pour 1 000 en 2023, par âge, par sexe et par régime



Source: SNDS



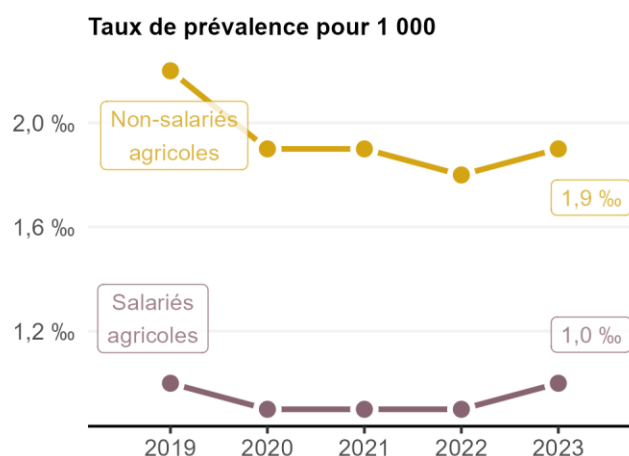
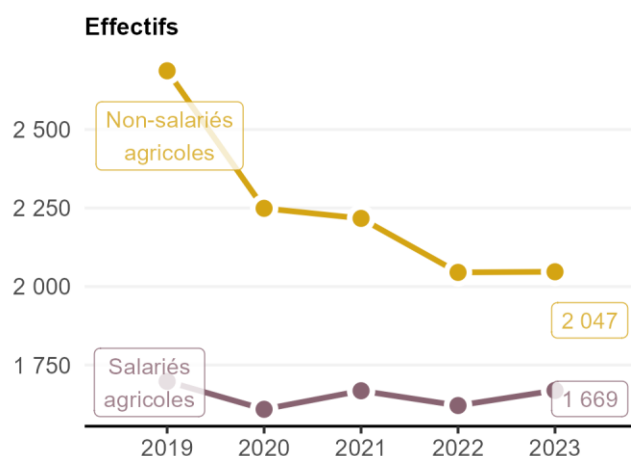
Indices comparatifs* et coût

Régime	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité
Non-salariés	2 047	86,1	***
Salariés	1 669	94,0	**

Source: SNDS

*L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.

Effectifs et taux de prévalence de 2019 à 2023, par régime



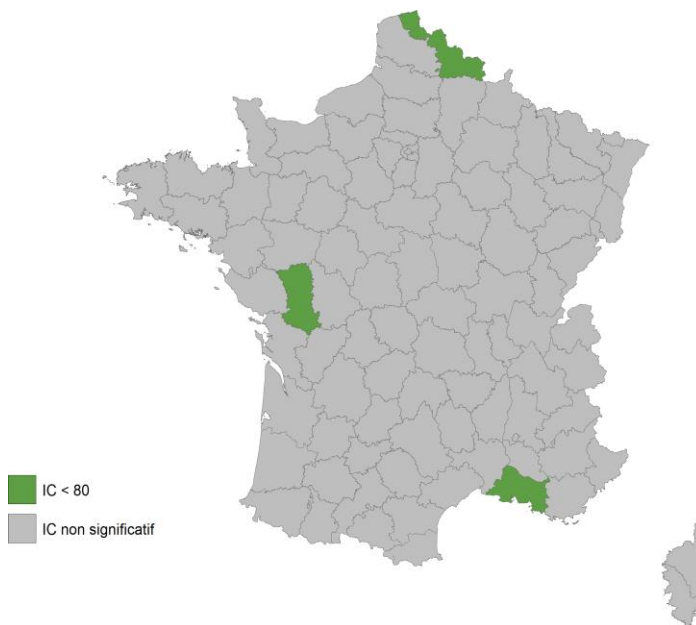
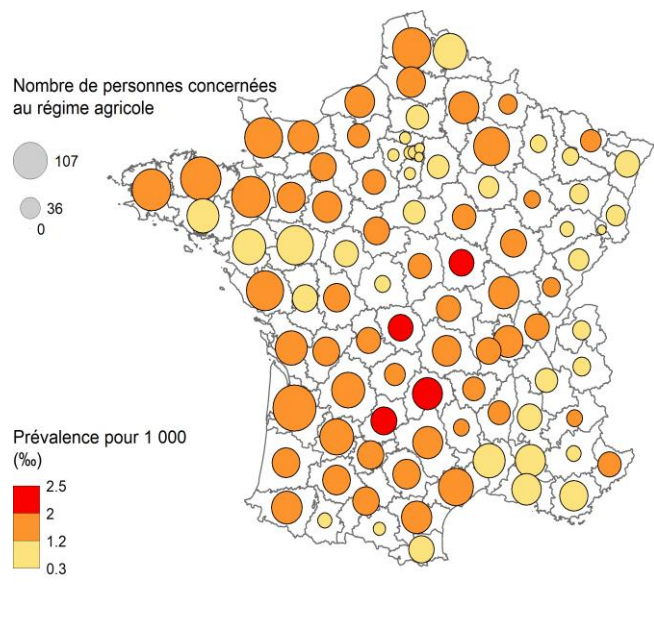
Source: SNDS



Répartition géographique

Prévalence brute par département

Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :

Vert foncé / Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. **Gris** : différences non significatives. **Orange / Rouge** : surreprésentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.



Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G12 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Hospitalisation : Ulcère gastroduodénal (HHP_DDI_UGD) : est à retrouver ici : [méthode de repérage des pathologies dans la cartographie](#)
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommateurs observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommateurs attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommateurs en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.



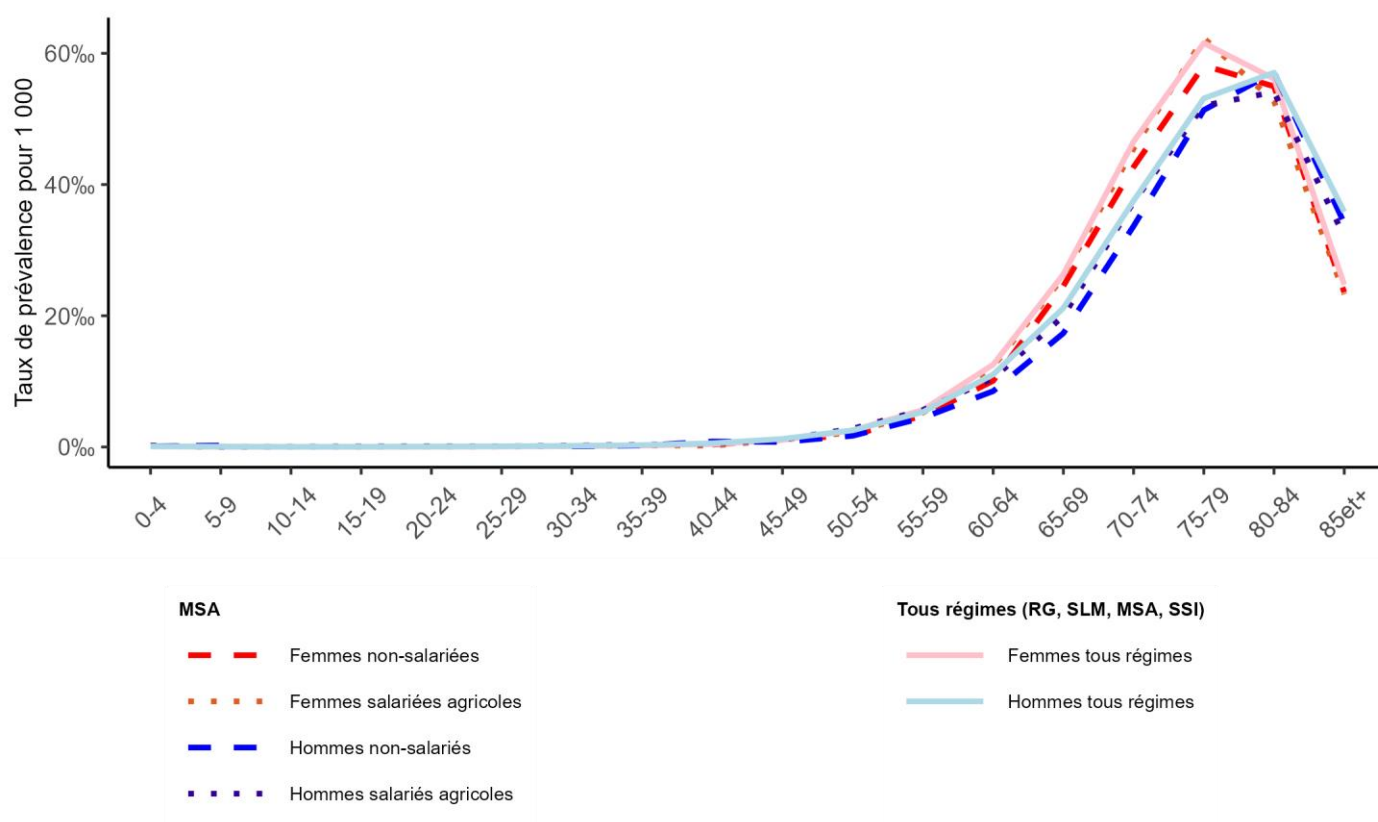
Hospitalisation : Cataracte sénile

Au régime agricole en 2023

Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommateurs du régime agricole concernés : 40 062
Evolution moyenne annuelle de 2019 à 2023 : - 0,15 %
- Taux de prévalence : 14,3 ‰
- Âge moyen : 76,2 ans – Âge médian : 77 ans
- Répartition hommes/femmes : 49,2 % / 50,8 %
- Nombre de nouveaux cas en 2023 : 38 045

Taux de prévalence pour 1 000 en 2023, par âge, par sexe et par régime



Source: SNDS



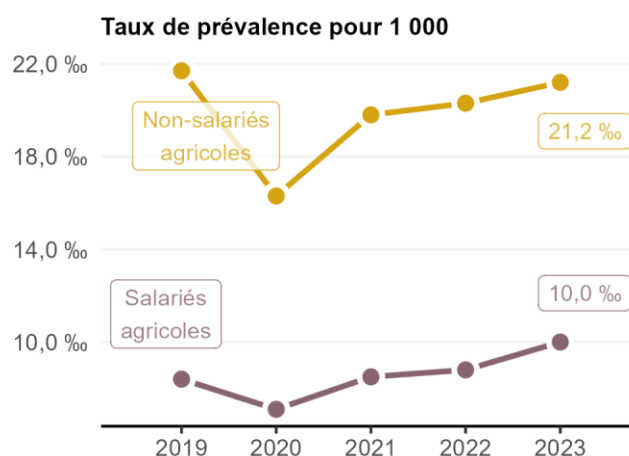
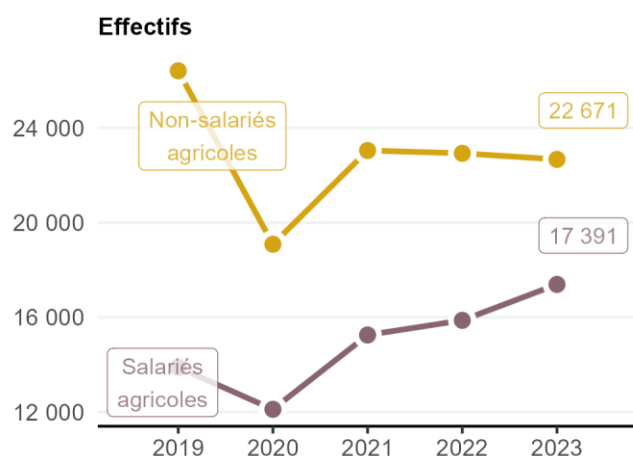
Indices comparatifs* et coût

Régime	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité
Non-salariés	22 671	93,6	***
Salariés	17 391	97,1	***

Source: SNDS

*L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.

Effectifs et taux de prévalence de 2019 à 2023, par régime



Source: SNDS

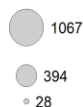


Répartition géographique

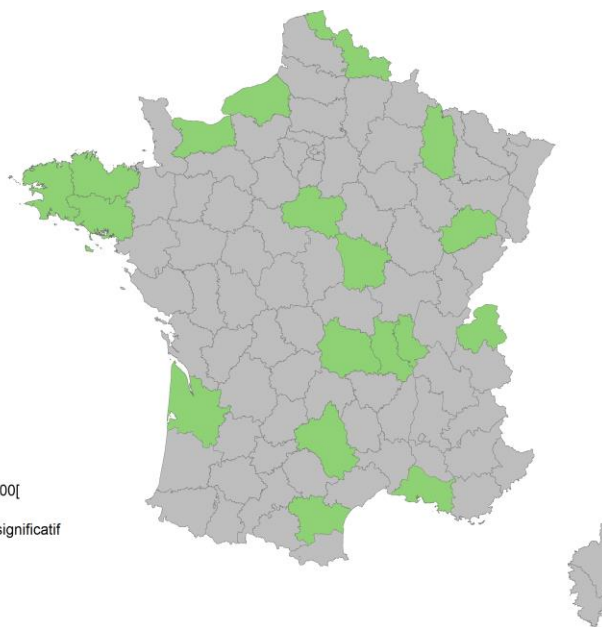
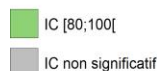
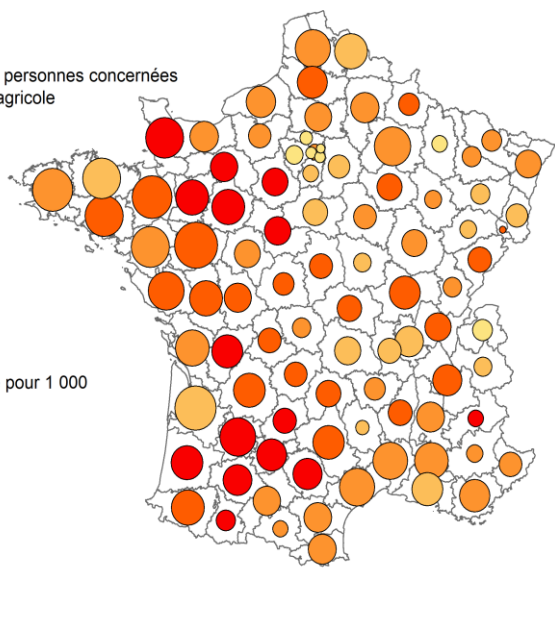
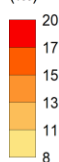
Prévalence brute par département

Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département

Nombre de personnes concernées
au régime agricole



Prévalence pour 1 000
(%)



Source: SNDS

Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :

Vert foncé / Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. **Gris** : différences non significatives. **Orange / Rouge** : surreprésentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.



Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G12 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Hospitalisation : Cataracte sénile (HHP_DOP_CSE) : est à retrouver ici : [méthode de repérage des pathologies dans la cartographie](#)
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommateurs observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommateurs attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommateurs en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.



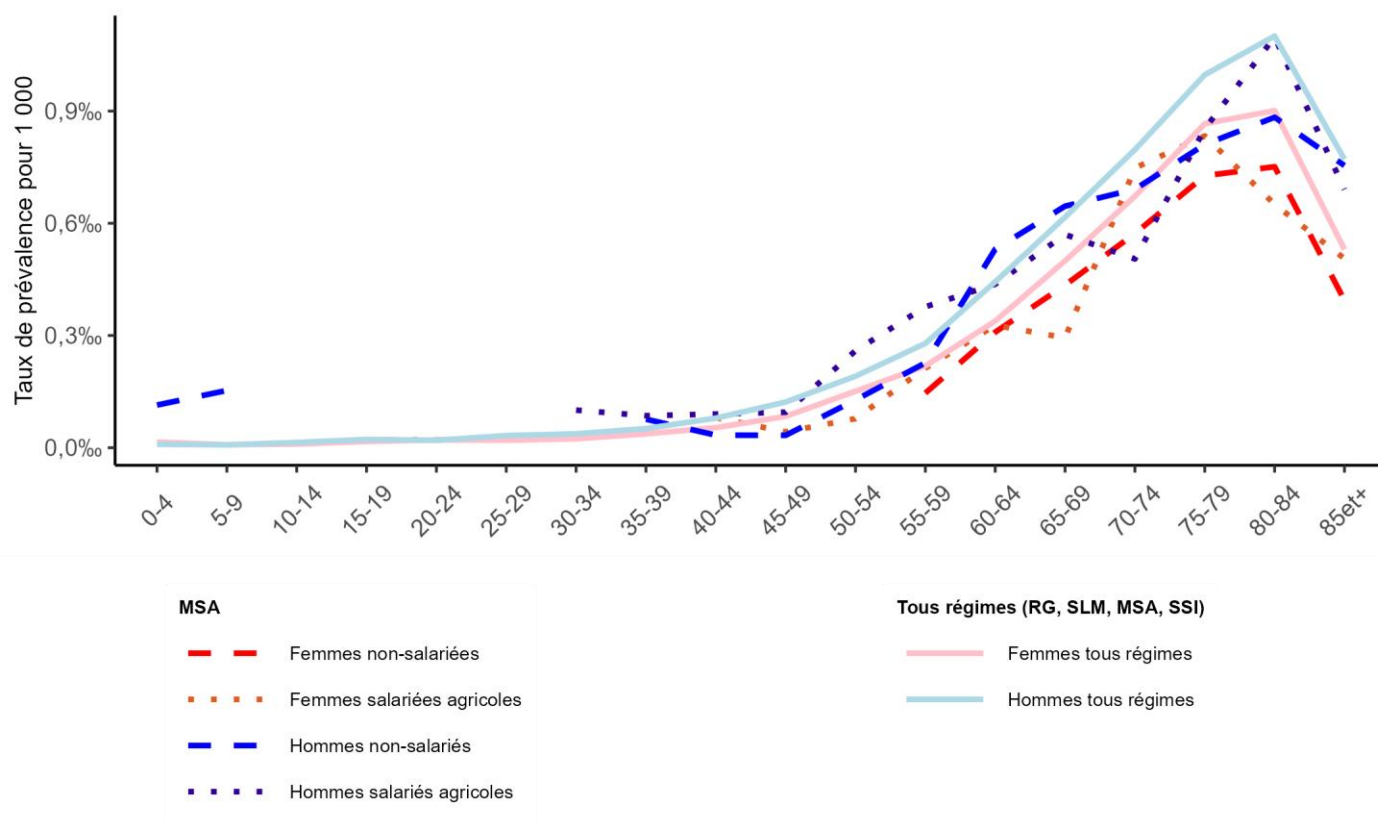
Hospitalisation : Glaucome

Au régime agricole en 2023

Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommateurs du régime agricole concernés : 820
Evolution moyenne annuelle de 2019 à 2023 : - 0,84 %
- Taux de prévalence : 0,3 ‰
- Âge moyen : 72,0 ans – Âge médian : 74 ans
- Répartition hommes/femmes : 59,9 % / 40,1 %
- Nombre de nouveaux cas en 2023 : 715

Taux de prévalence pour 1 000 en 2023, par âge, par sexe et par régime



Source: SNDS



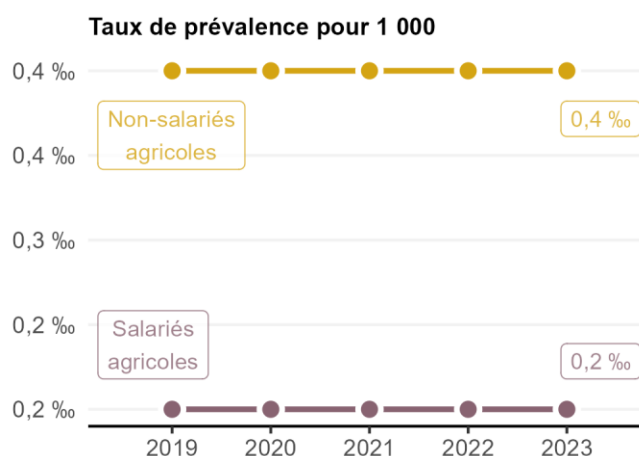
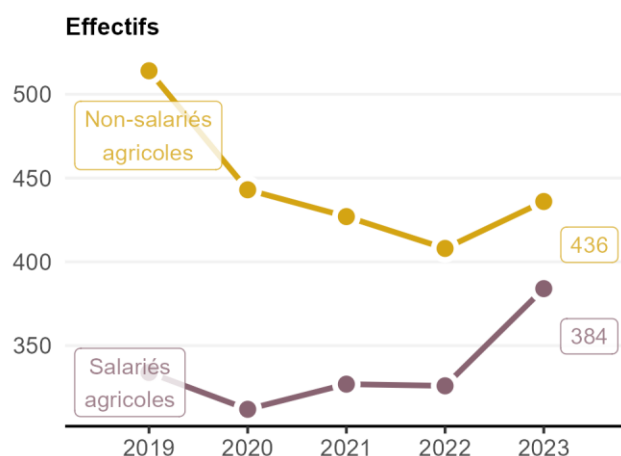
Indices comparatifs* et coût

Régime	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité
Non-salariés	436	86,5	***
Salariés	384	90,5	**

Source: SNDS

*L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.

Effectifs et taux de prévalence de 2019 à 2023, par régime



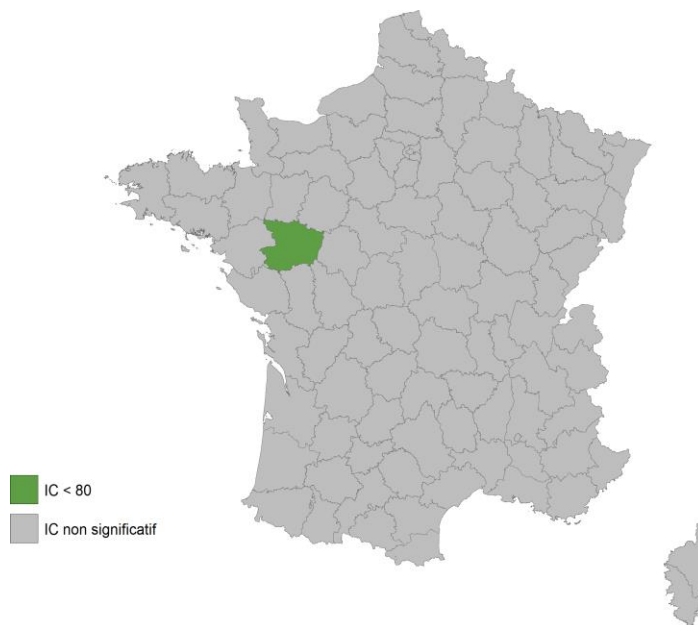
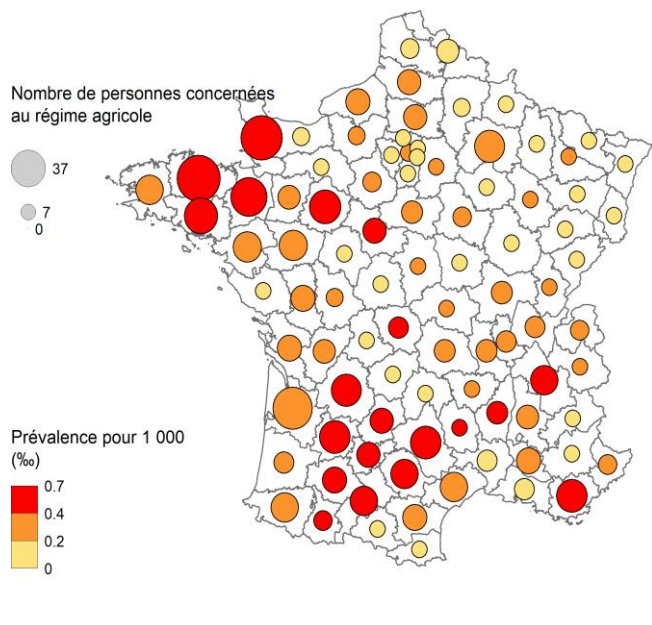
Source: SNDS



Répartition géographique

Prévalence brute par département

Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :

Vert foncé / Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. **Gris** : différences non significatives. **Orange / Rouge** : surreprésentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.



Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G12 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Hospitalisation : Glaucome (HHP_DOP_GLA) : est à retrouver ici : [méthode de repérage des pathologies dans la cartographie](#)
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommateurs observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommateurs attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommateurs en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.



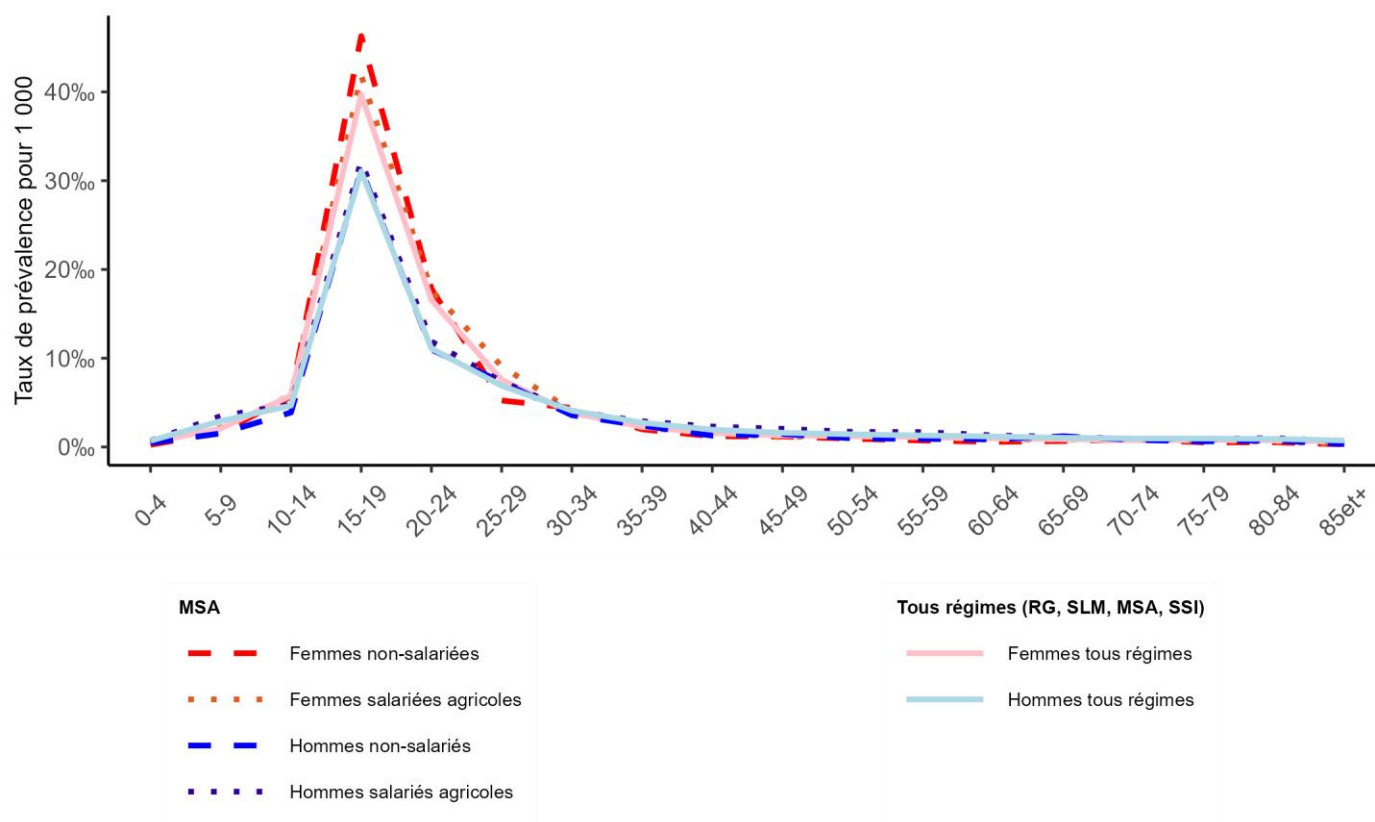
Hospitalisation : Pathologies ou traitements dentaires

Au régime agricole en 2023

Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommateurs du régime agricole concernés : 11 690
Evolution moyenne annuelle de 2019 à 2023 : - 2,35 %
- Taux de prévalence : 4,2 ‰
- Âge moyen : 25,9 ans – Âge médian : 19 ans
- Répartition hommes/femmes : 51,7 % / 48,3 %
- Nombre de nouveaux cas en 2023 : 11 646

Taux de prévalence pour 1 000 en 2023, par âge, par sexe et par régime



Source: SNDS



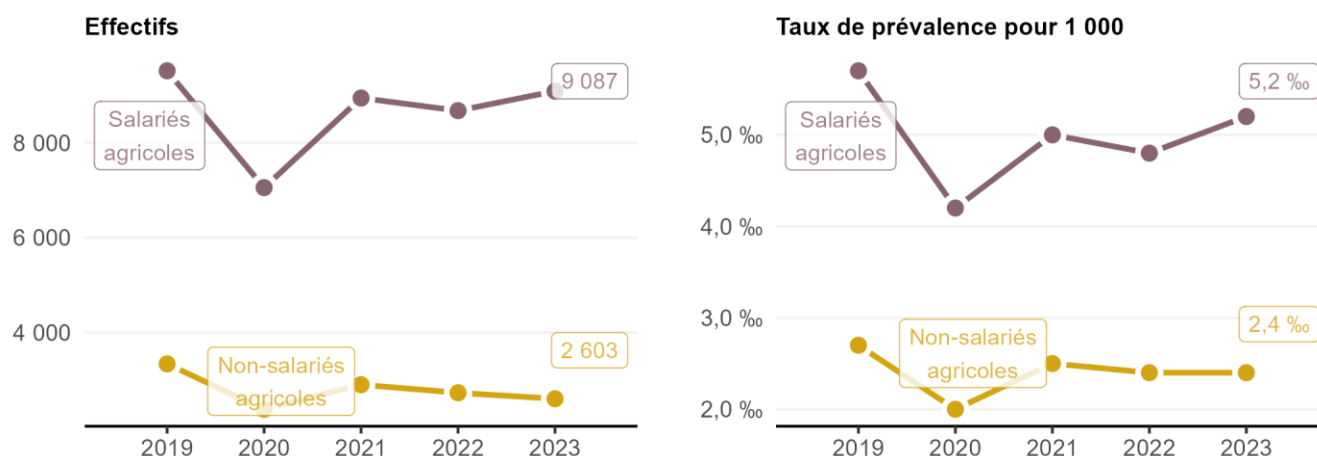
Indices comparatifs* et coût

Régime	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité
Non-salariés	2 603	94,2	***
Salariés	9 087	109,2	***

Source: SNDS

*L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.

Effectifs et taux de prévalence de 2019 à 2023, par régime



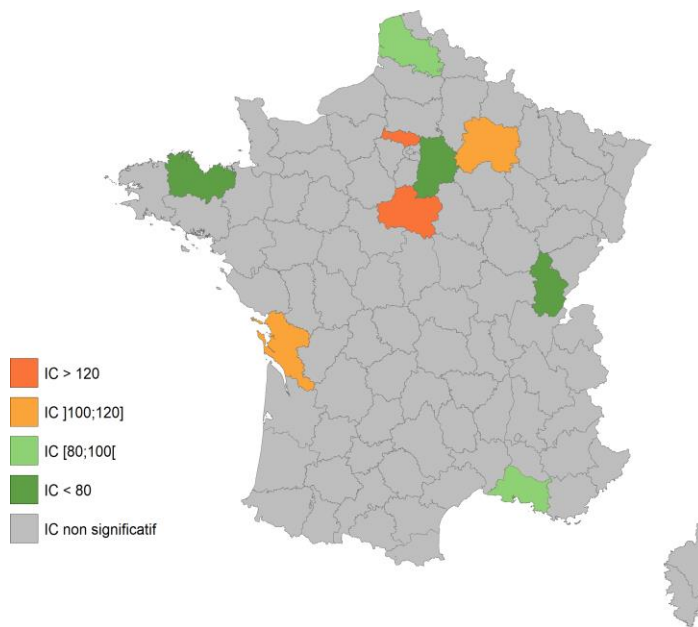
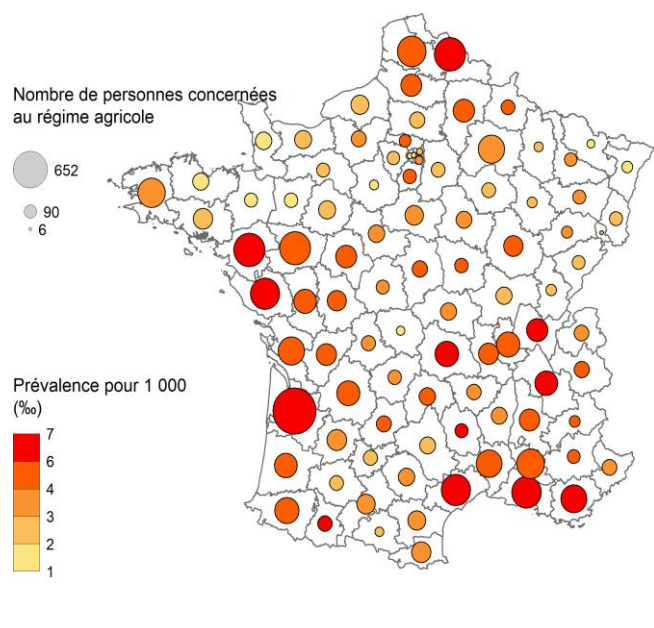
Source: SNDS



Répartition géographique

Prévalence brute par département

Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :

Vert foncé / Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. **Gris** : différences non significatives. **Orange / Rouge** : surreprésentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.



Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G12 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Hospitalisation : Pathologies ou traitements dentaires (HHP_DOS_DEN) : est à retrouver ici : [méthode de repérage des pathologies dans la cartographie](#)
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommateurs observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommateurs attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommateurs en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.



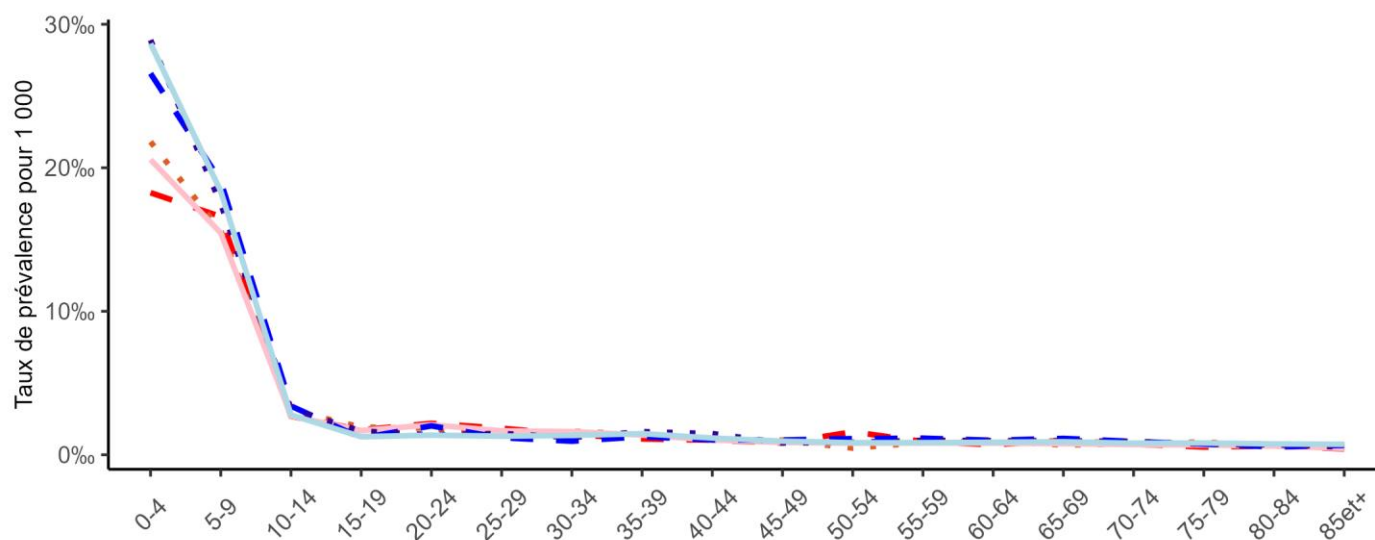
Hospitalisation : Maladies infectieuses ORL

Au régime agricole en 2023

Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommateurs du régime agricole concernés : 6 952
Evolution moyenne annuelle de 2019 à 2023 : + 0,62 %
- Taux de prévalence : 2,5 ‰
- Âge moyen : 20,9 ans – Âge médian : 7 ans
- Répartition hommes/femmes : 57,1 % / 42,9 %
- Nombre de nouveaux cas en 2023 : 6 648

Taux de prévalence pour 1 000 en 2023, par âge, par sexe et par régime



MSA

- Femmes non-salariées
- ... Femmes salariées agricoles
- Hommes non-salariés
- ... Hommes salariés agricoles

Tous régimes (RG, SLM, MSA, SSI)

- Femmes tous régimes
- Hommes tous régimes

Source: SNDS



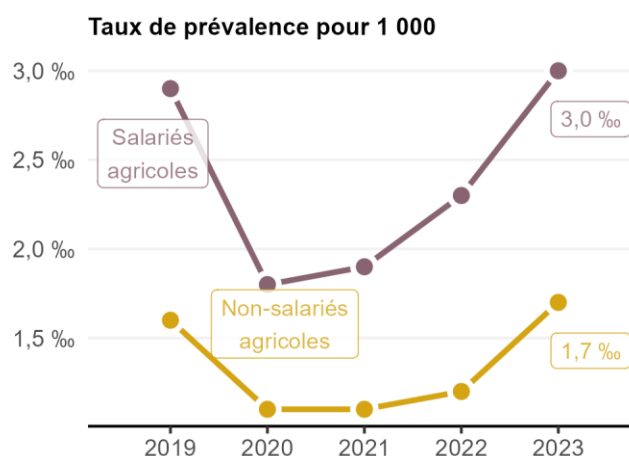
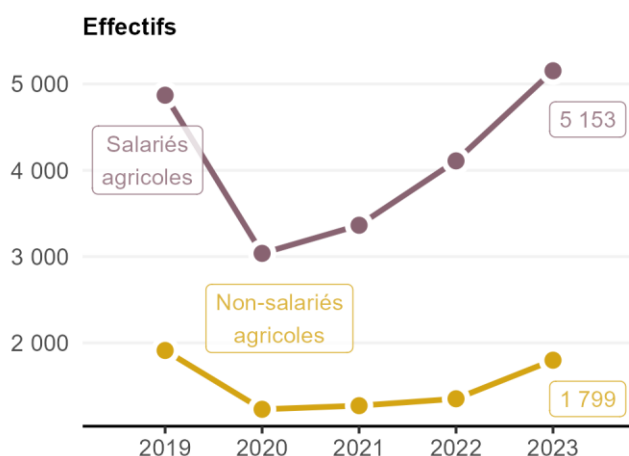
Indices comparatifs* et coût

Régime	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité
Non-salariés	1 799	100,1	Non significatif
Salariés	5 153	101,9	Non significatif

Source: SNDS

*L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.

Effectifs et taux de prévalence de 2019 à 2023, par régime



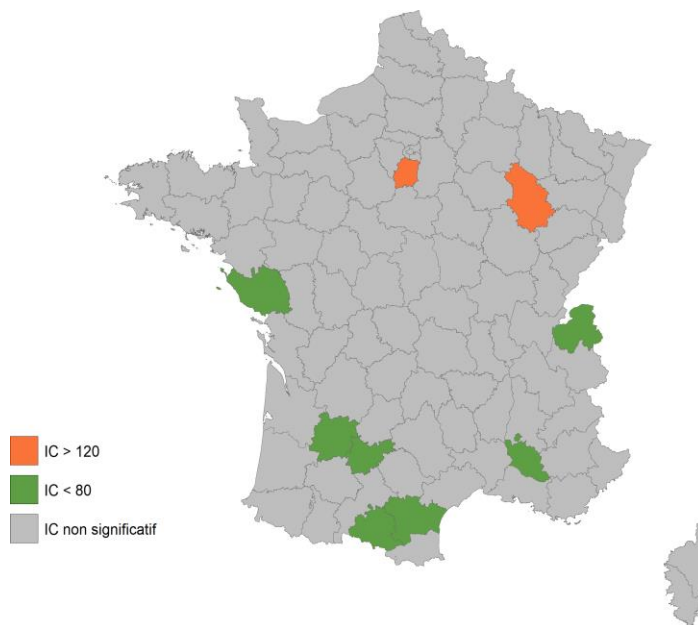
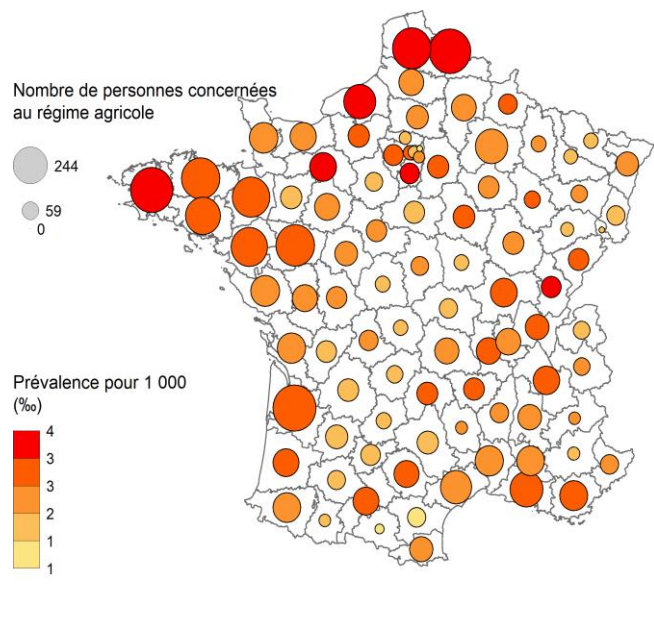
Source: SNDS



Répartition géographique

Prévalence brute par département

Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :

Vert foncé / Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. **Gris** : différences non significatives. **Orange / Rouge** : surreprésentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.



Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G12 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Hospitalisation : Maladies infectieuses ORL (HHP_DOS_INF) : est à retrouver ici : [méthode de repérage des pathologies dans la cartographie](#)
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommateurs observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommateurs attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommateurs en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.



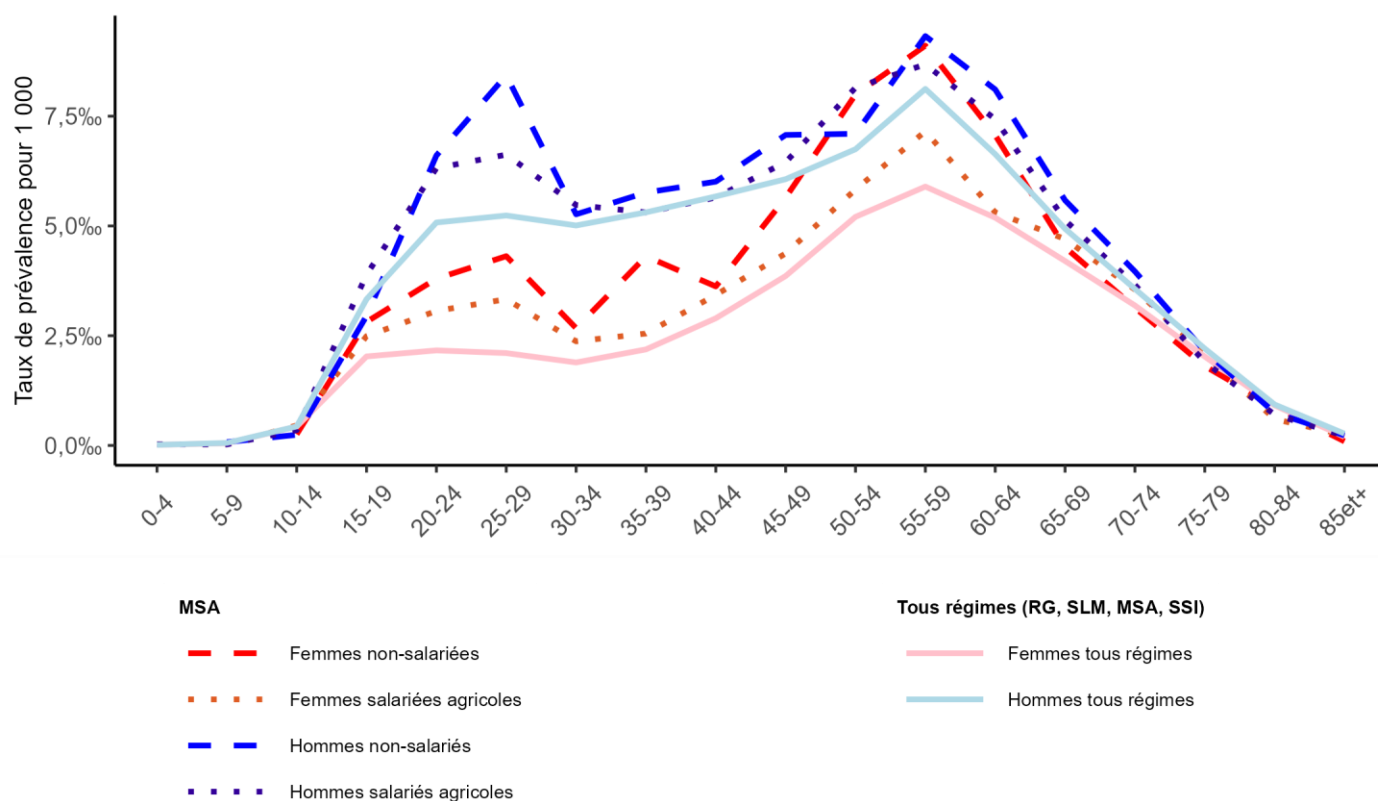
Hospitalisation : Arthroscopies, biopsies ostéo-articulaires

Au régime agricole en 2023

Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommateurs du régime agricole concernés : 10 918
Evolution moyenne annuelle de 2019 à 2023 : - 0,26 %
- Taux de prévalence : 3,9 ‰
- Âge moyen : 50,1 ans – Âge médian : 53 ans
- Répartition hommes/femmes : 66,5 % / 33,5 %
- Nombre de nouveaux cas en 2023 : 10 502

Taux de prévalence pour 1 000 en 2023, par âge, par sexe et par régime



Source: SNDS



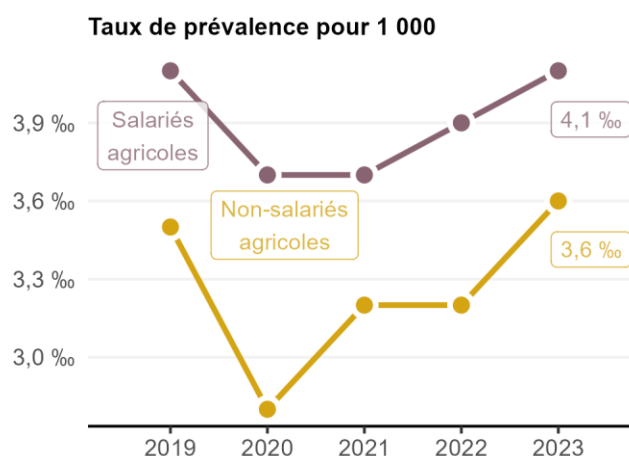
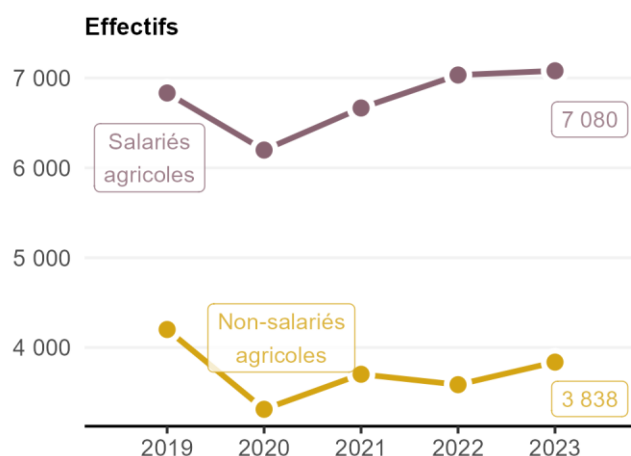
Indices comparatifs* et coût

Régime	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité
Non-salariés	3 838	115,5	***
Salariés	7 080	112,7	***

Source: SNDS

*L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.

Effectifs et taux de prévalence de 2019 à 2023, par régime



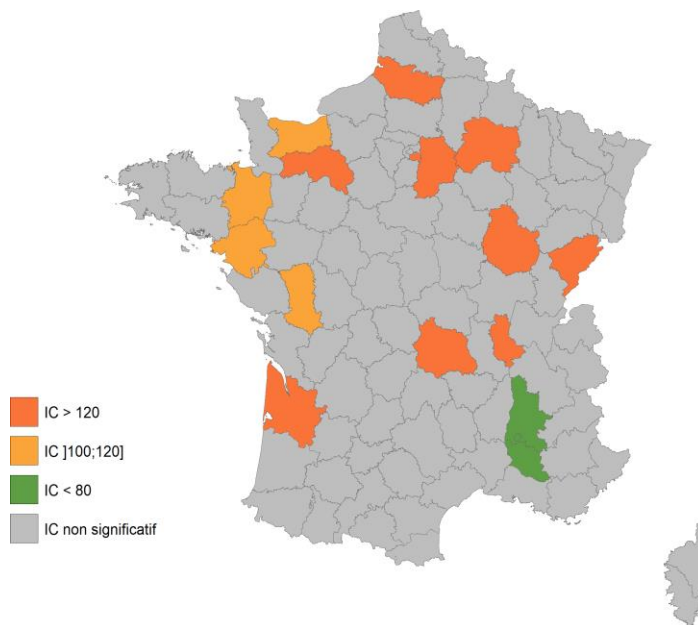
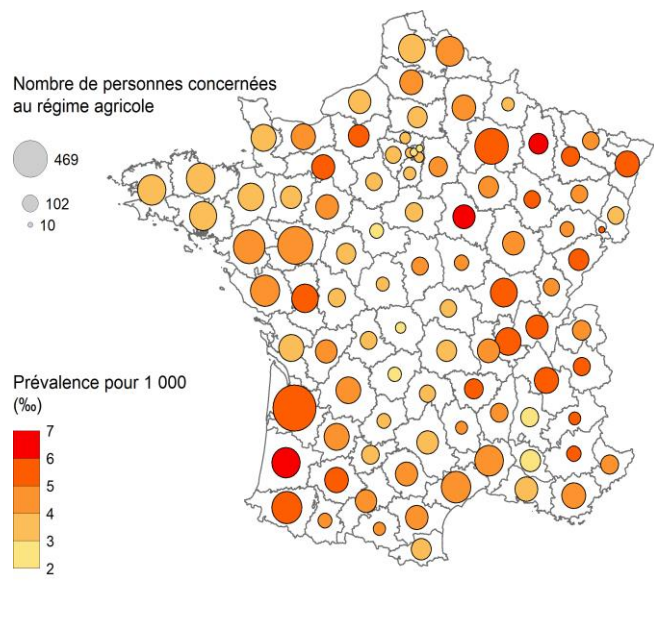
Source: SNDS



Répartition géographique

Prévalence brute par département

Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :

Vert foncé / Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. **Gris** : différences non significatives. **Orange / Rouge** : surreprésentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.



Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G12 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Hospitalisation : Arthroscopies, biopsies ostéo-articulaires (HHP_DOT_ART) : est à retrouver ici : [méthode de repérage des pathologies dans la cartographie](#)
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommateurs observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommateurs attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommateurs en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.



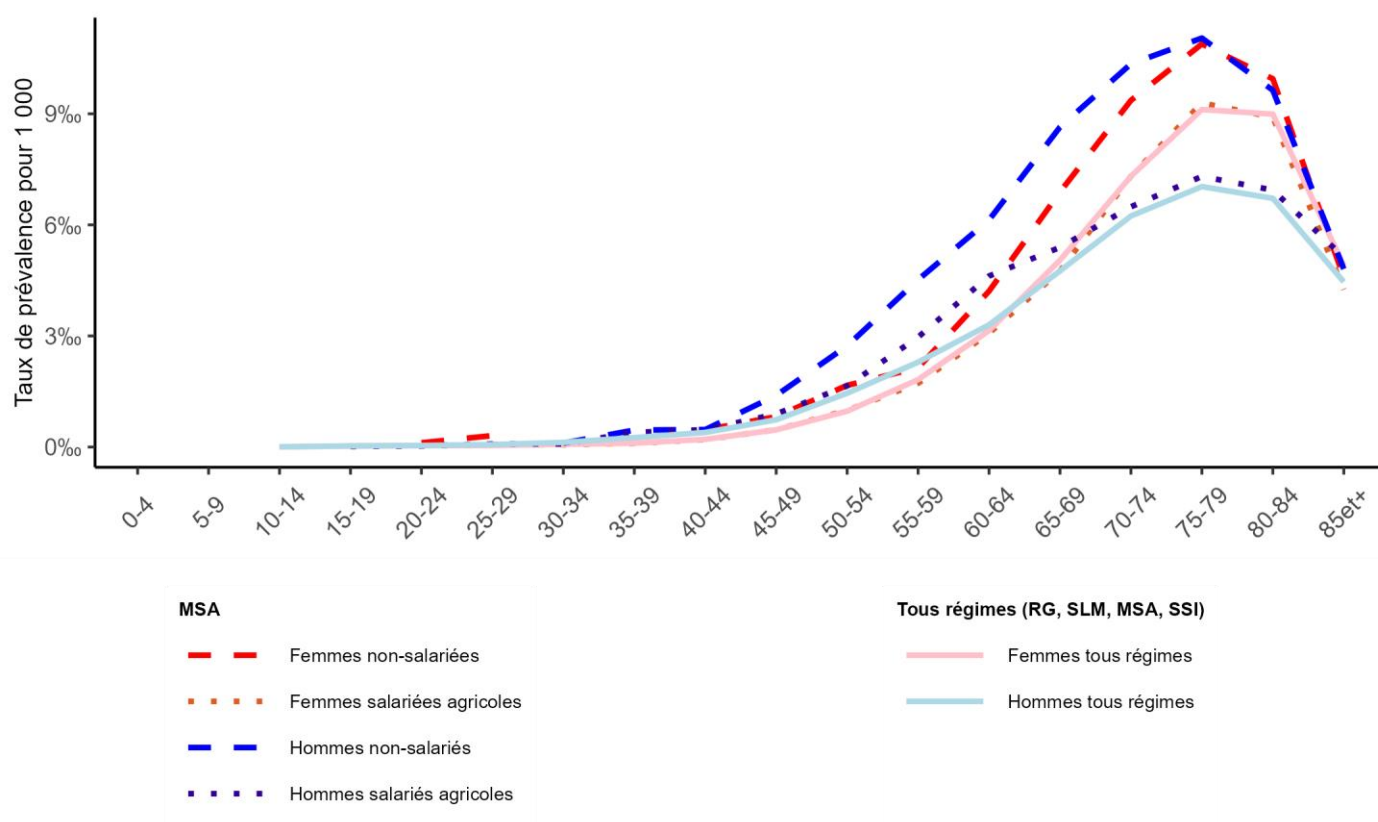
Hospitalisation : Coxarthrose (arthrose de la hanche)

Au régime agricole en 2023

Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommateurs du régime agricole concernés : 9 067
Evolution moyenne annuelle de 2019 à 2023 : + 0,02 %
- Taux de prévalence : 3,2 ‰
- Âge moyen : 72,6 ans – Âge médian : 73 ans
- Répartition hommes/femmes : 55,5 % / 44,5 %
- Nombre de nouveaux cas en 2023 : 8 580

Taux de prévalence pour 1 000 en 2023, par âge, par sexe et par régime



Source: SNDS



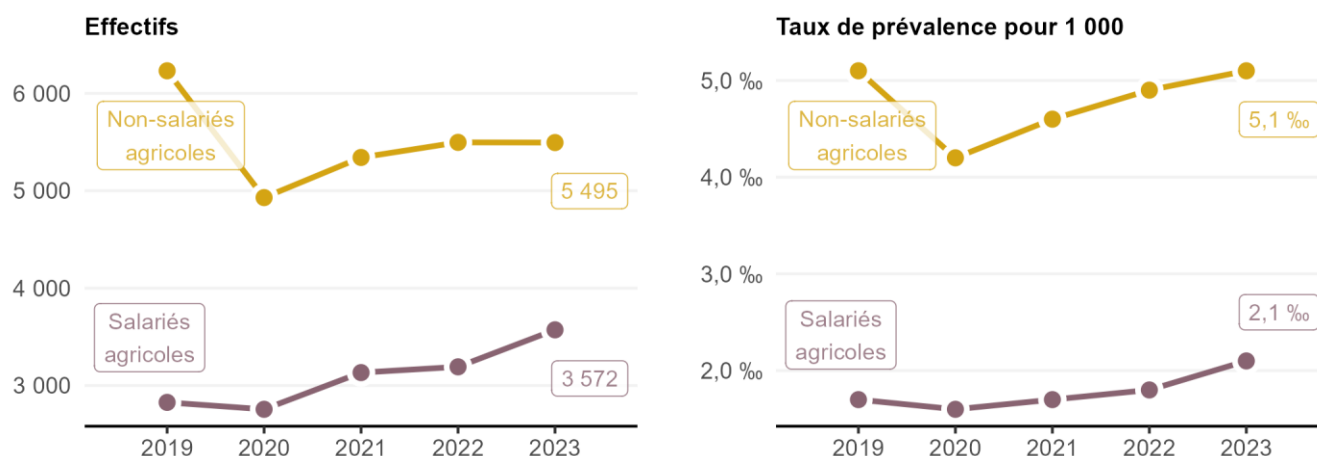
Indices comparatifs* et coût

Régime	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité
Non-salariés	5 495	133,3	***
Salariés	3 572	106,2	***

Source: SNDS

*L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.

Effectifs et taux de prévalence de 2019 à 2023, par régime



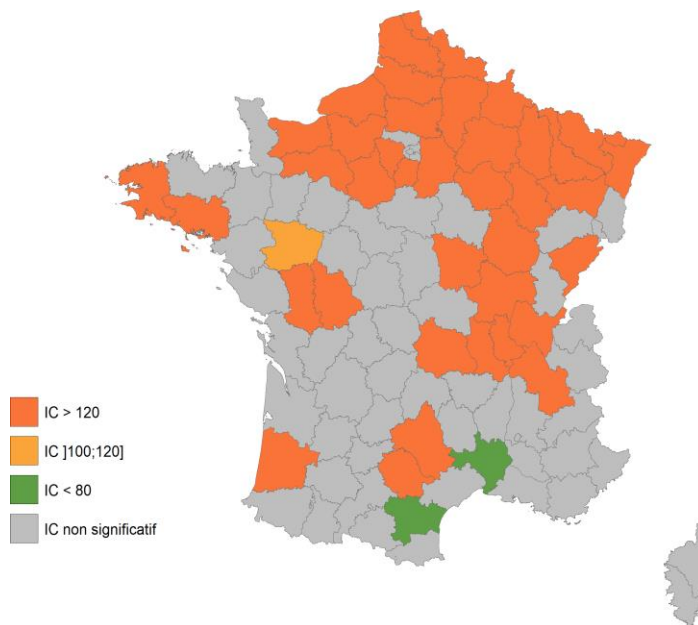
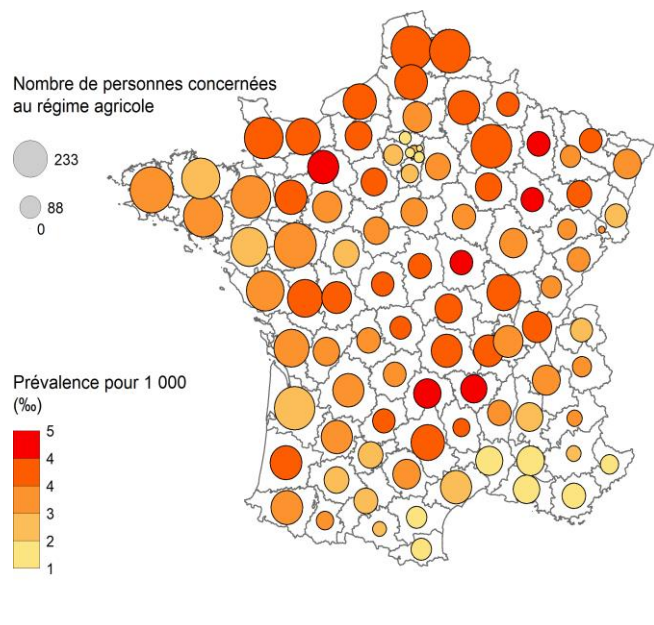
Source: SNDS



Répartition géographique

Prévalence brute par département

Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :

Vert foncé / Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. **Gris** : différences non significatives. **Orange / Rouge** : surreprésentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.



Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G12 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Hospitalisation : Coxarthrose (arthrose de la hanche) (HHP_DOT_COX) : est à retrouver ici : [méthode de repérage des pathologies dans la cartographie](#)
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommateurs observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommateurs attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommateurs en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.



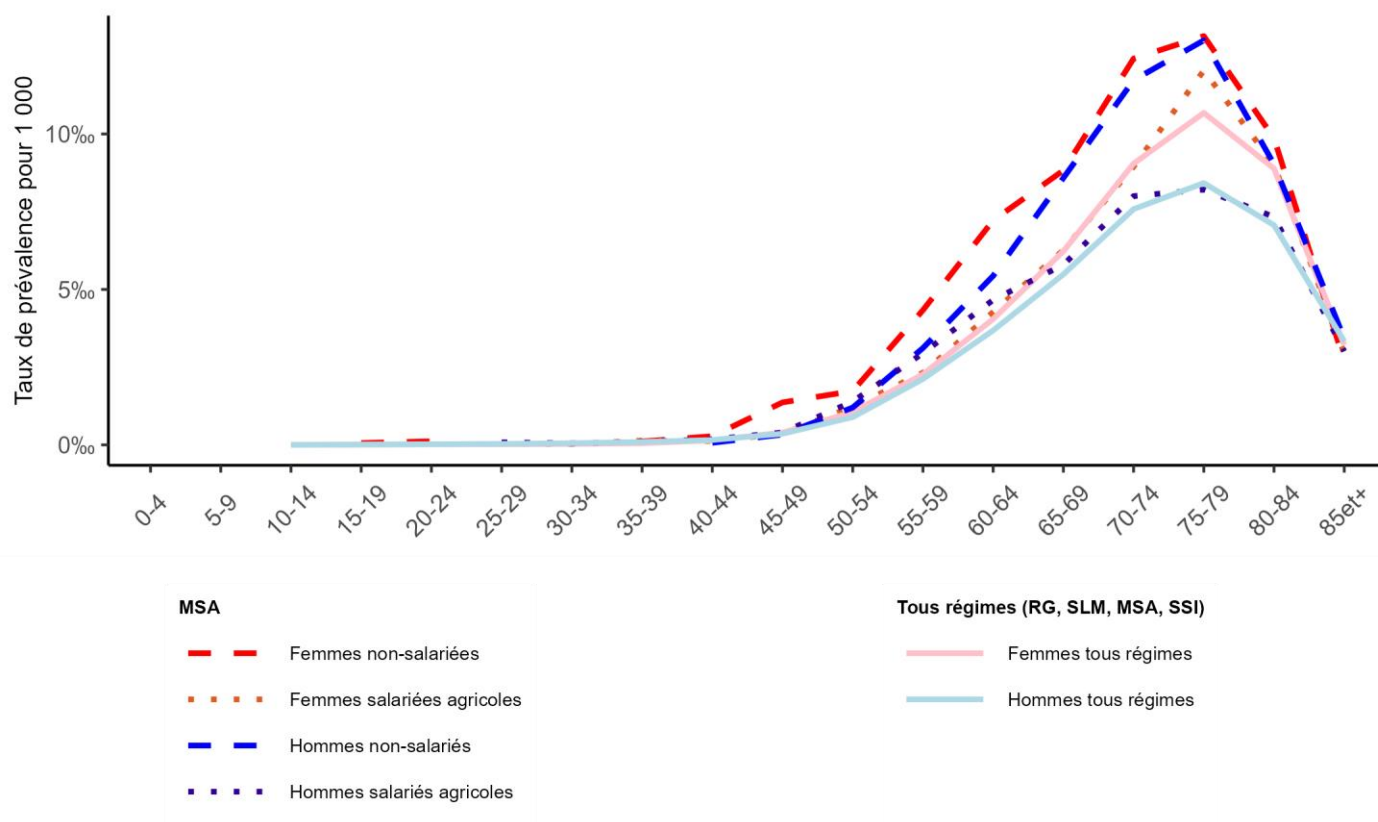
Hospitalisation : Gonarthrose (arthrose du genou)

Au régime agricole en 2023

Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommateurs du régime agricole concernés : 9 340
Evolution moyenne annuelle de 2019 à 2023 : + 1,19 %
- Taux de prévalence : 3,3 ‰
- Âge moyen : 72,2 ans – Âge médian : 73 ans
- Répartition hommes/femmes : 52,2 % / 47,8 %
- Nombre de nouveaux cas en 2023 : 8 621

Taux de prévalence pour 1 000 en 2023, par âge, par sexe et par régime



Source: SNDS



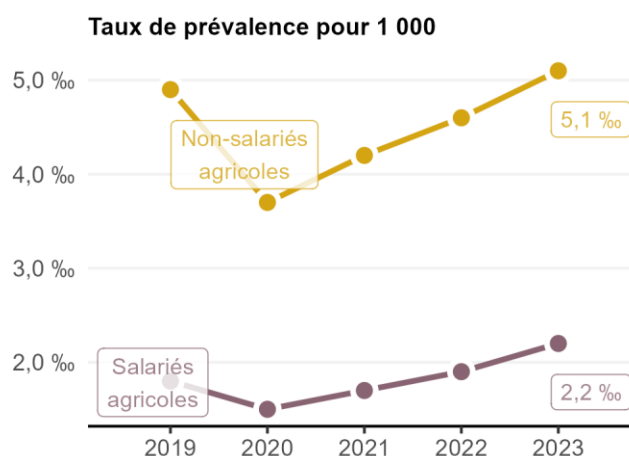
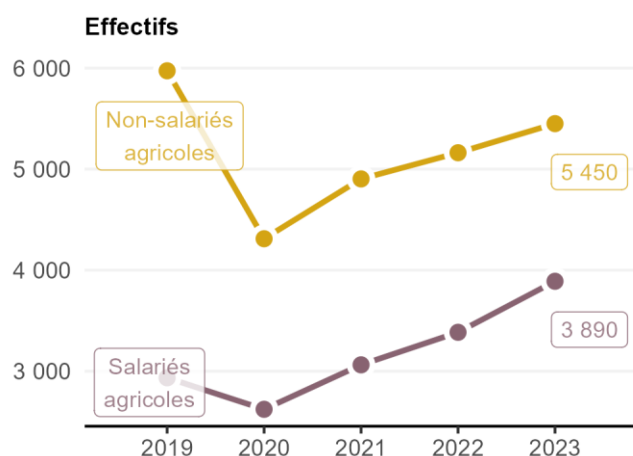
Indices comparatifs* et coût

Régime	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité
Non-salariés	5 450	131,3	***
Salariés	3 890	106,8	***

Source: SNDS

*L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.

Effectifs et taux de prévalence de 2019 à 2023, par régime



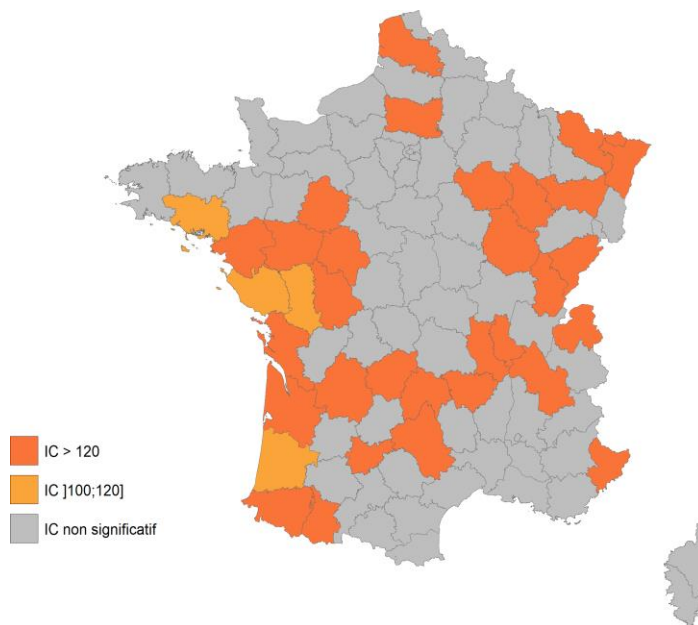
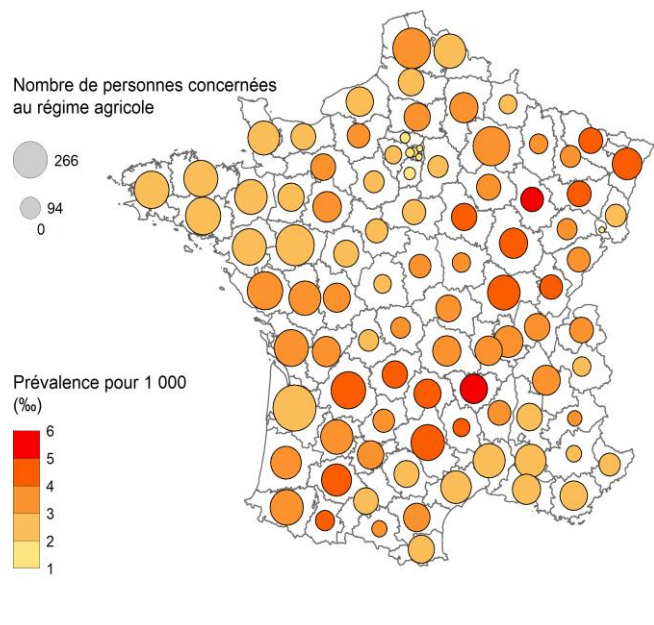
Source: SNDS



Répartition géographique

Prévalence brute par département

Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :

Vert foncé / Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. **Gris** : différences non significatives. **Orange / Rouge** : surreprésentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.



Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G12 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Hospitalisation : Gonarthrose (arthrose du genou) (HHP_DOT_GON) : est à retrouver ici : [méthode de repérage des pathologies dans la cartographie](#)
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommateurs observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommateurs attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommateurs en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.



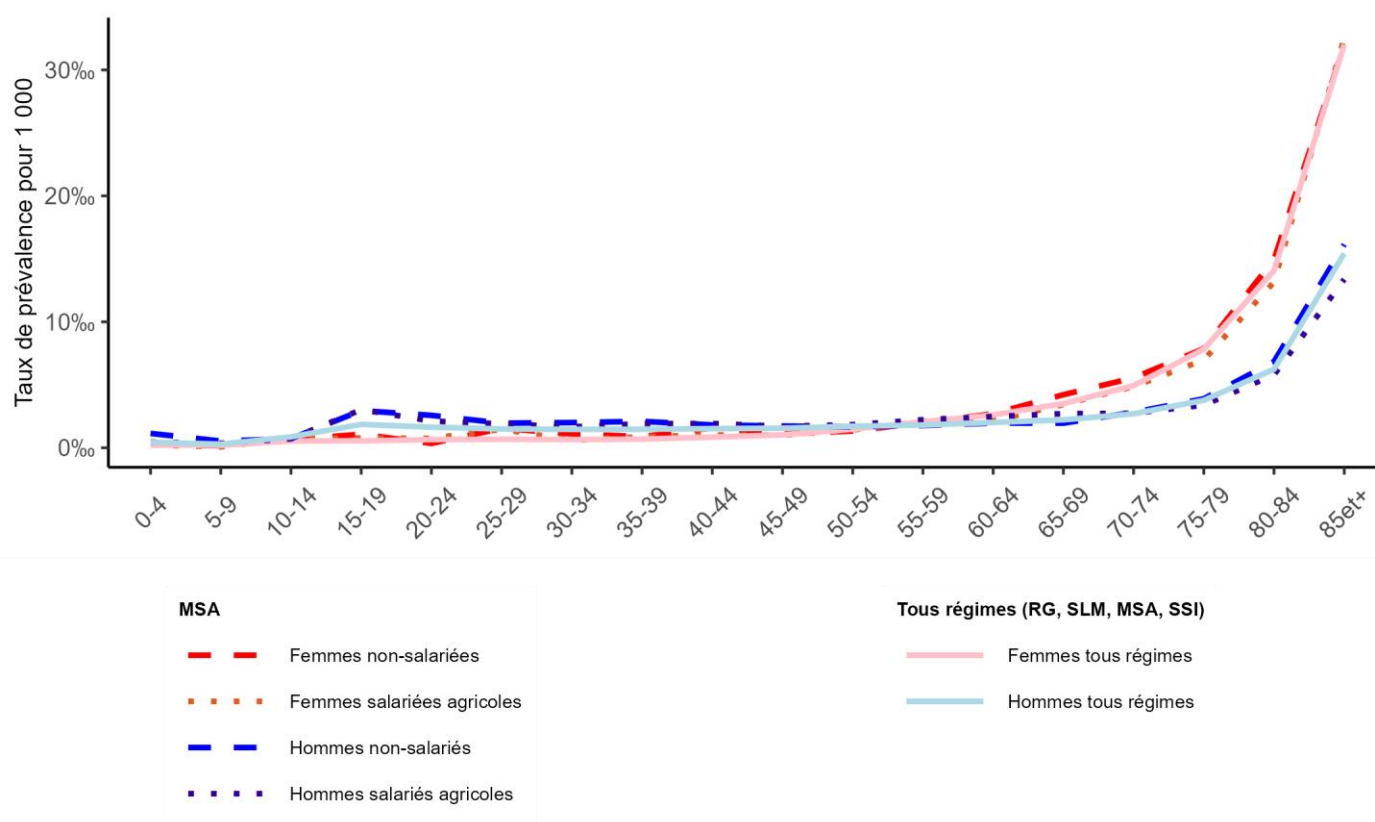
Hospitalisation : Fracture du membre inférieur

Au régime agricole en 2023

Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommateurs du régime agricole concernés : 13 896
Evolution moyenne annuelle de 2019 à 2023 : - 2,49 %
- Taux de prévalence : 4,9 ‰
- Âge moyen : 77,2 ans – Âge médian : 86 ans
- Répartition hommes/femmes : 34,4 % / 65,6 %
- Nombre de nouveaux cas en 2023 : 13 432

Taux de prévalence pour 1 000 en 2023, par âge, par sexe et par régime



Source: SNDS



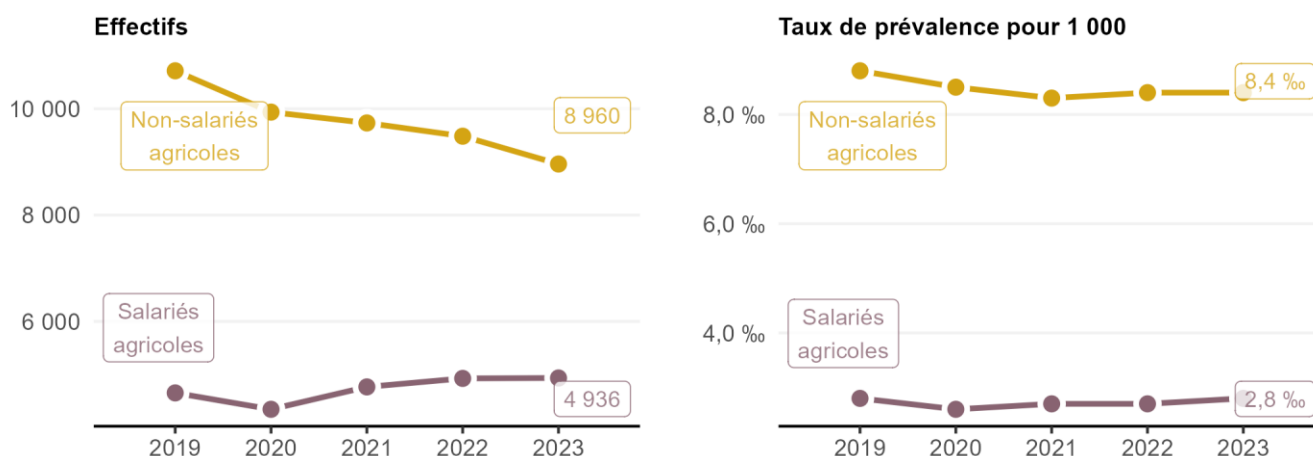
Indices comparatifs* et coût

Régime	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité
Non-salariés	8 960	102,9	***
Salariés	4 936	104,8	***

Source: SNDS

*L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.

Effectifs et taux de prévalence de 2019 à 2023, par régime



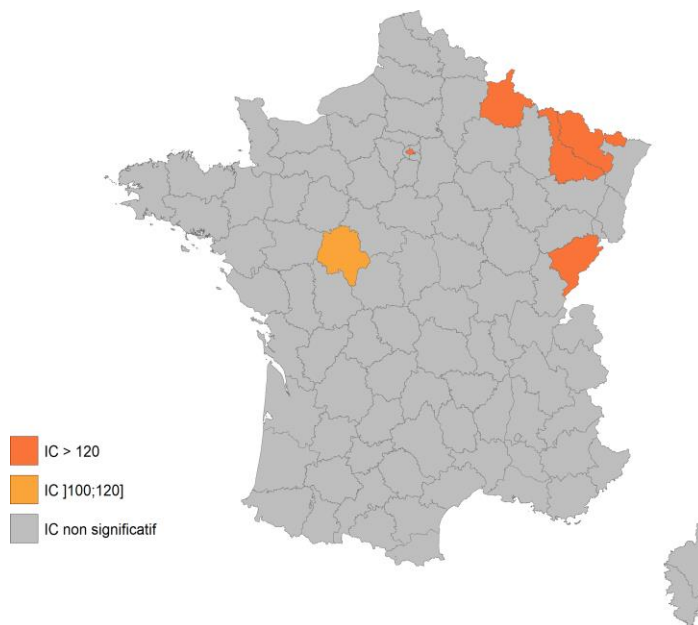
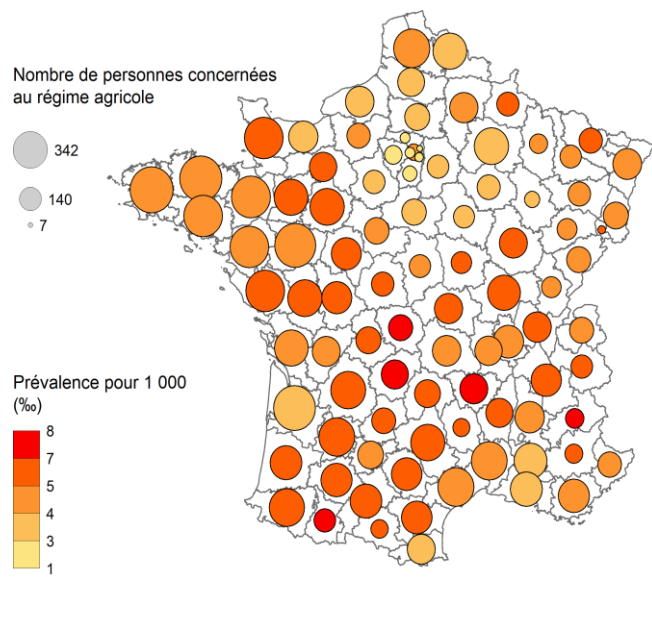
Source: SNDS



Répartition géographique

Prévalence brute par département

Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :

Vert foncé / Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. **Gris** : différences non significatives. **Orange / Rouge** : surreprésentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.



Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G12 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Hospitalisation : Fracture du membre inférieur (HHP_DOT_FMI) : est à retrouver ici : [méthode de repérage des pathologies dans la cartographie](#)
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommateurs observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommateurs attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommateurs en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.



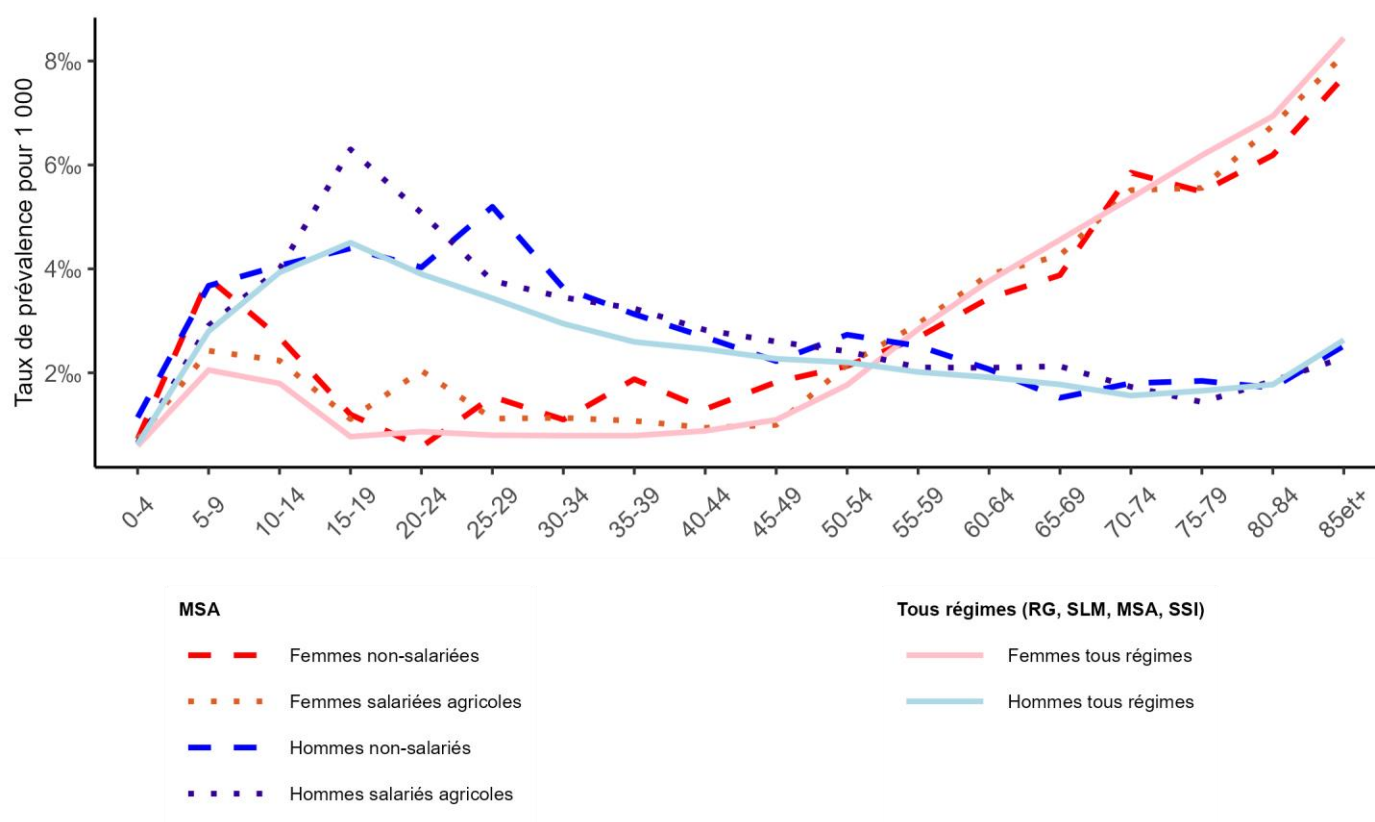
Hospitalisation : Fracture du membre supérieur

Au régime agricole en 2023

Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommateurs du régime agricole concernés : 8 840
Evolution moyenne annuelle de 2019 à 2023 : - 0,98 %
- Taux de prévalence : 3,1 ‰
- Âge moyen : 55,9 ans – Âge médian : 61 ans
- Répartition hommes/femmes : 48,1 % / 51,9 %
- Nombre de nouveaux cas en 2023 : 8 719

Taux de prévalence pour 1 000 en 2023, par âge, par sexe et par régime



Source: SNDS



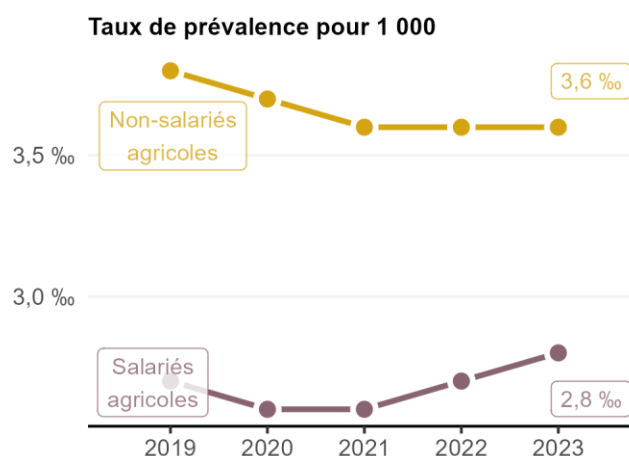
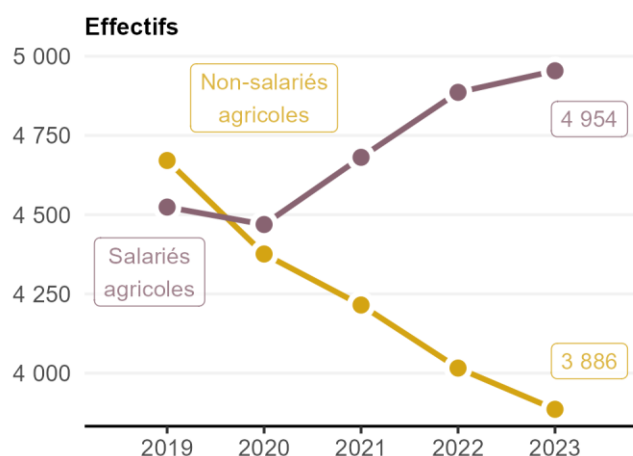
Indices comparatifs* et coût

Régime	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité
Non-salariés	3 886	100,1	Non significatif
Salariés	4 954	111,7	***

Source: SNDS

*L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.

Effectifs et taux de prévalence de 2019 à 2023, par régime



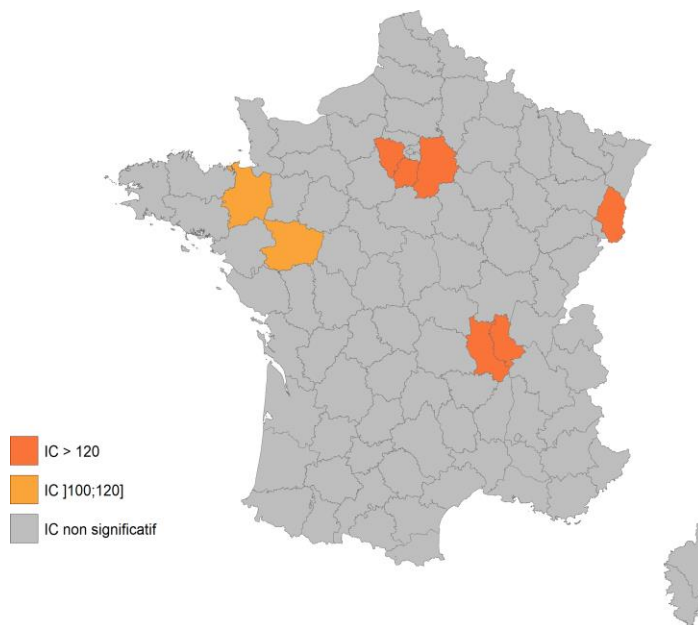
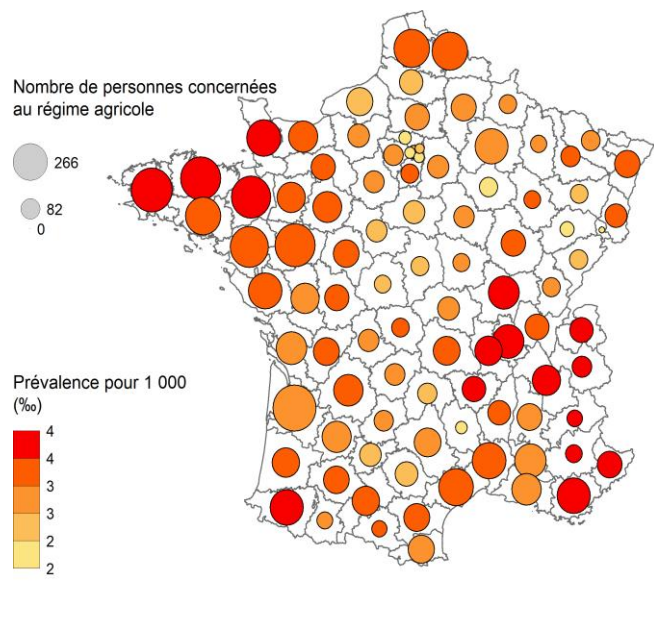
Source: SNDS



Répartition géographique

Prévalence brute par département

Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :

Vert foncé / Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. **Gris** : différences non significatives. **Orange / Rouge** : surreprésentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.



Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G12 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Hospitalisation : Fracture du membre supérieur (HHP_DOT_FMS) : est à retrouver ici : [méthode de repérage des pathologies dans la cartographie](#)
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommateurs observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommateurs attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommateurs en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.



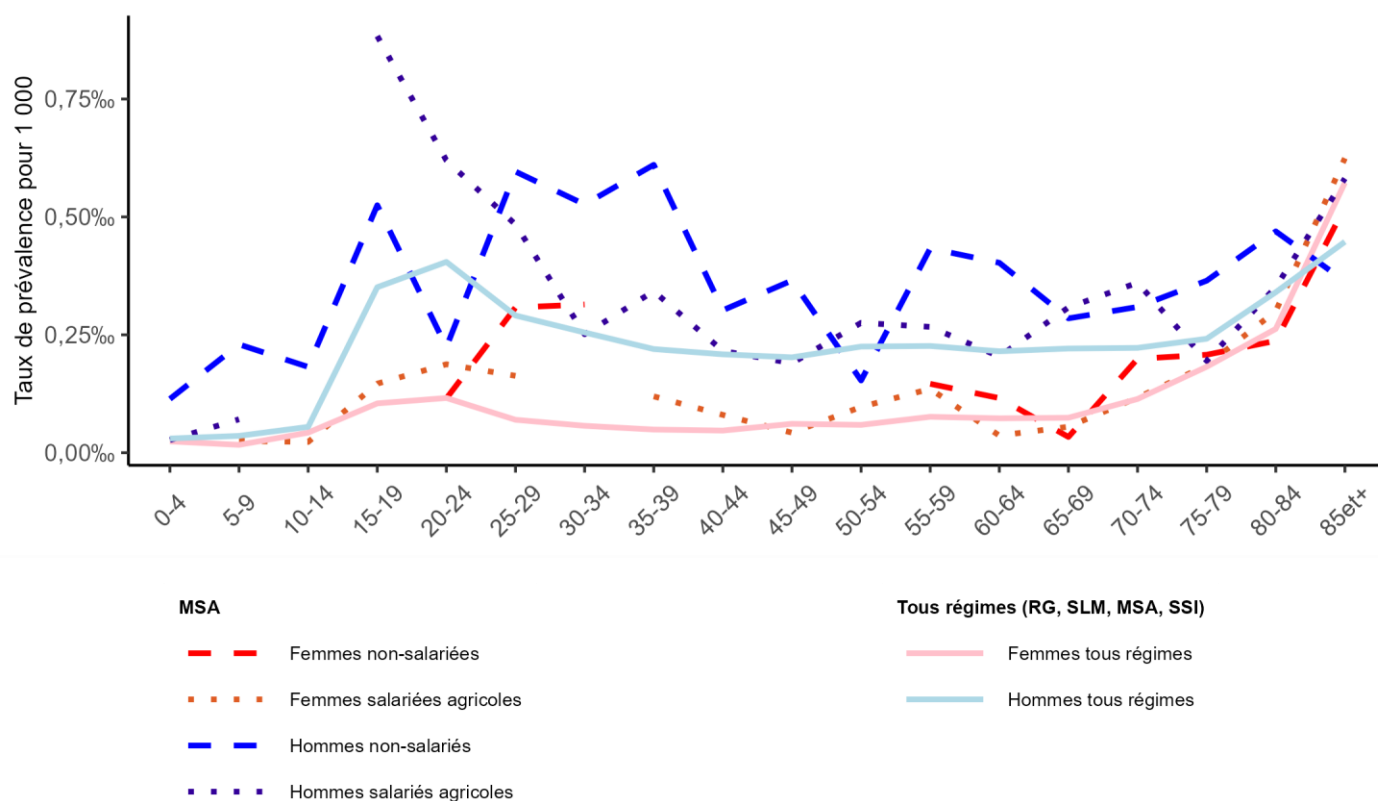
Hospitalisation : Polytraumatisme

Au régime agricole en 2023

Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommateurs du régime agricole concernés : 731
Evolution moyenne annuelle de 2019 à 2023 : + 0,95 %
- Taux de prévalence : 0,3 ‰
- Âge moyen : 55,9 ans – Âge médian : 59 ans
- Répartition hommes/femmes : 71,0 % / 29,0 %
- Nombre de nouveaux cas en 2023 : 728

Taux de prévalence pour 1 000 en 2023, par âge, par sexe et par régime



Source: SNDS



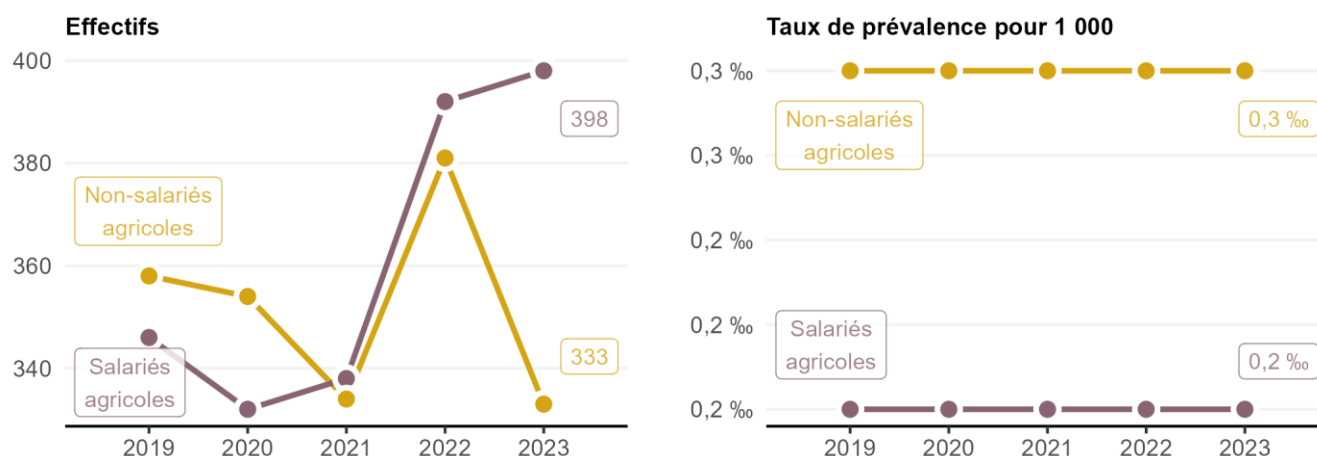
Indices comparatifs* et coût

Régime	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité
Non-salariés	333	121,2	***
Salariés	398	134,1	***

Source: SNDS

*L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.

Effectifs et taux de prévalence de 2019 à 2023, par régime

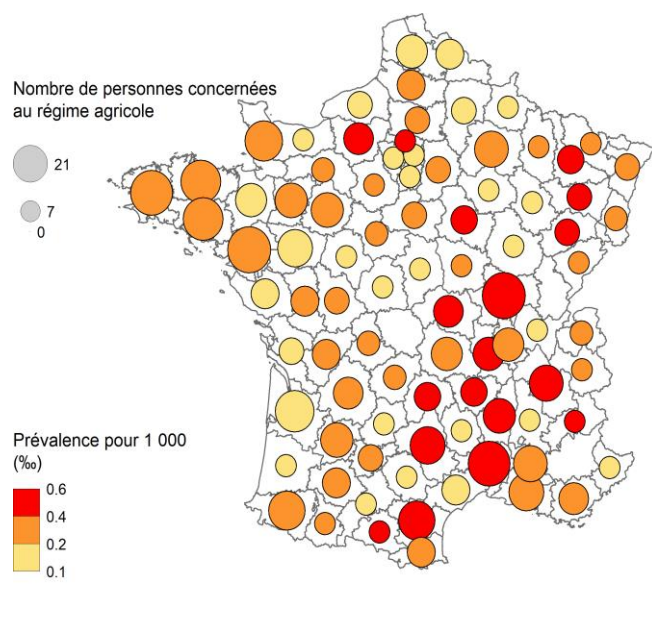


Source: SNDS

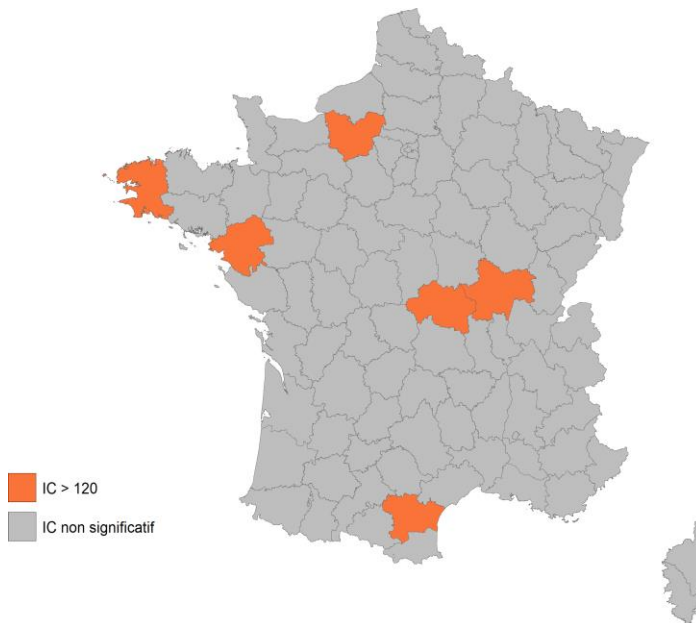


Répartition géographique

Prévalence brute par département



Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :

Vert foncé / Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. **Gris** : différences non significatives. **Orange / Rouge** : surreprésentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.



Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G12 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Hospitalisation : Polytraumatisme (HHP_DOT_POL) : est à retrouver ici : [méthode de repérage des pathologies dans la cartographie](#)
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommateurs observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommateurs attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommateurs en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.



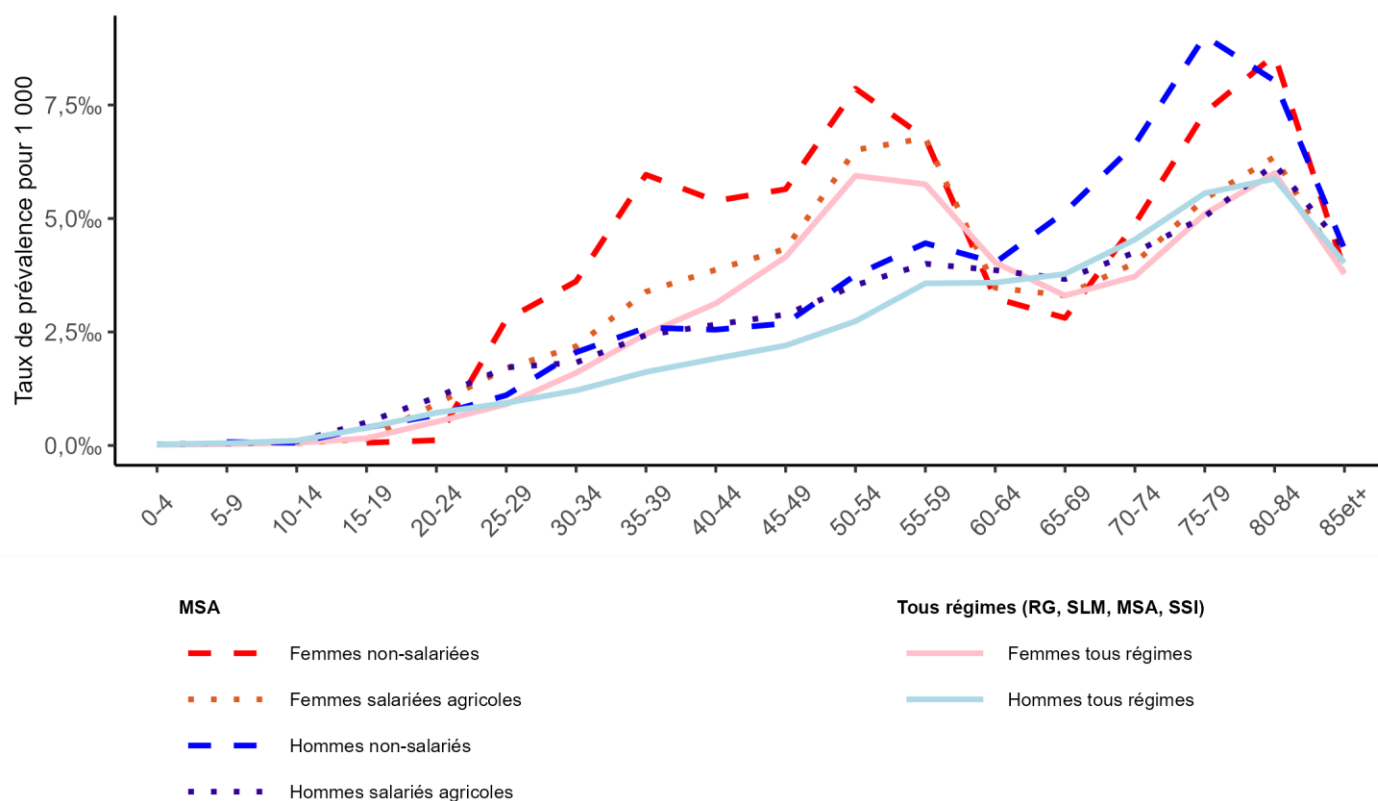
Hospitalisation : Syndrome du canal carpien

Au régime agricole en 2023

Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommateurs du régime agricole concernés : 9 661
Evolution moyenne annuelle de 2019 à 2023 : + 1,01 %
- Taux de prévalence : 3,4 ‰
- Âge moyen : 63,9 ans – Âge médian : 66 ans
- Répartition hommes/femmes : 51,9 % / 48,1 %
- Nombre de nouveaux cas en 2023 : 8 974

Taux de prévalence pour 1 000 en 2023, par âge, par sexe et par régime



Source: SNDS



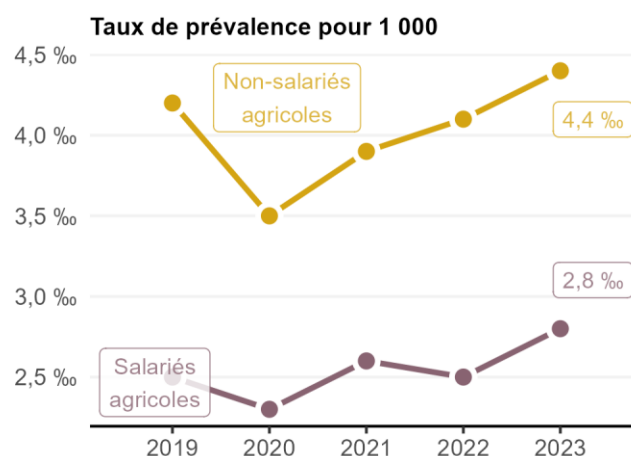
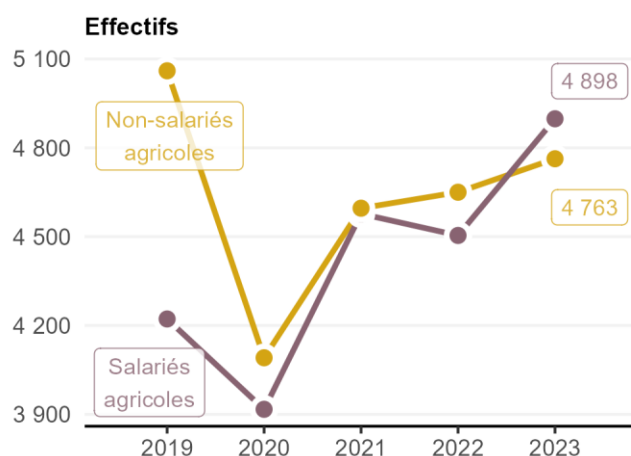
Indices comparatifs* et coût

Régime	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité
Non-salariés	4 763	127,9	***
Salariés	4 898	112,9	***

Source: SNDS

*L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.

Effectifs et taux de prévalence de 2019 à 2023, par régime



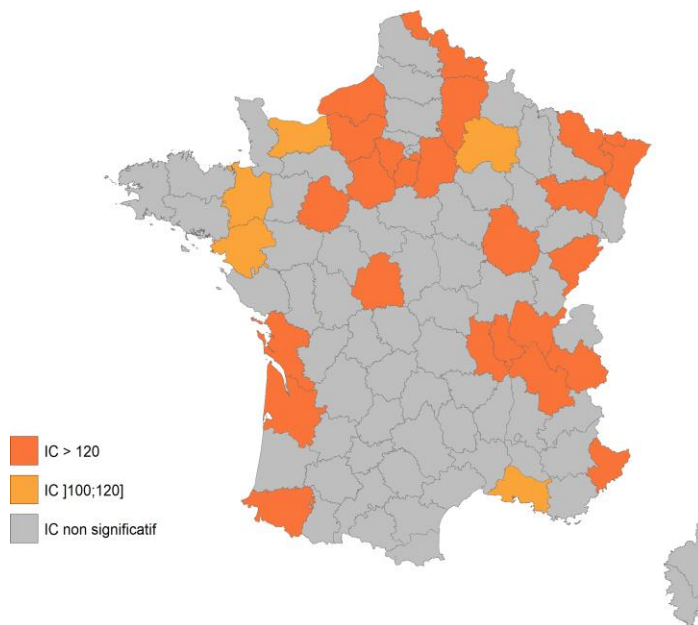
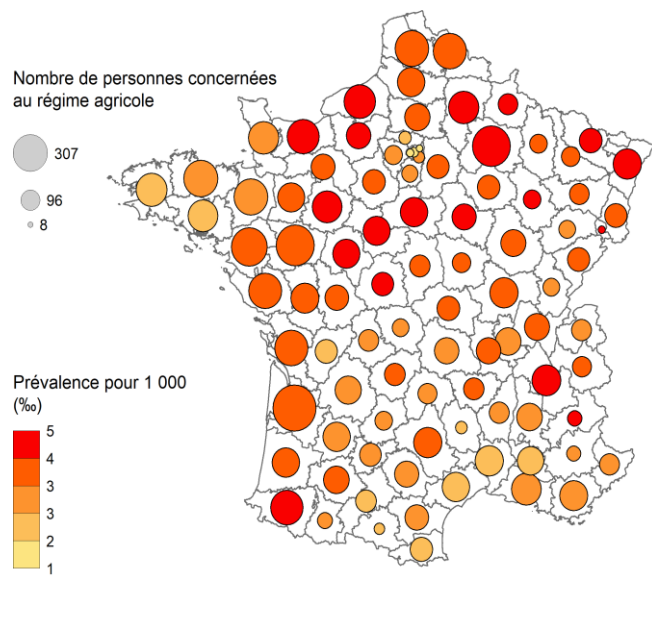
Source: SNDS



Répartition géographique

Prévalence brute par département

Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :

Vert foncé / Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. **Gris** : différences non significatives. **Orange / Rouge** : surreprésentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.



Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G12 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Hospitalisation : Syndrome du canal carpien (HHP_DOT_SCC) : est à retrouver ici : [méthode de repérage des pathologies dans la cartographie](#)
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommateurs observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommateurs attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommateurs en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.



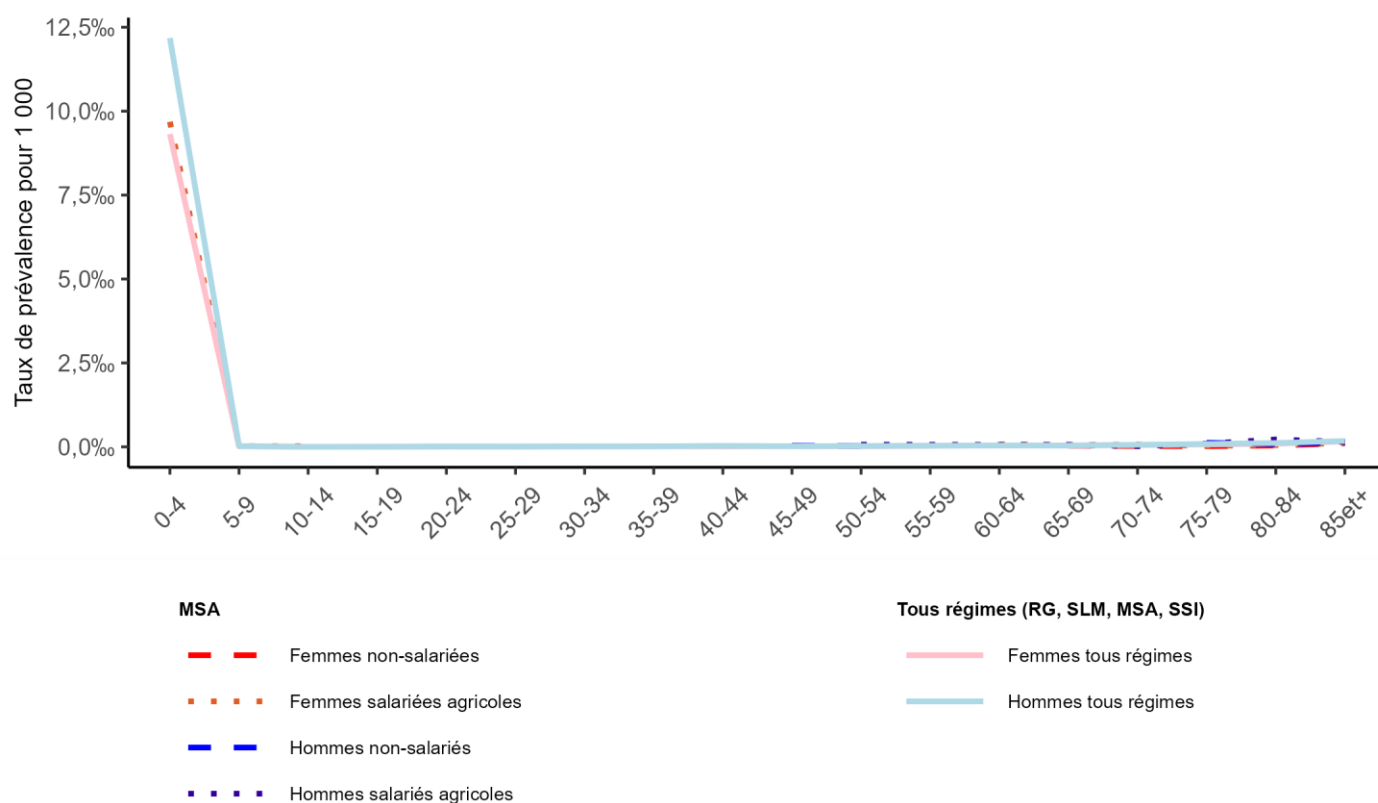
Hospitalisation : Bronchiolite

Au régime agricole en 2023

Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommateurs du régime agricole concernés : 1 030
Evolution moyenne annuelle de 2019 à 2023 : + 0,54 %
- Taux de prévalence : 0,4 ‰
- Âge moyen : 7,5 ans – Âge médian : 0 ans
- Répartition hommes/femmes : 57,4 % / 42,6 %
- Nombre de nouveaux cas en 2023 : 989

Taux de prévalence pour 1 000 en 2023, par âge, par sexe et par régime



Source: SNDS



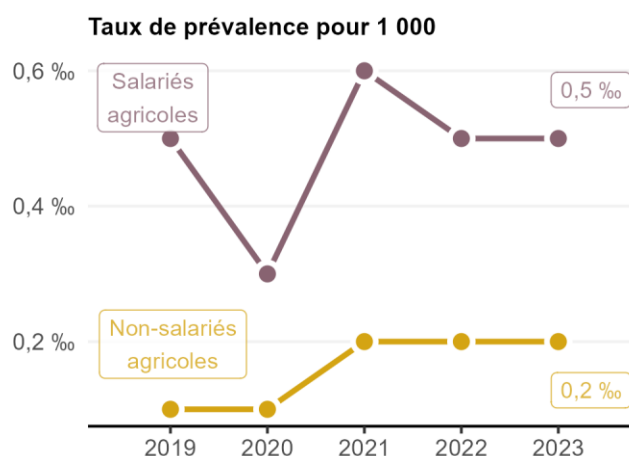
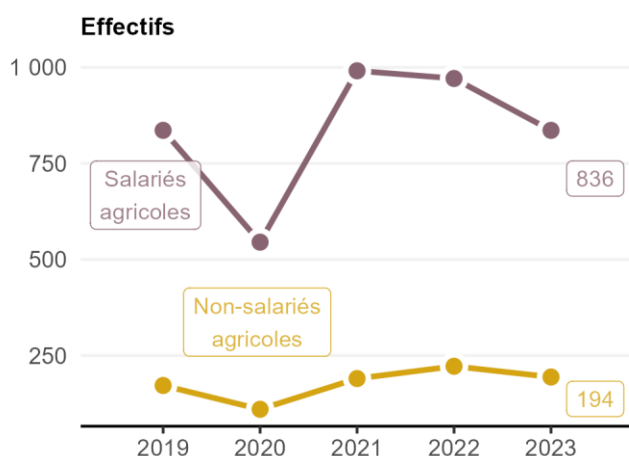
Indices comparatifs* et coût

Régime	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité
Non-salariés	194	66,8	***
Salariés	836	98,7	Non significatif

Source: SNDS

*L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.

Effectifs et taux de prévalence de 2019 à 2023, par régime



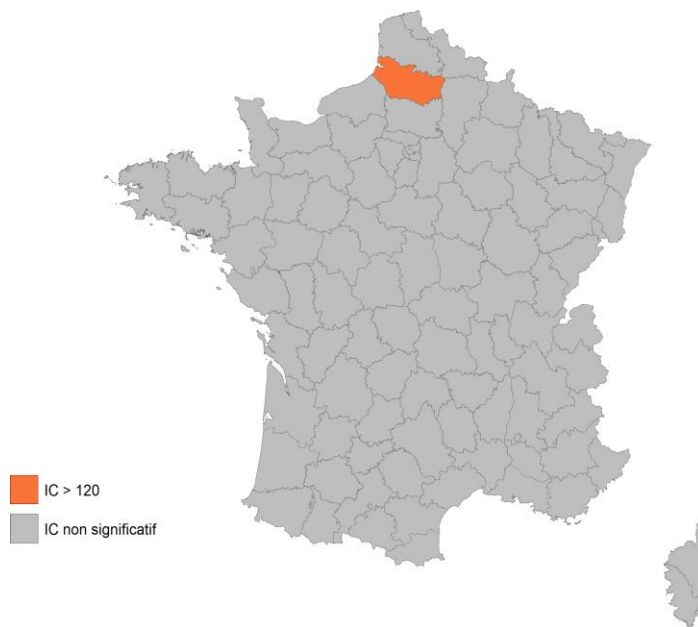
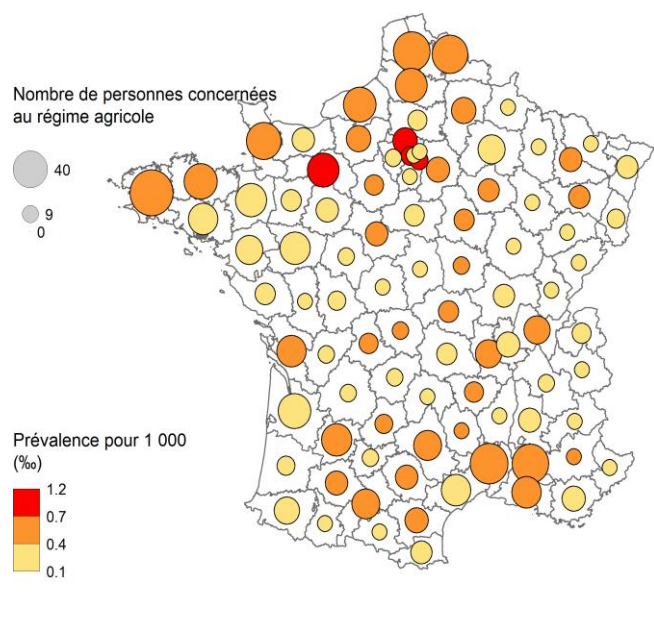
Source: SNDS



Répartition géographique

Prévalence brute par département

Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :

Vert foncé / Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. **Gris** : différences non significatives. **Orange / Rouge** : surreprésentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.



Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G12 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Hospitalisation : Bronchiolite (HHP_DPN_BRO) : est à retrouver ici : [méthode de repérage des pathologies dans la cartographie](#)
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommateurs observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommateurs attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommateurs en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.



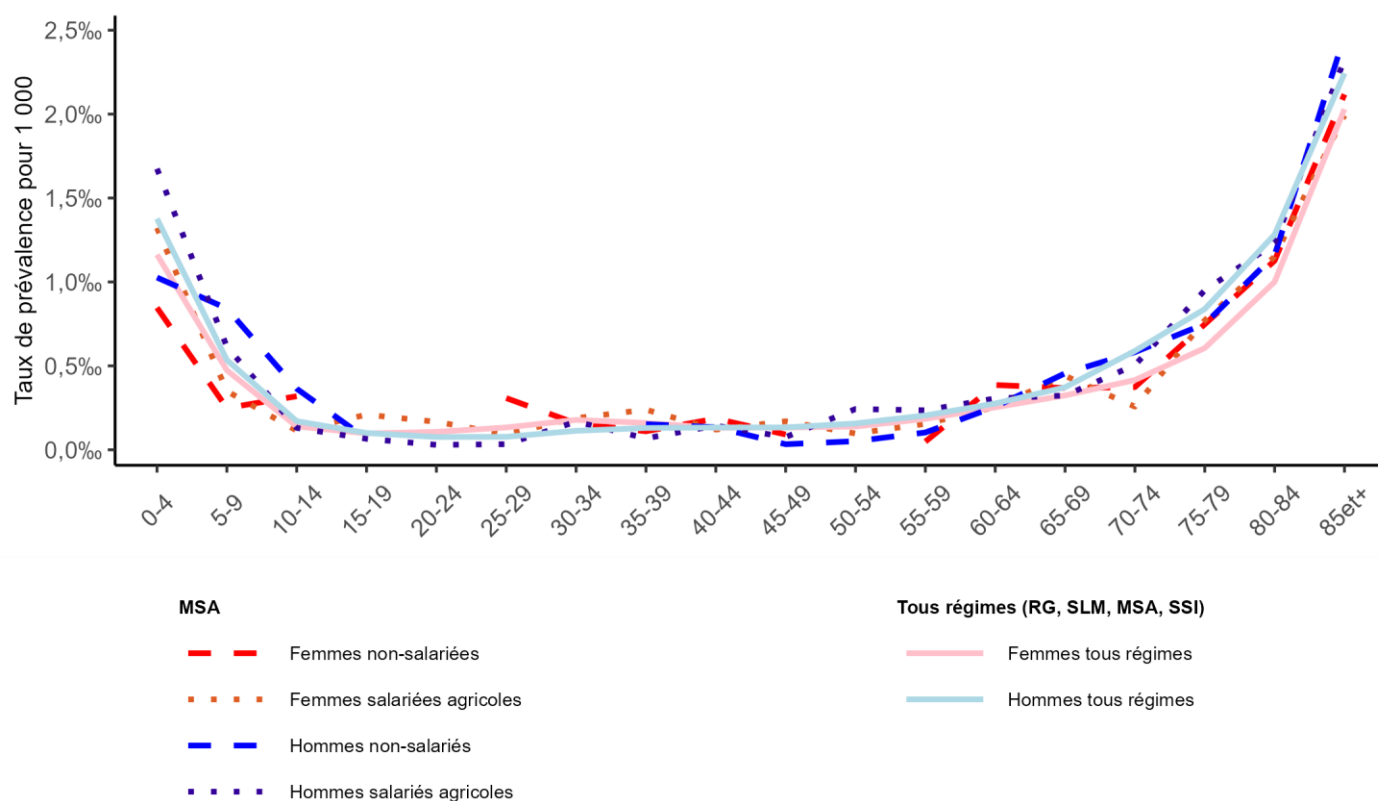
Hospitalisation : Grippe

Au régime agricole en 2023

Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommateurs du régime agricole concernés : 1 502
Evolution moyenne annuelle de 2019 à 2023 : - 7,45 %
- Taux de prévalence : 0,5 ‰
- Âge moyen : 68,3 ans – Âge médian : 81 ans
- Répartition hommes/femmes : 48,9 % / 51,1 %
- Nombre de nouveaux cas en 2023 : 1 466

Taux de prévalence pour 1 000 en 2023, par âge, par sexe et par régime



Source: SNDS



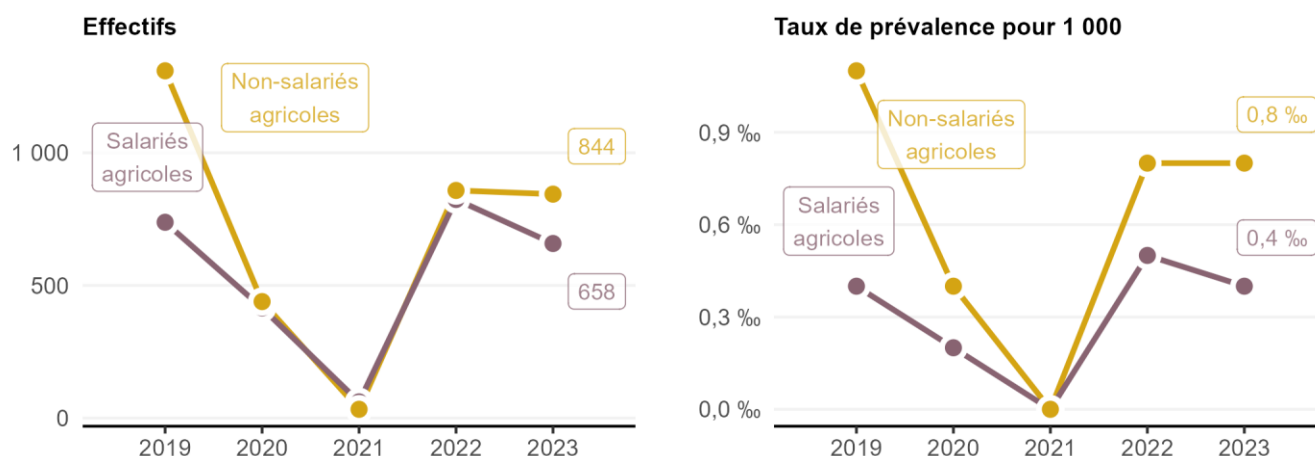
Indices comparatifs* et coût

Régime	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité
Non-salariés	844	102,1	Non significatif
Salariés	658	103,4	Non significatif

Source: SNDS

*L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.

Effectifs et taux de prévalence de 2019 à 2023, par régime



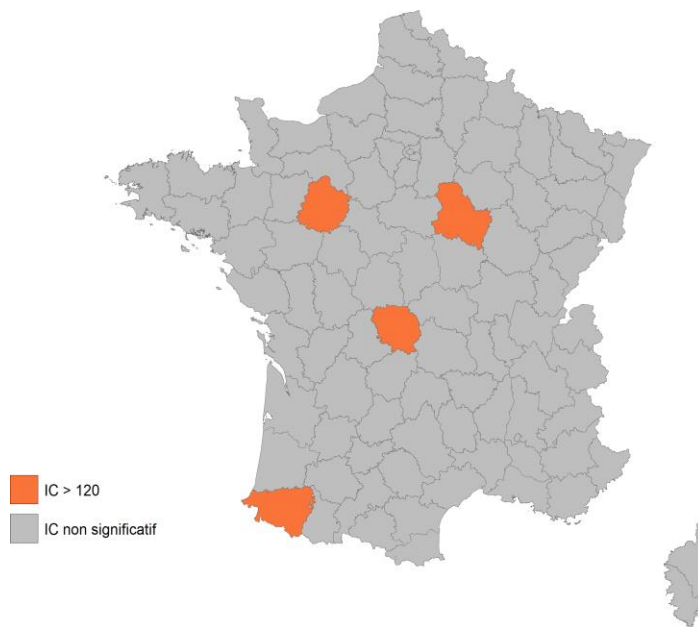
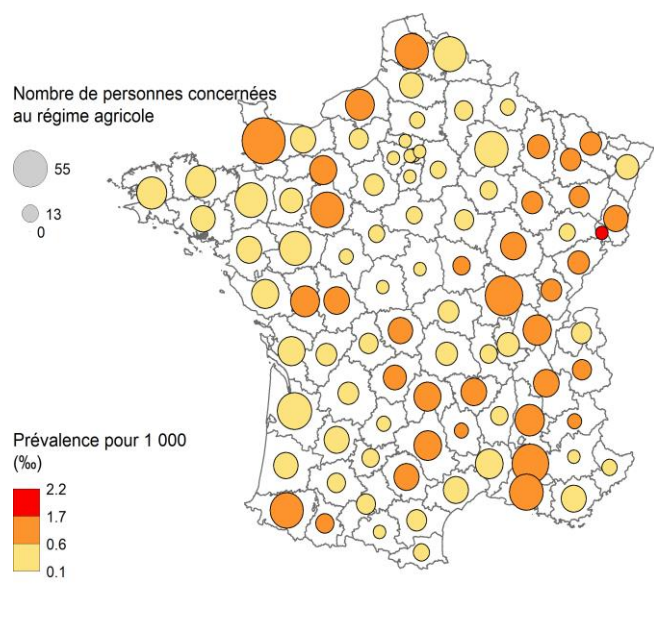
Source: SNDS



Répartition géographique

Prévalence brute par département

Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :

Vert foncé / Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. **Gris** : différences non significatives. **Orange / Rouge** : surreprésentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.



Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G12 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Hospitalisation : Grippe (HHP_DPN_GRI) : est à retrouver ici : [méthode de repérage des pathologies dans la cartographie](#)
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommateurs observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommateurs attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommateurs en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.



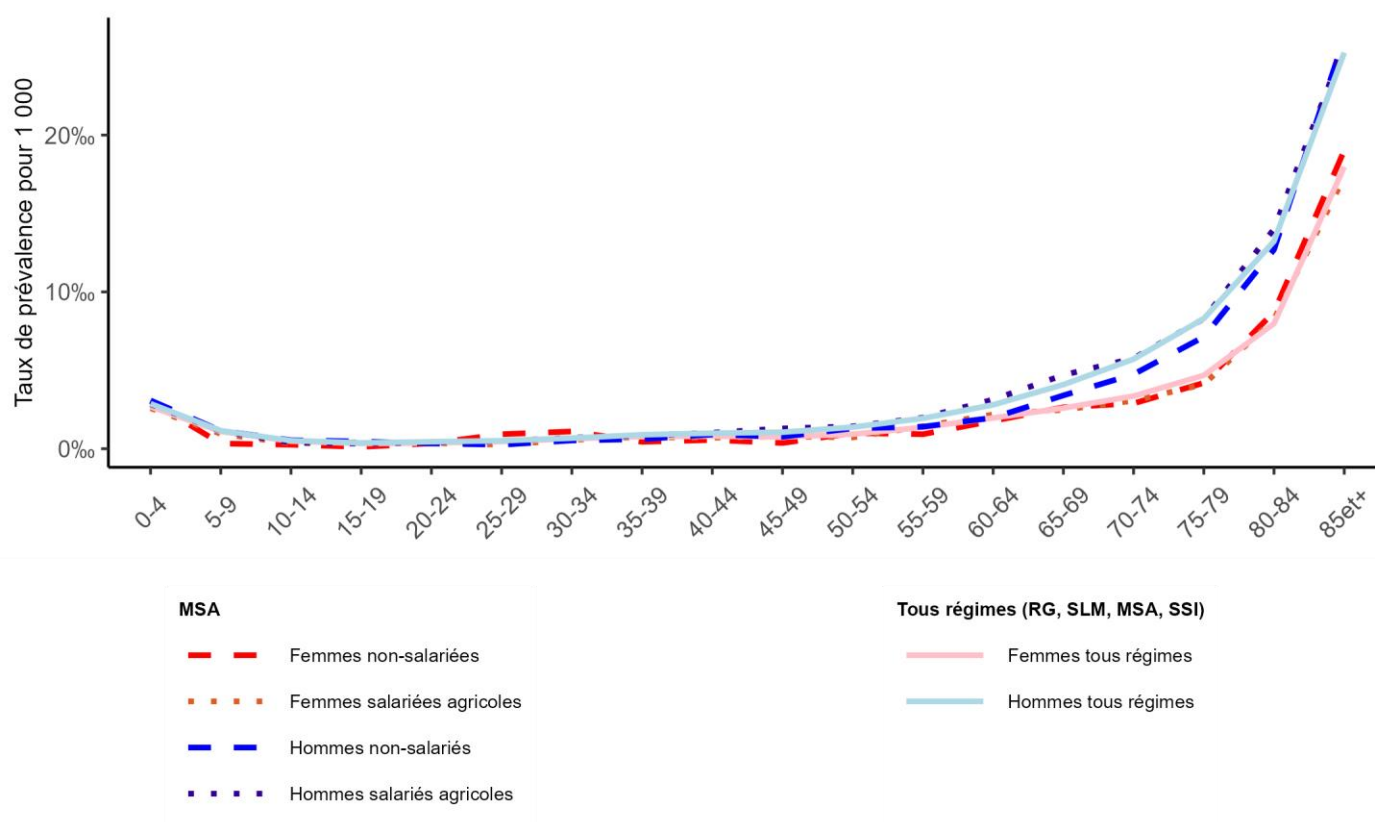
Hospitalisation : Pneumopathie (hors grippe)

Au régime agricole en 2023

Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommateurs du régime agricole concernés : 11 978
Evolution moyenne annuelle de 2019 à 2023 : - 5,03 %
- Taux de prévalence : 4,3 ‰
- Âge moyen : 77,9 ans – Âge médian : 85 ans
- Répartition hommes/femmes : 53,8 % / 46,2 %
- Nombre de nouveaux cas en 2023 : 11 424

Taux de prévalence pour 1 000 en 2023, par âge, par sexe et par régime



Source: SNDS



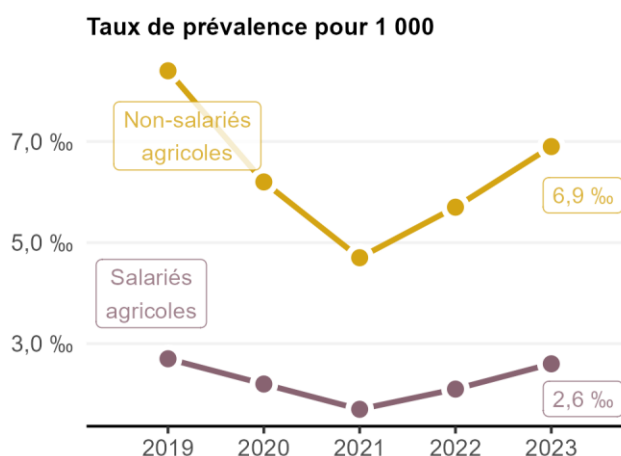
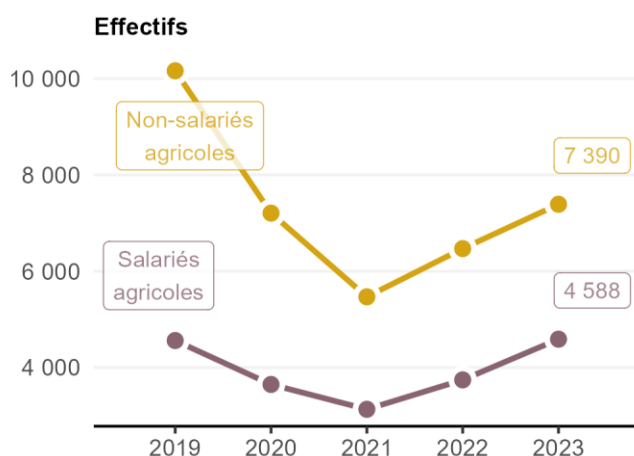
Indices comparatifs* et coût

Régime	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité
Non-salariés	7 390	99,0	Non significatif
Salariés	4 588	100,3	Non significatif

Source: SNDS

*L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.

Effectifs et taux de prévalence de 2019 à 2023, par régime



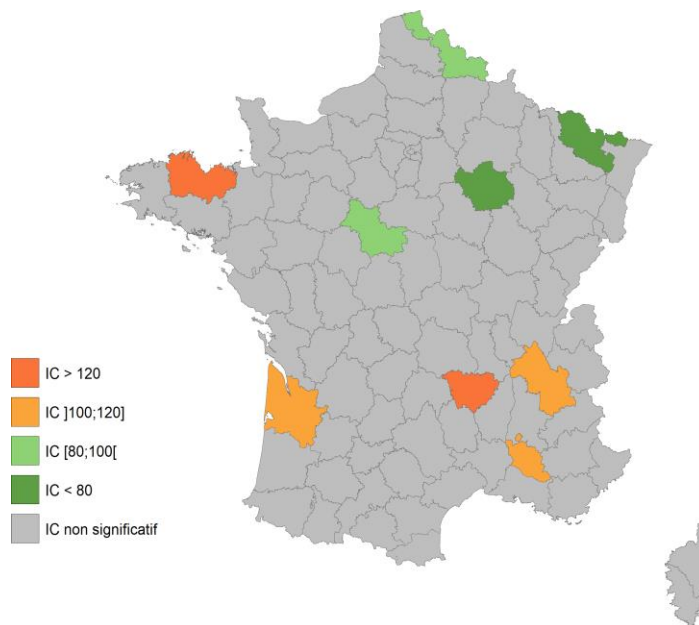
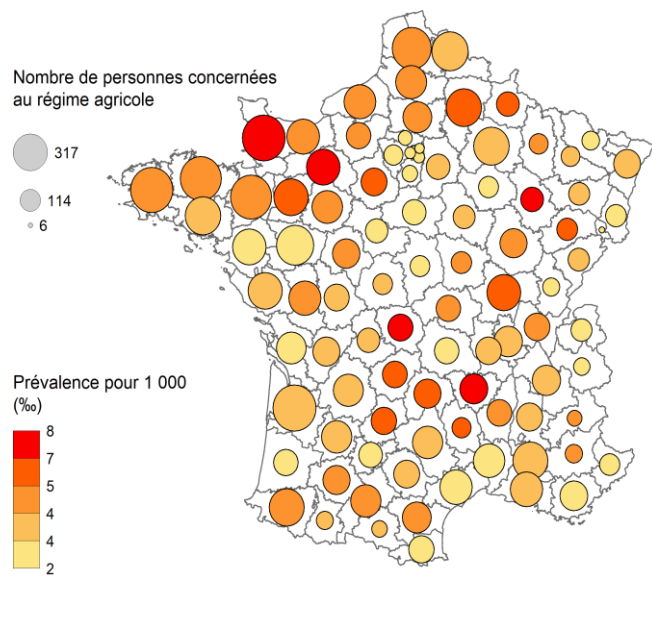
Source: SNDS



Répartition géographique

Prévalence brute par département

Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :

Vert foncé / Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. **Gris** : différences non significatives. **Orange / Rouge** : surreprésentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.



Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G12 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Hospitalisation : Pneumopathie (hors grippe) (HHP_DPN_PNE) : est à retrouver ici : [méthode de repérage des pathologies dans la cartographie](#)
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommateurs observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommateurs attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommateurs en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.



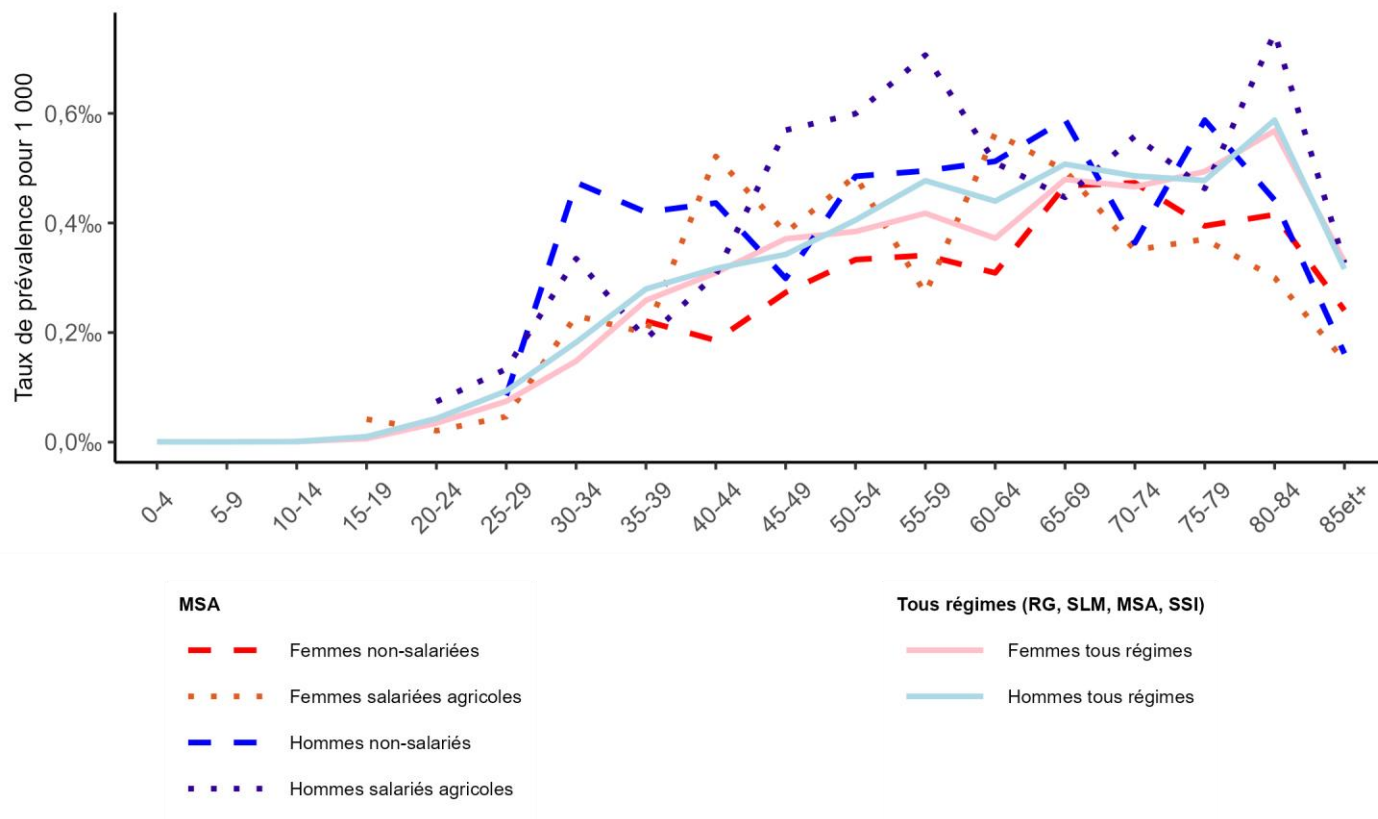
Hospitalisation : Compression des racines et des plexus nerveux

Au régime agricole en 2023

Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommateurs du régime agricole concernés : 876
Evolution moyenne annuelle de 2019 à 2023 : - 9,88 %
- Taux de prévalence : 0,3 ‰
- Âge moyen : 61,1 ans – Âge médian : 62 ans
- Répartition hommes/femmes : 61,1 % / 38,9 %
- Nombre de nouveaux cas en 2023 : 848

Taux de prévalence pour 1 000 en 2023, par âge, par sexe et par régime



Source: SNDS



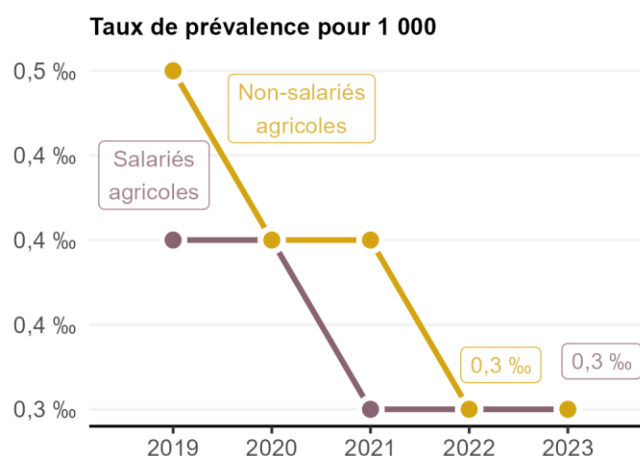
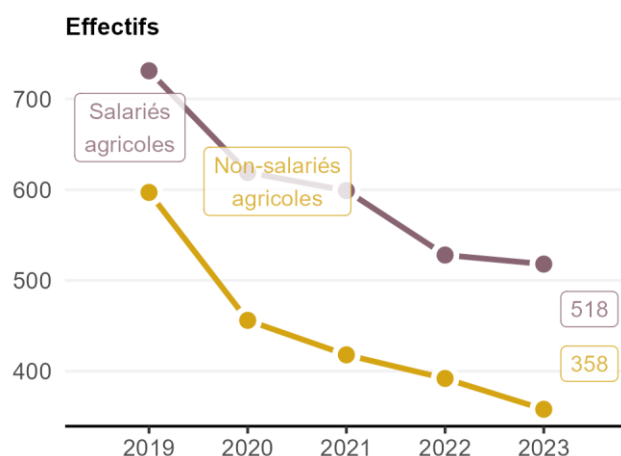
Indices comparatifs* et coût

Régime	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité
Non-salariés	358	92,4	Non significatif
Salariés	518	111,7	**

Source: SNDS

*L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.

Effectifs et taux de prévalence de 2019 à 2023, par régime



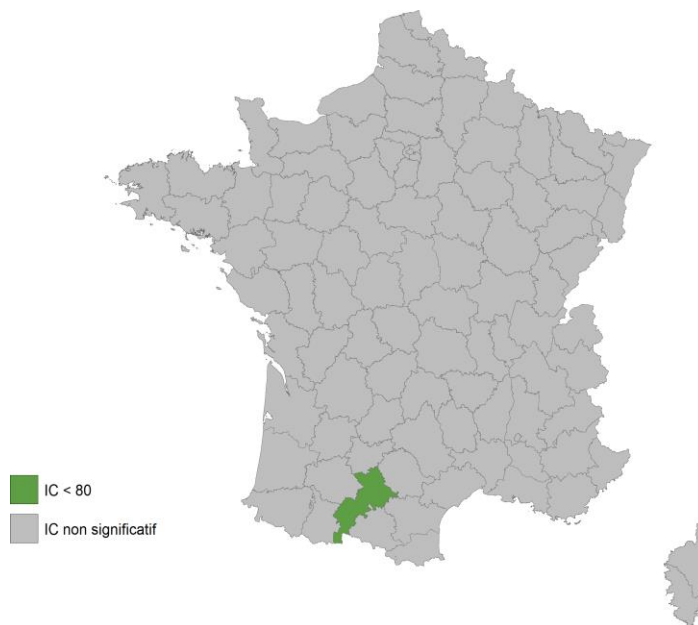
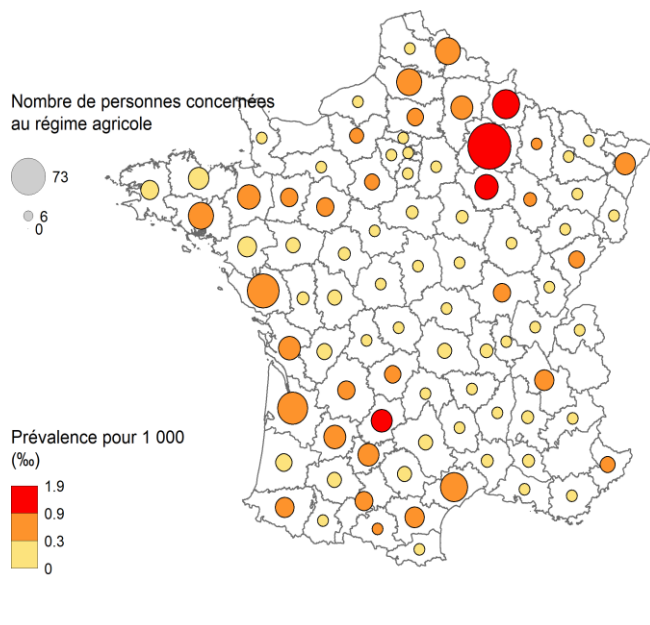
Source: SNDS



Répartition géographique

Prévalence brute par département

Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :

Vert foncé / Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. **Gris** : différences non significatives. **Orange / Rouge** : surreprésentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.



Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G12 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Hospitalisation : Compression des racines et des plexus nerveux (HHP_DSN_CRP) : est à retrouver ici : [méthode de repérage des pathologies dans la cartographie](#)
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommateurs observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommateurs attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommateurs en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.



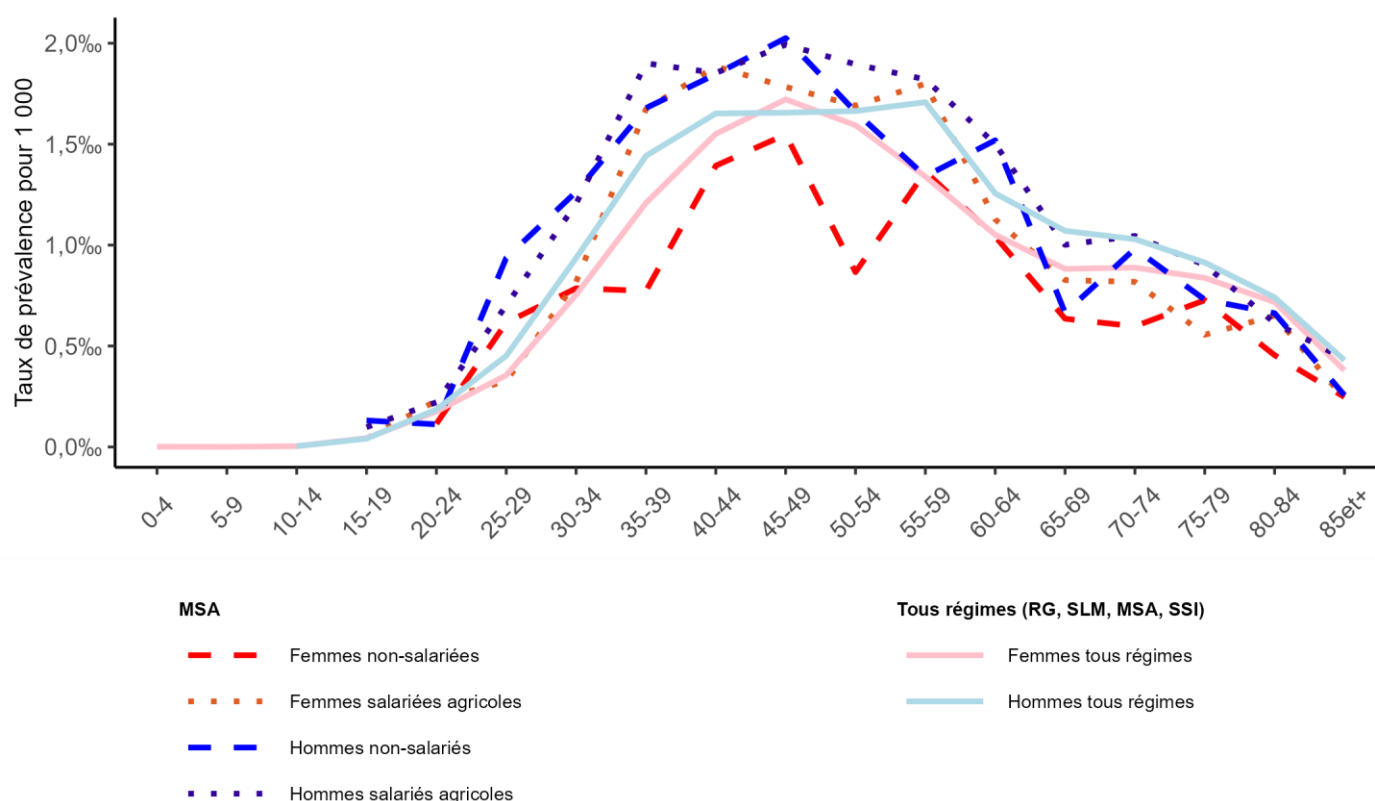
Hospitalisation : Discopathie

Au régime agricole en 2023

Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommateurs du régime agricole concernés : 2 497
Evolution moyenne annuelle de 2019 à 2023 : + 2,08 %
- Taux de prévalence : 0,9 ‰
- Âge moyen : 53,9 ans – Âge médian : 54 ans
- Répartition hommes/femmes : 62,3 % / 37,7 %
- Nombre de nouveaux cas en 2023 : 2 417

Taux de prévalence pour 1 000 en 2023, par âge, par sexe et par régime



Source: SNDS



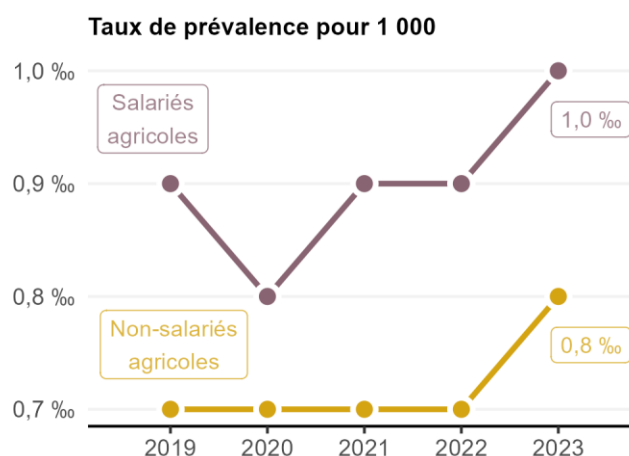
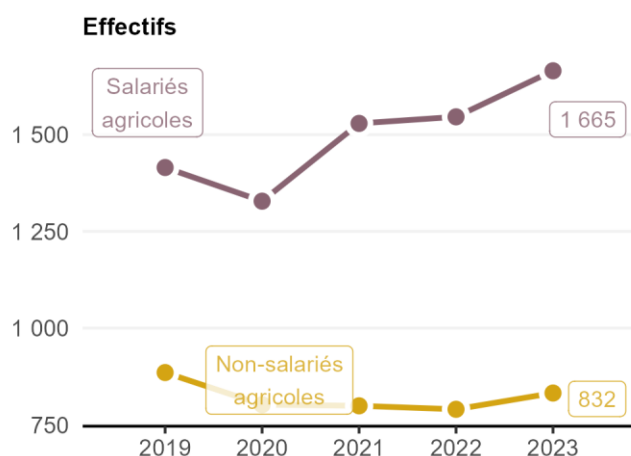
Indices comparatifs* et coût

Régime	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité
Non-salariés	832	90,0	***
Salariés	1 665	112,3	***

Source: SNDS

*L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.

Effectifs et taux de prévalence de 2019 à 2023, par régime



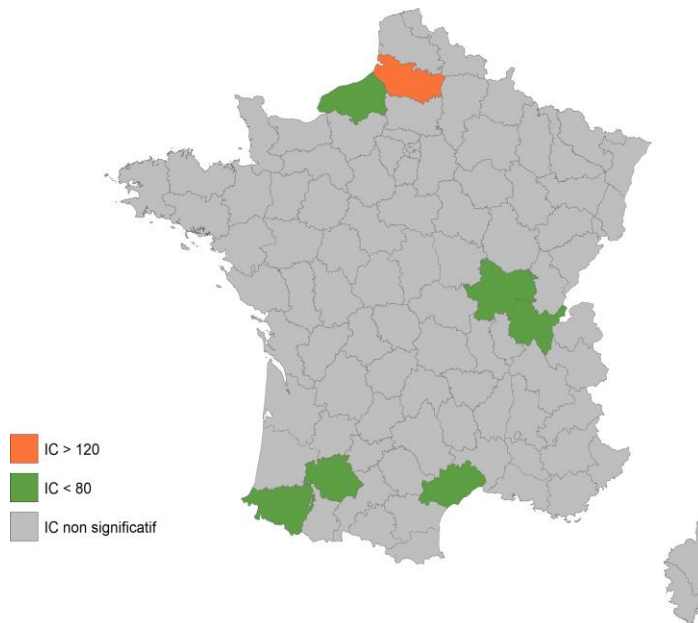
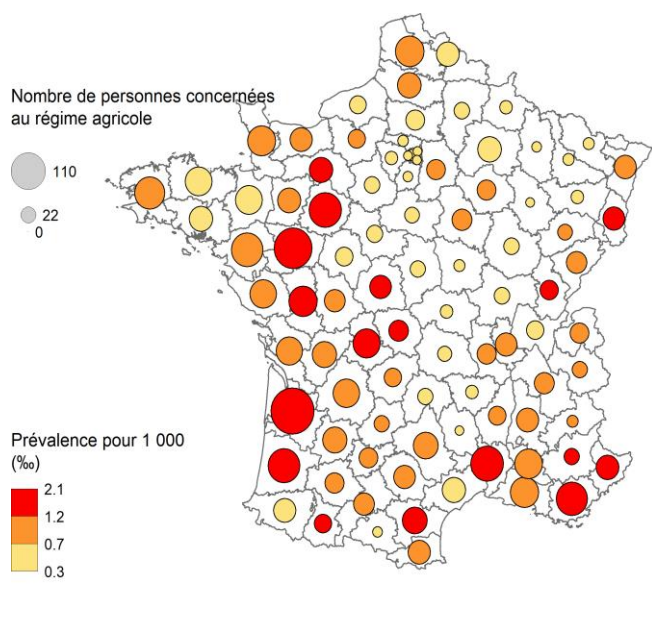
Source: SNDS



Répartition géographique

Prévalence brute par département

Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :

Vert foncé / Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. **Gris** : différences non significatives. **Orange / Rouge** : surreprésentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.



Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G12 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Hospitalisation : Discopathie (HHP_DSN_DIS) : est à retrouver ici : [méthode de repérage des pathologies dans la cartographie](#)
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommateurs observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommateurs attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommateurs en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.



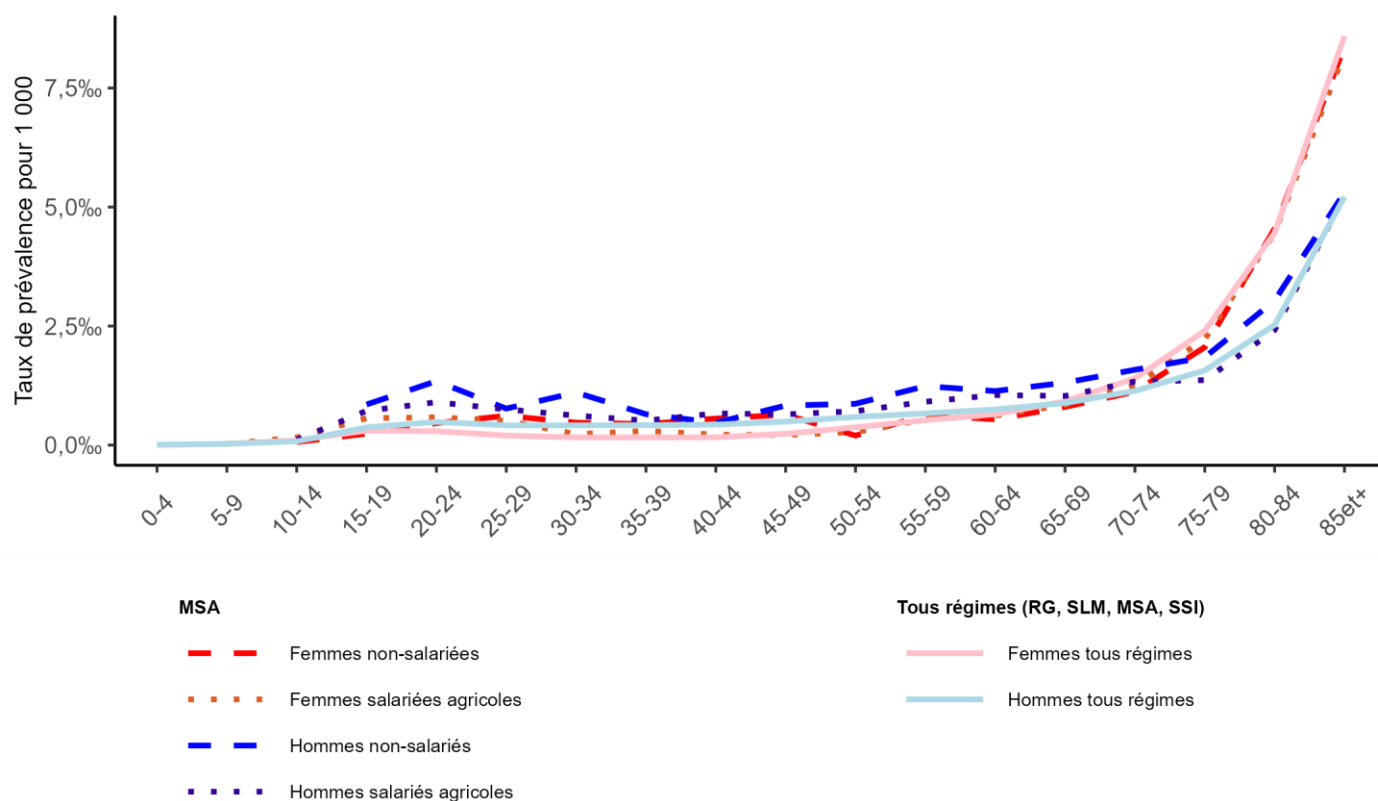
Hospitalisation : Fracture du rachis

Au régime agricole en 2023

Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommateurs du régime agricole concernés : 4 340
Evolution moyenne annuelle de 2019 à 2023 : + 0,61 %
- Taux de prévalence : 1,5 ‰
- Âge moyen : 75,4 ans – Âge médian : 84 ans
- Répartition hommes/femmes : 43,4 % / 56,6 %
- Nombre de nouveaux cas en 2023 : 4 283

Taux de prévalence pour 1 000 en 2023, par âge, par sexe et par régime



Source: SNDS



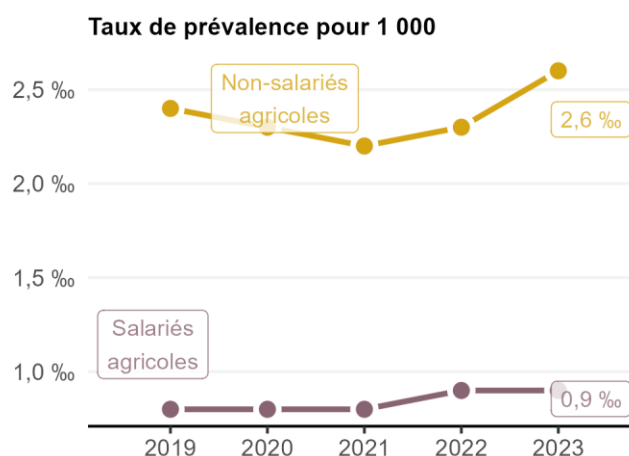
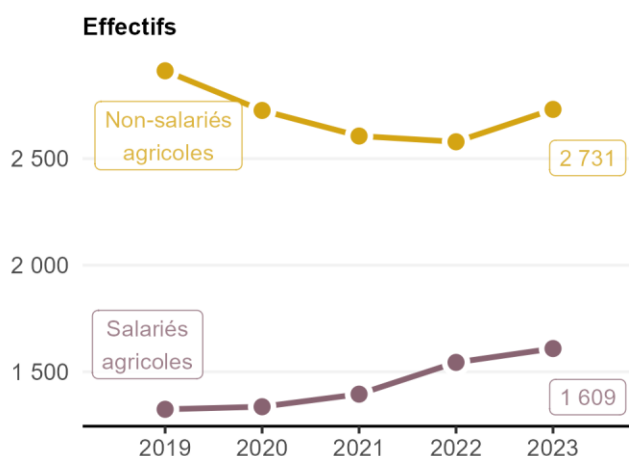
Indices comparatifs* et coût

Régime	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité
Non-salariés	2 731	105,6	***
Salariés	1 609	113,0	***

Source: SNDS

*L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.

Effectifs et taux de prévalence de 2019 à 2023, par régime



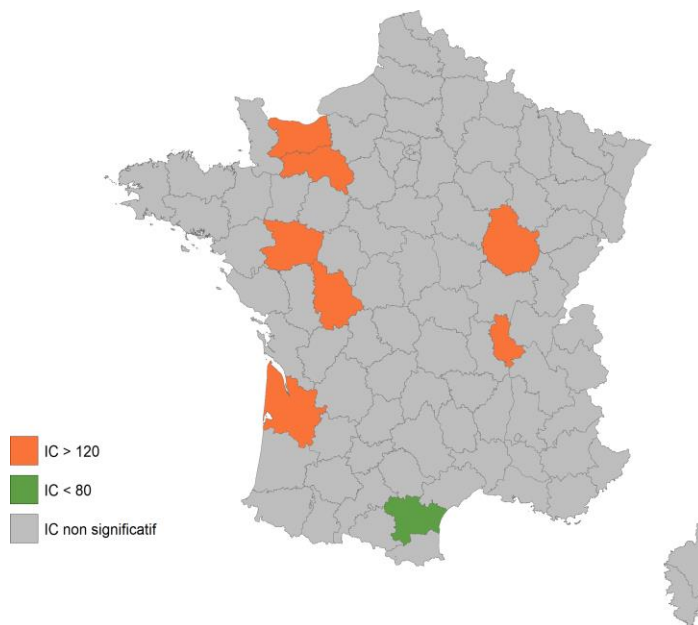
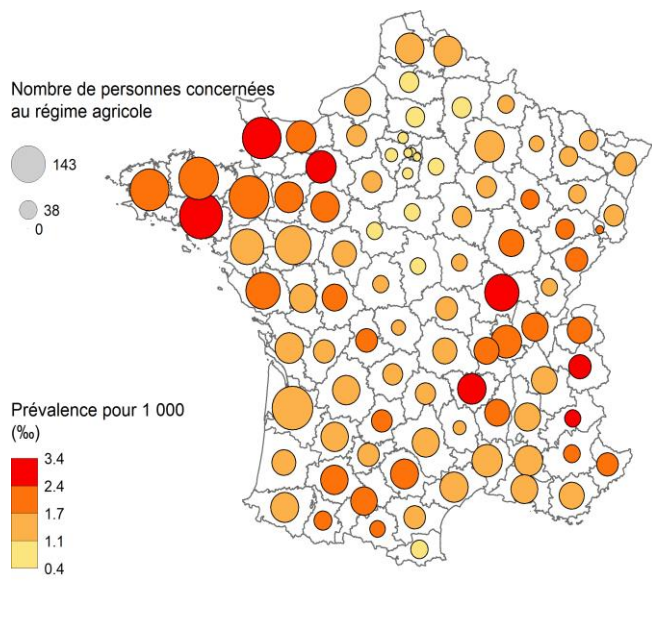
Source: SNDS



Répartition géographique

Prévalence brute par département

Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :

Vert foncé / Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. **Gris** : différences non significatives. **Orange / Rouge** : surreprésentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.



Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G12 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Hospitalisation : Fracture du rachis (HHP_DSN_FRR) : est à retrouver ici : [méthode de repérage des pathologies dans la cartographie](#)
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommateurs observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommateurs attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommateurs en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.



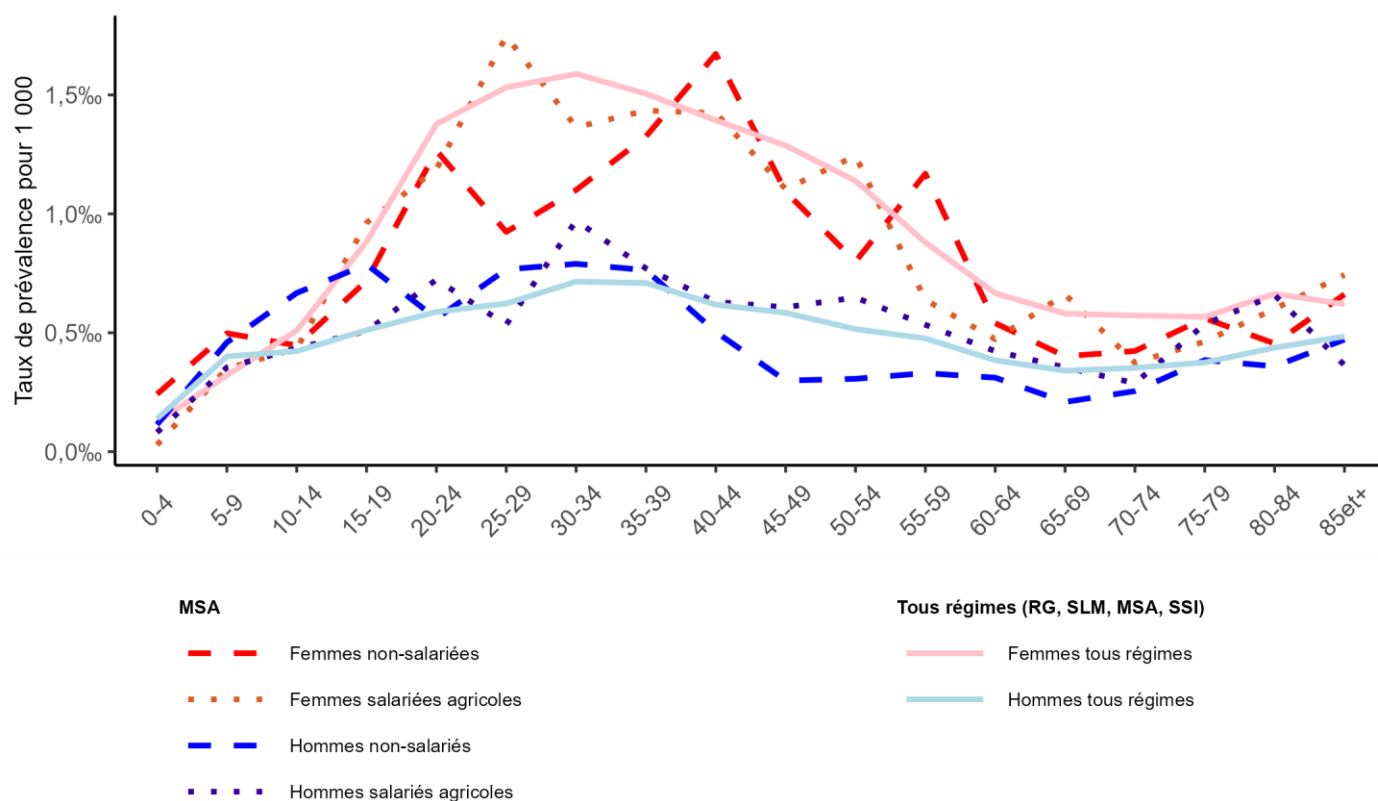
Hospitalisation : Migraine

Au régime agricole en 2023

Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommateurs du régime agricole concernés : 1 766
Evolution moyenne annuelle de 2019 à 2023 : - 0,57 %
- Taux de prévalence : 0,6 ‰
- Âge moyen : 47,8 ans – Âge médian : 45 ans
- Répartition hommes/femmes : 42,4 % / 57,6 %
- Nombre de nouveaux cas en 2023 : 1 710

Taux de prévalence pour 1 000 en 2023, par âge, par sexe et par régime



Source: SNDS



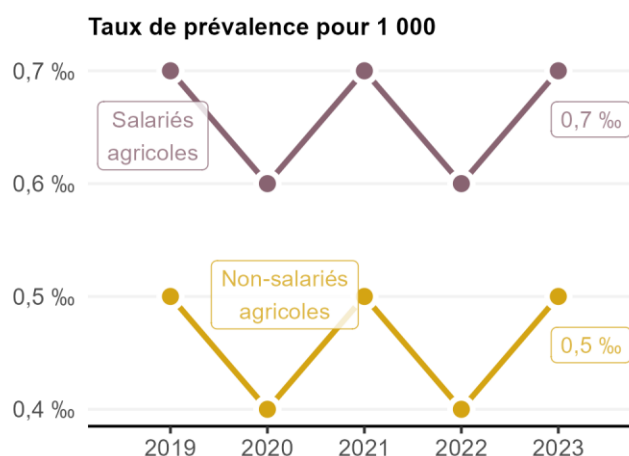
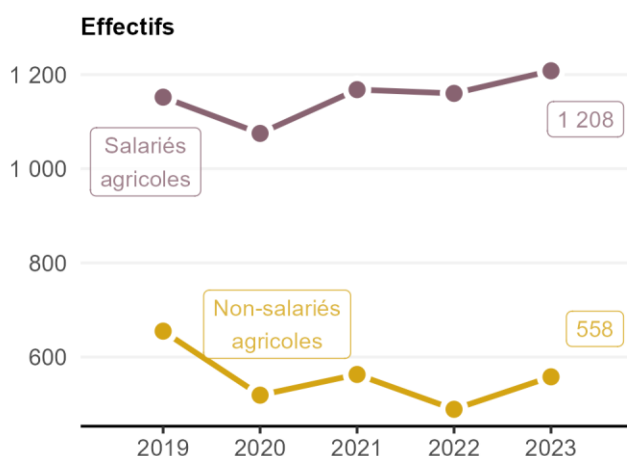
Indices comparatifs* et coût

Régime	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité
Non-salariés	558	90,5	**
Salariés	1 208	99,8	Non significatif

Source: SNDS

*L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.

Effectifs et taux de prévalence de 2019 à 2023, par régime



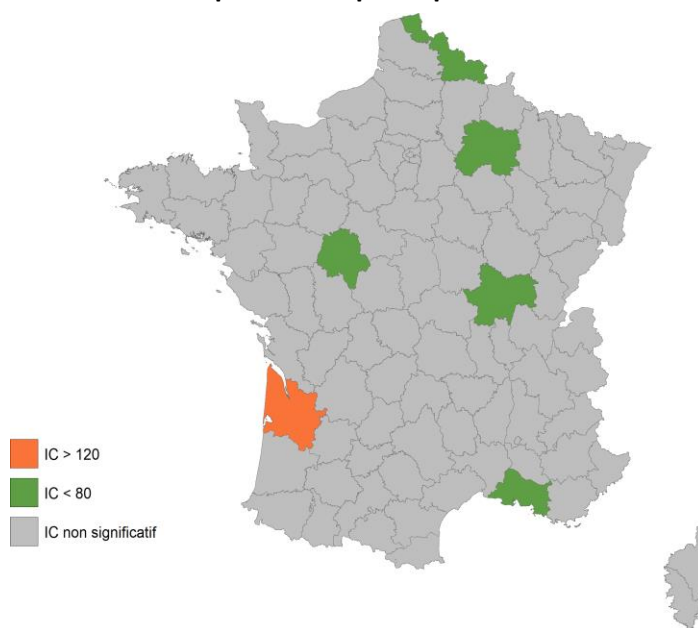
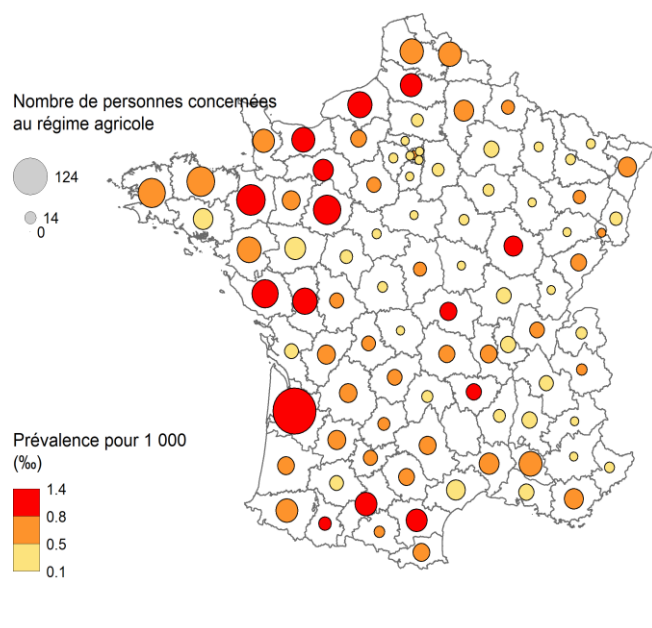
Source: SNDS



Répartition géographique

Prévalence brute par département

Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :

Vert foncé / Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. **Gris** : différences non significatives. **Orange / Rouge** : surreprésentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.



Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G12 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Hospitalisation : Migraine (HHP_DSN_MIG) : est à retrouver ici : [méthode de repérage des pathologies dans la cartographie](#)
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommateurs observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommateurs attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommateurs en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.



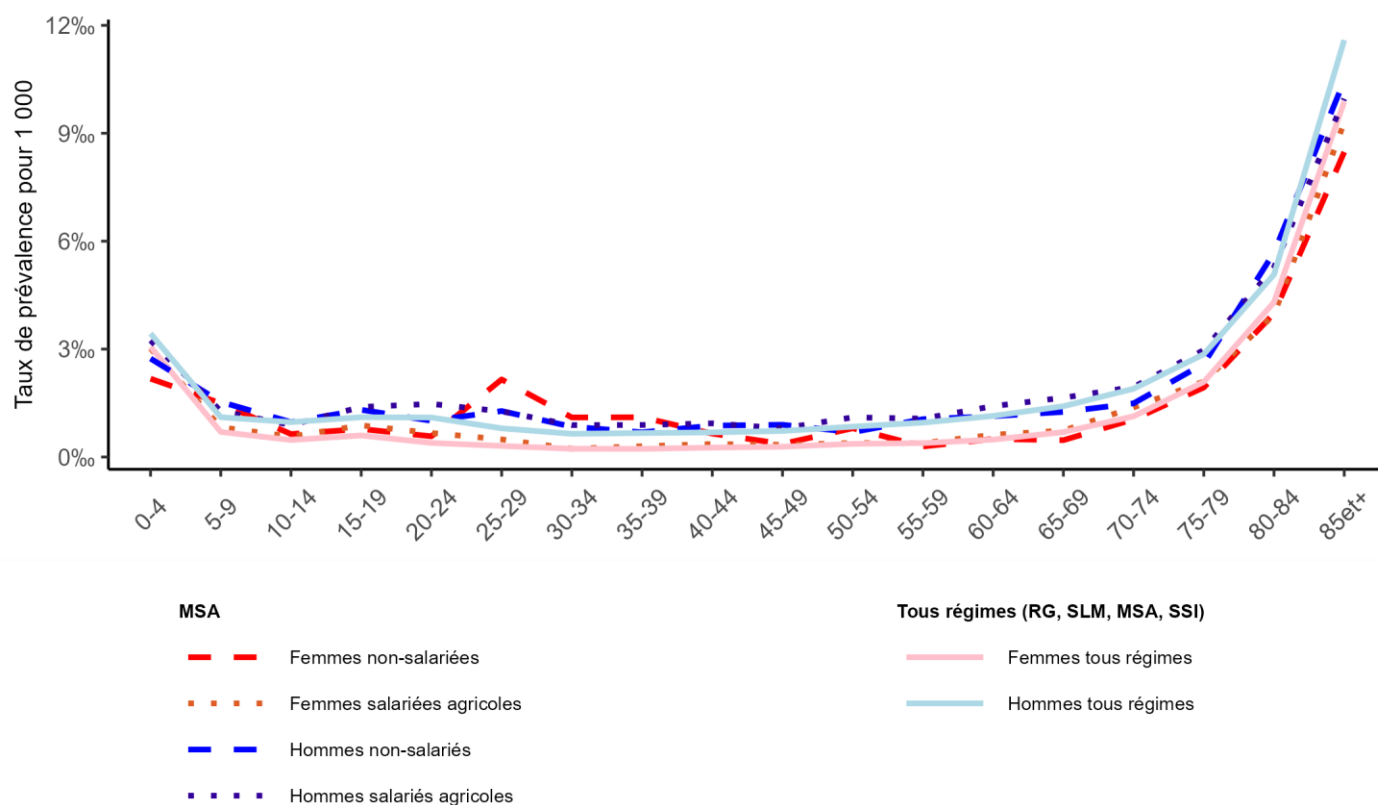
Hospitalisation : Traumatisme crânien

Au régime agricole en 2023

Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommateurs du régime agricole concernés : 5 930
Evolution moyenne annuelle de 2019 à 2023 : - 3,39 %
- Taux de prévalence : 2,1 ‰
- Âge moyen : 69,4 ans – Âge médian : 82 ans
- Répartition hommes/femmes : 54,5 % / 45,5 %
- Nombre de nouveaux cas en 2023 : 5 766

Taux de prévalence pour 1 000 en 2023, par âge, par sexe et par régime



Source: SNDS



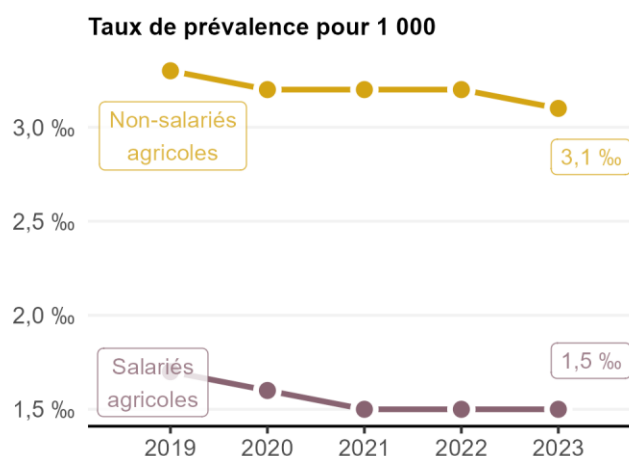
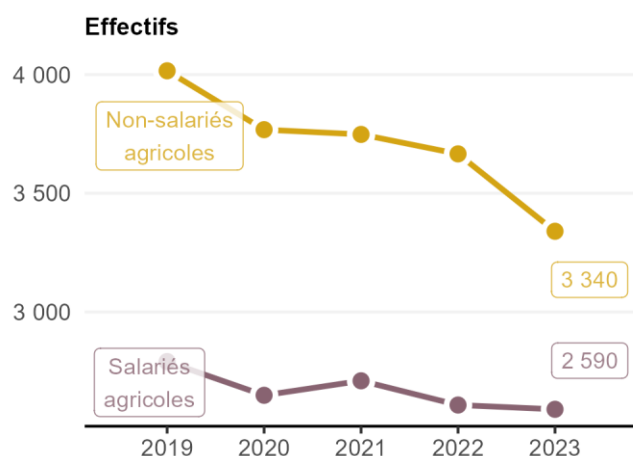
Indices comparatifs* et coût

Régime	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité
Non-salariés	3 340	91,9	***
Salariés	2 590	107,6	***

Source: SNDS

*L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.

Effectifs et taux de prévalence de 2019 à 2023, par régime



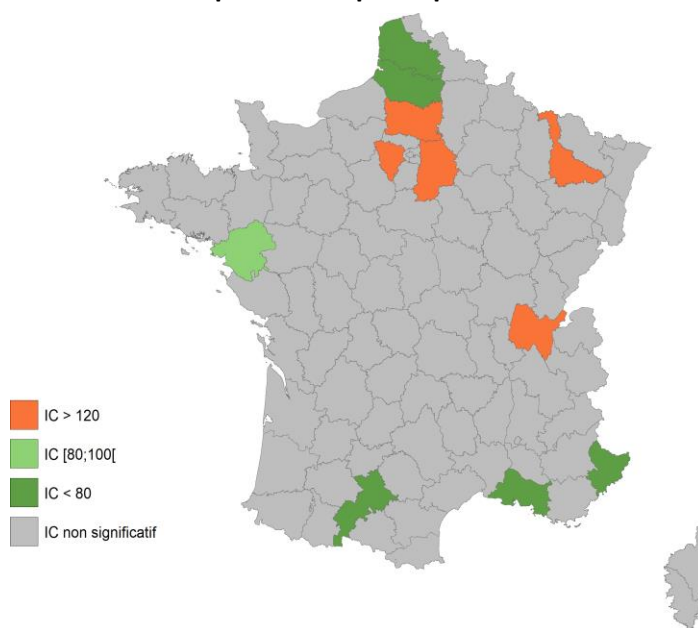
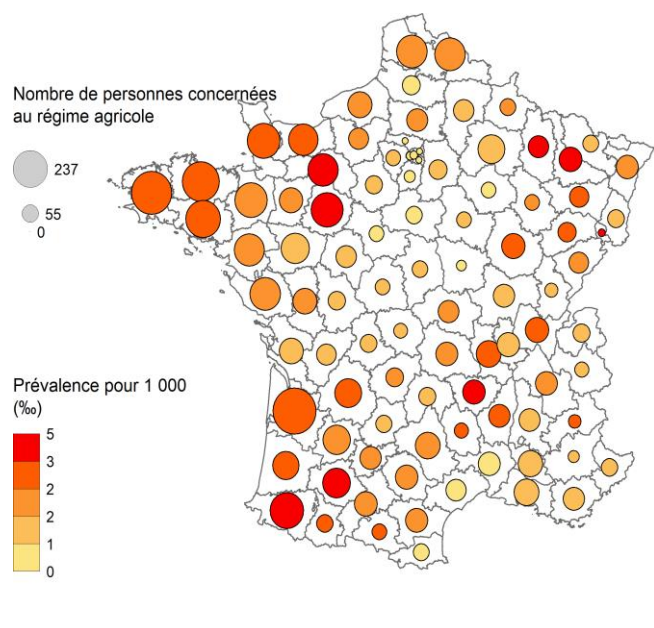
Source: SNDS



Répartition géographique

Prévalence brute par département

Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :

Vert foncé / Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. **Gris** : différences non significatives. **Orange / Rouge** : surreprésentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.



Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G12 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Hospitalisation : Traumatisme crânien (HHP_DSN_TCR) : est à retrouver ici : [méthode de repérage des pathologies dans la cartographie](#)
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommateurs observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommateurs attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommateurs en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.



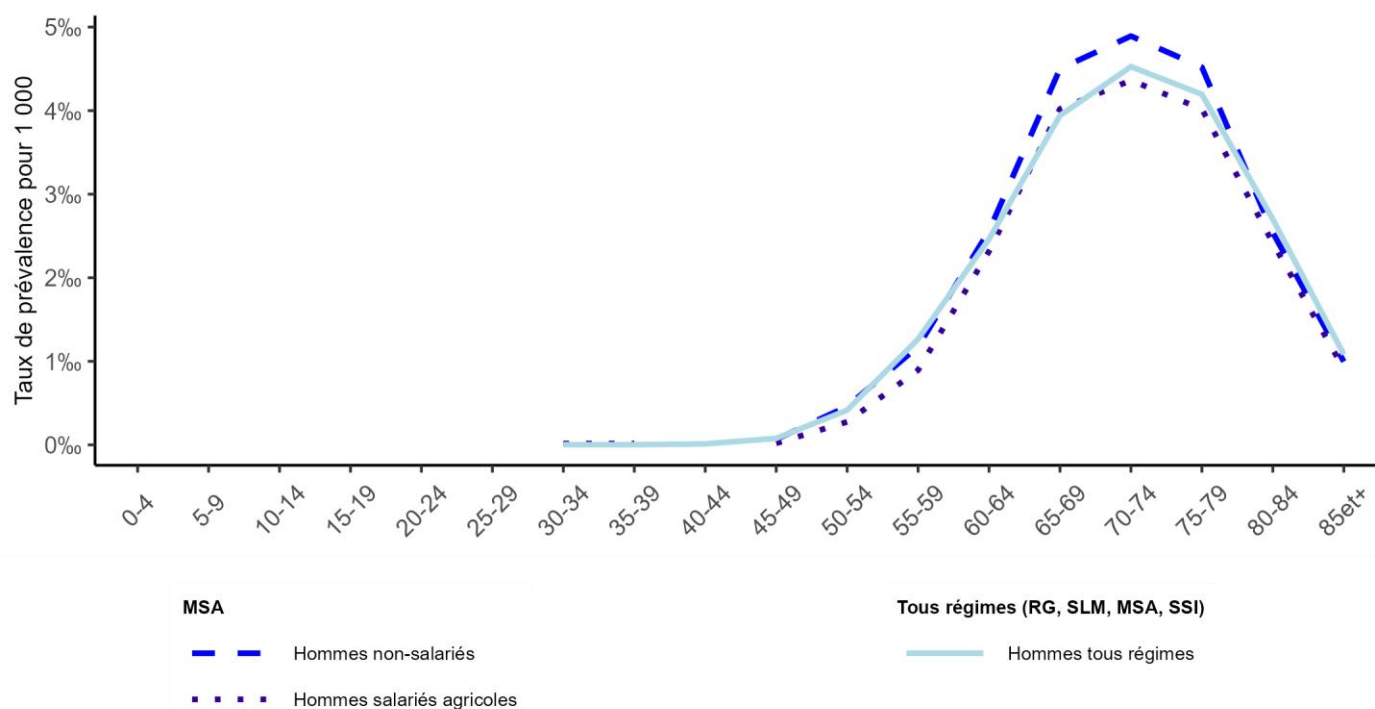
Hospitalisation : Biopsie prostatique

Au régime agricole en 2023

Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommateurs du régime agricole concernés : 2 096
Evolution moyenne annuelle de 2019 à 2023 : + 7,58 %
- Taux de prévalence : 1,4 ‰
- Âge moyen : 70,5 ans – Âge médian : 70 ans
- Répartition hommes/femmes : 100,0 % / 0,0 %
- Nombre de nouveaux cas en 2023 : 1 954

Taux de prévalence pour 1 000 en 2023, par âge, par sexe et par régime



Source: SNDS



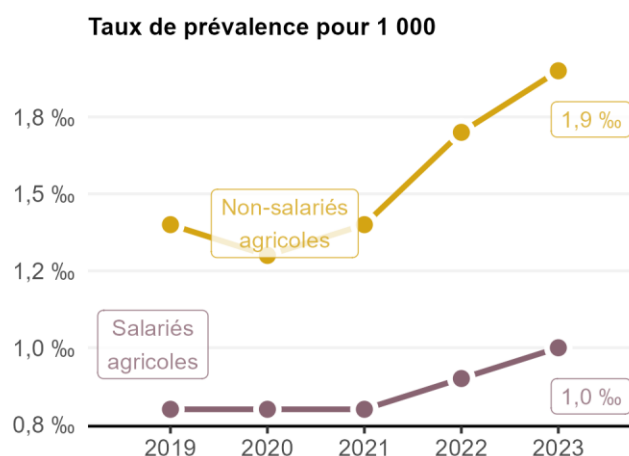
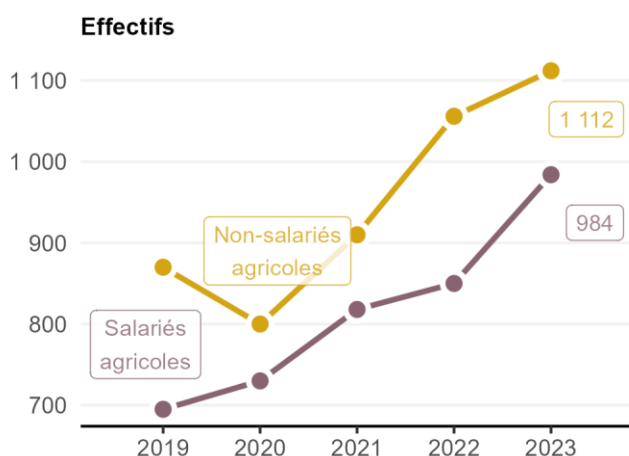
Indices comparatifs* et coût

Régime	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité
Non-salariés	1 112	105,2	*
Salariés	984	93,6	**

Source: SNDS

*L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.

Effectifs et taux de prévalence de 2019 à 2023, par régime



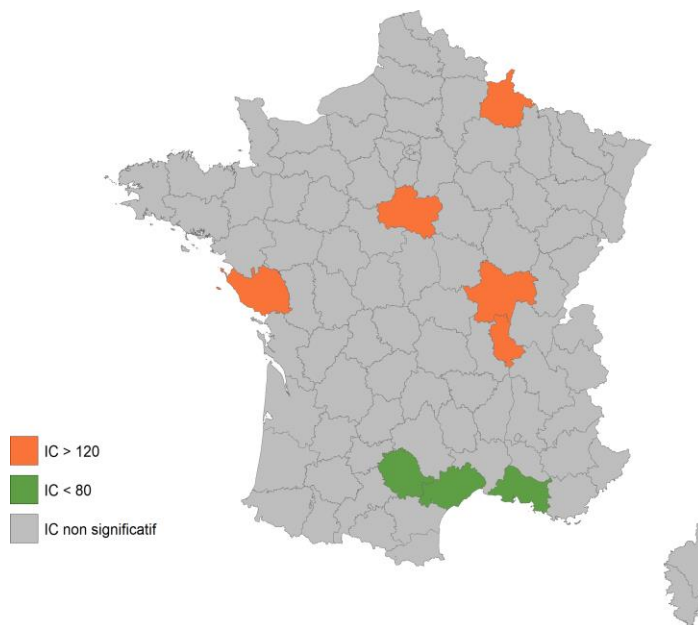
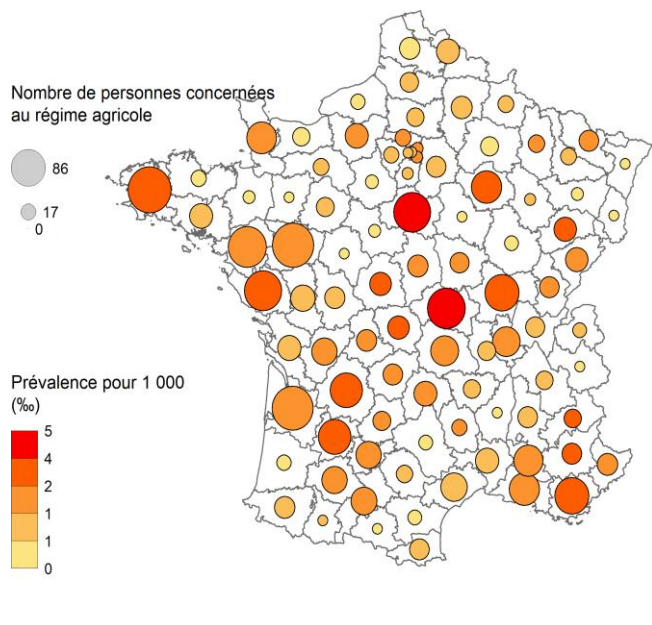
Source: SNDS



Répartition géographique

Prévalence brute par département

Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :

Vert foncé / Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. **Gris** : différences non significatives. **Orange / Rouge** : surreprésentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.



Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G12 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Hospitalisation : Biopsie prostatique (HHP_DUN_BPR) : est à retrouver ici : [méthode de repérage des pathologies dans la cartographie](#)
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommateurs observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommateurs attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommateurs en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.



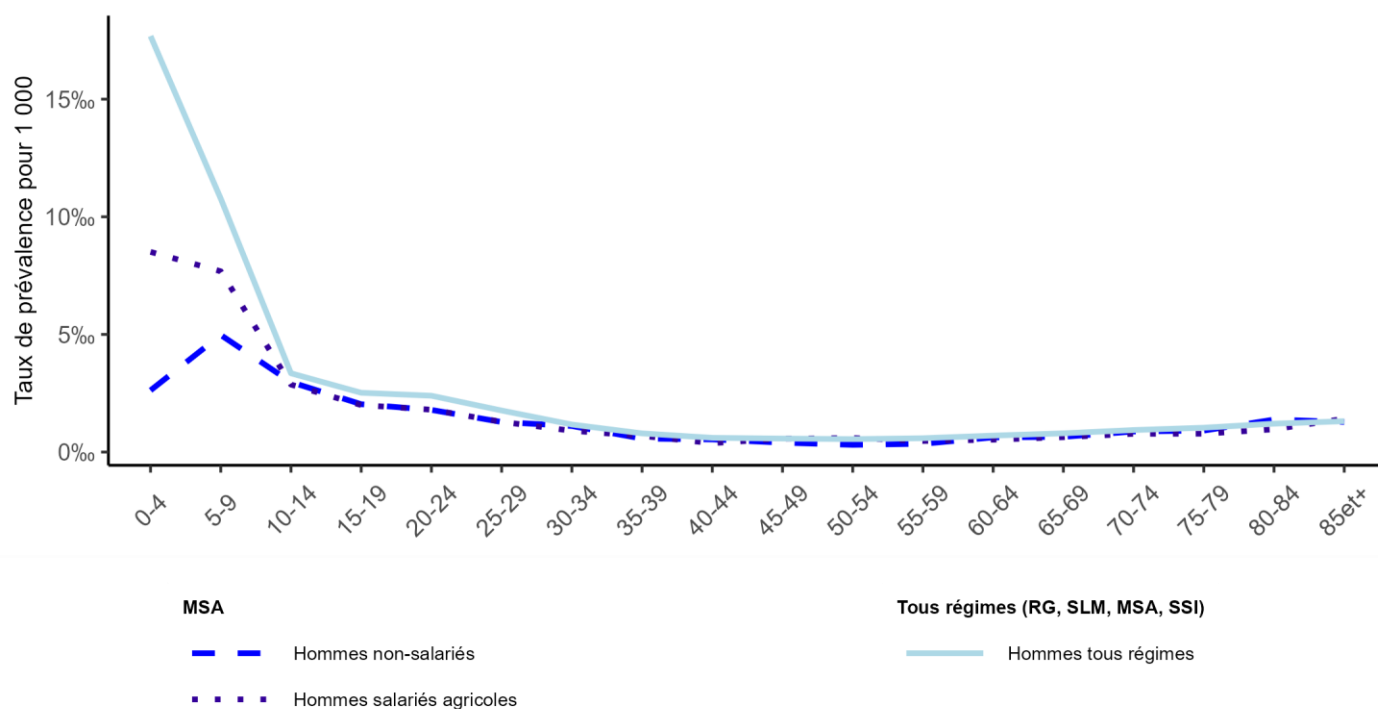
Hospitalisation : Circoncision

Au régime agricole en 2023

Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommateurs du régime agricole concernés : 2 116
Evolution moyenne annuelle de 2019 à 2023 : + 0,51 %
- Taux de prévalence : 1,4 ‰
- Âge moyen : 31,5 ans – Âge médian : 19 ans
- Répartition hommes/femmes : 100,0 % / 0,0 %
- Nombre de nouveaux cas en 2023 : 2 105

Taux de prévalence pour 1 000 en 2023, par âge, par sexe et par régime



Source: SNDS



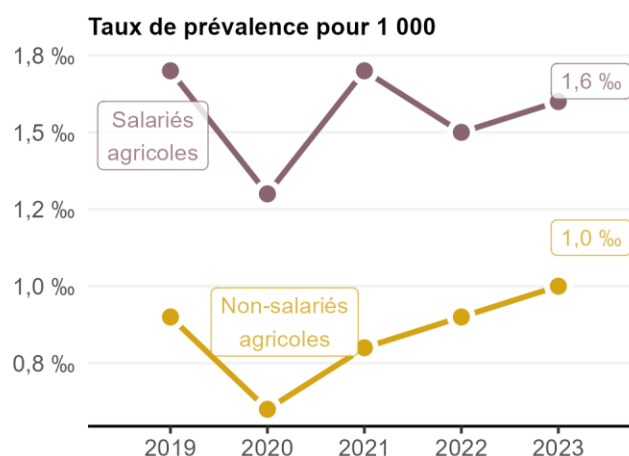
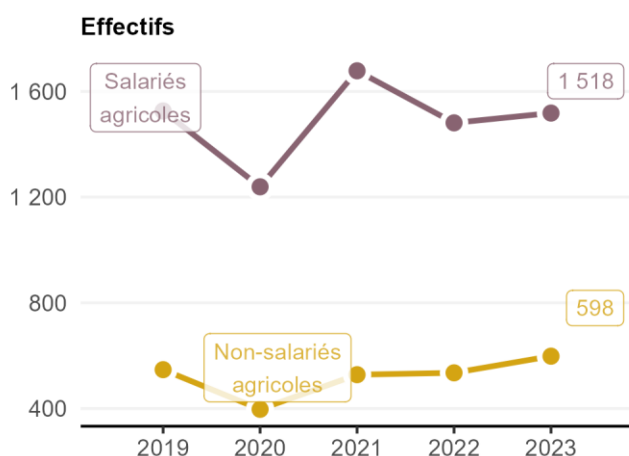
Indices comparatifs* et coût

Régime	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité
Non-salariés	598	66,8	***
Salariés	1 518	68,7	***

Source: SNDS

*L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.

Effectifs et taux de prévalence de 2019 à 2023, par régime



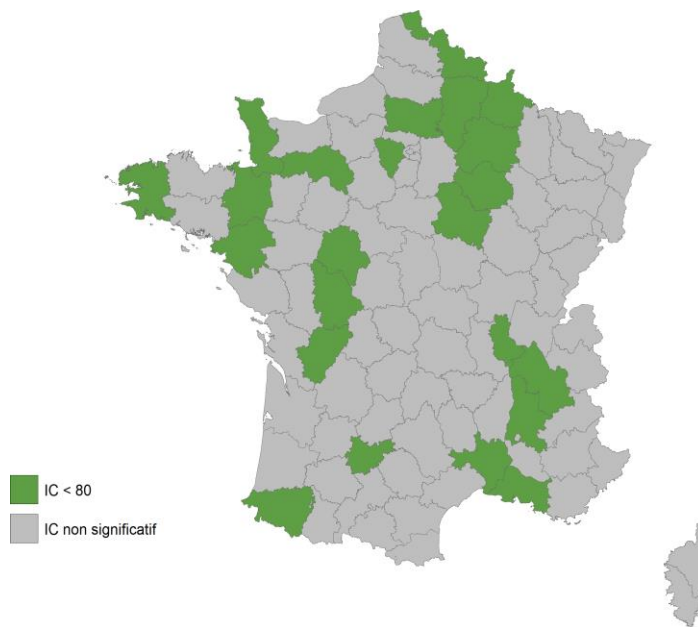
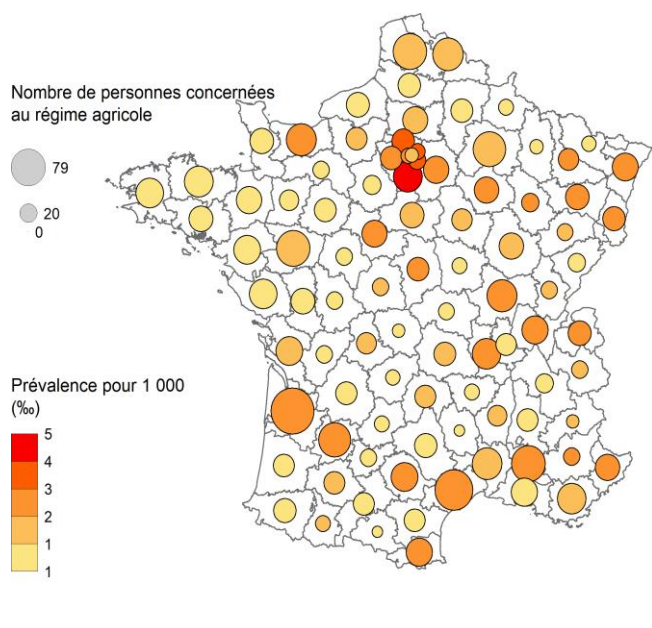
Source: SNDS



Répartition géographique

Prévalence brute par département

Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :

Vert foncé / Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. **Gris** : différences non significatives. **Orange / Rouge** : surreprésentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.



Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G12 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Hospitalisation : Circoncision (HHP_DUN_CIR) : est à retrouver ici : [méthode de repérage des pathologies dans la cartographie](#)
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommateurs observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommateurs attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommateurs en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.



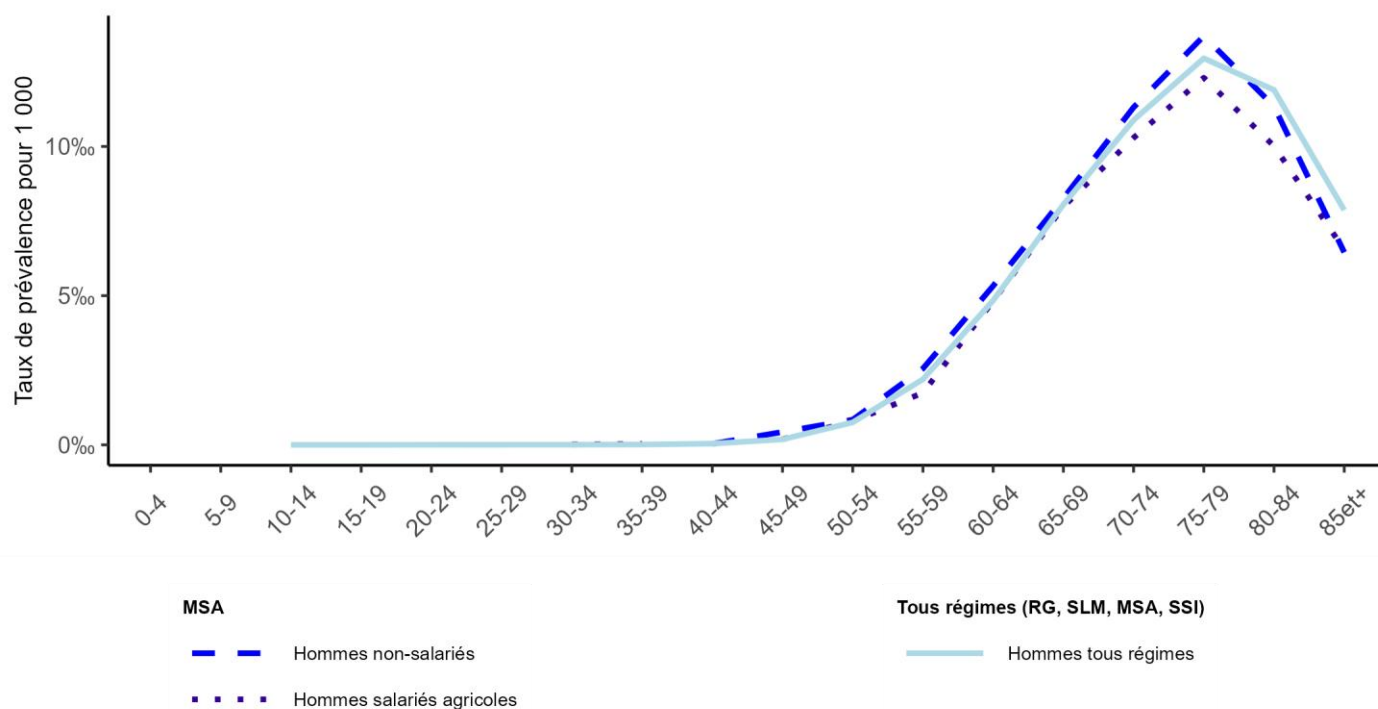
Hospitalisation : Hypertrophie bénigne de la prostate

Au régime agricole en 2023

Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommateurs du régime agricole concernés : 5 591
Evolution moyenne annuelle de 2019 à 2023 : - 0,04 %
- Taux de prévalence : 3,6 ‰
- Âge moyen : 73,1 ans – Âge médian : 73 ans
- Répartition hommes/femmes : 100,0 % / 0,0 %
- Nombre de nouveaux cas en 2023 : 5 492

Taux de prévalence pour 1 000 en 2023, par âge, par sexe et par régime



Source: SNDS



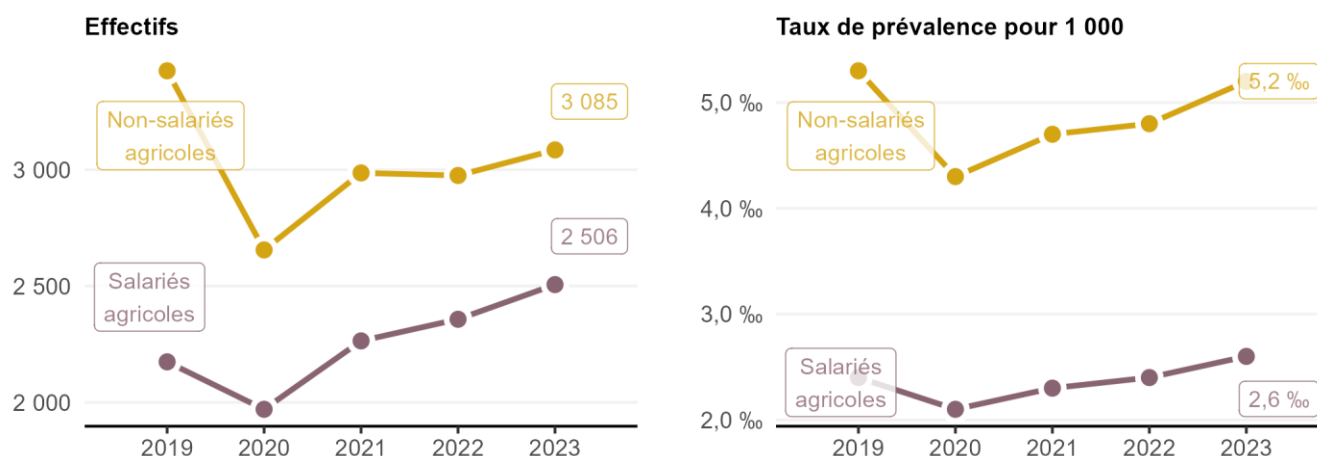
Indices comparatifs* et coût

Régime	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité
Non-salariés	3 085	100,0	Non significatif
Salariés	2 506	93,6	***

Source: SNDS

*L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.

Effectifs et taux de prévalence de 2019 à 2023, par régime



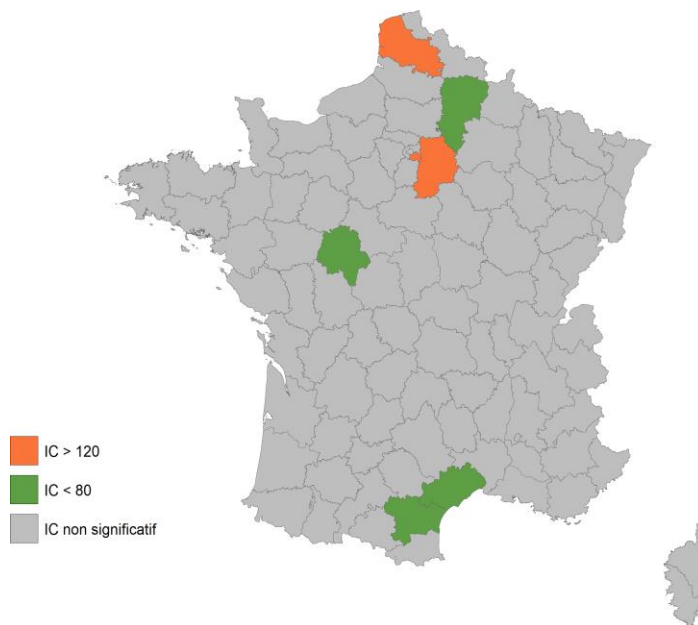
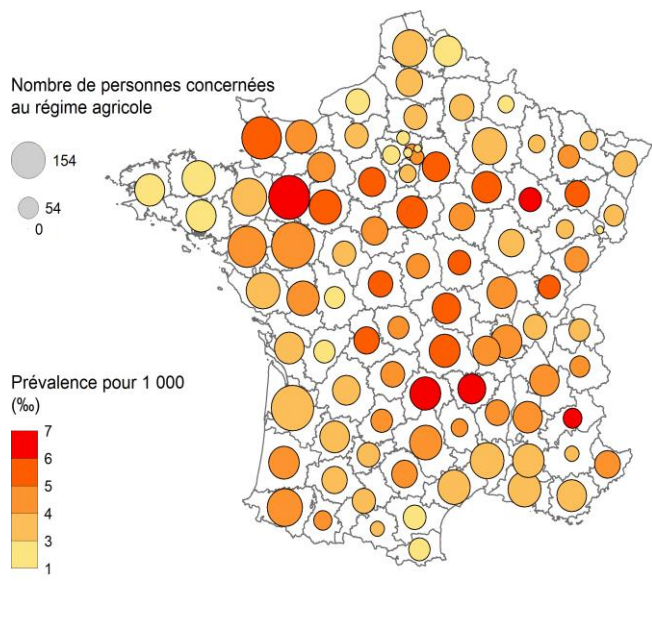
Source: SNDS



Répartition géographique

Prévalence brute par département

Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :

Vert foncé / Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. **Gris** : différences non significatives. **Orange / Rouge** : surreprésentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.



Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G12 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Hospitalisation : Hypertrophie bénigne de la prostate (HHP_DUN_HBP) : est à retrouver ici : [méthode de repérage des pathologies dans la cartographie](#)
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommateurs observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommateurs attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommateurs en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.



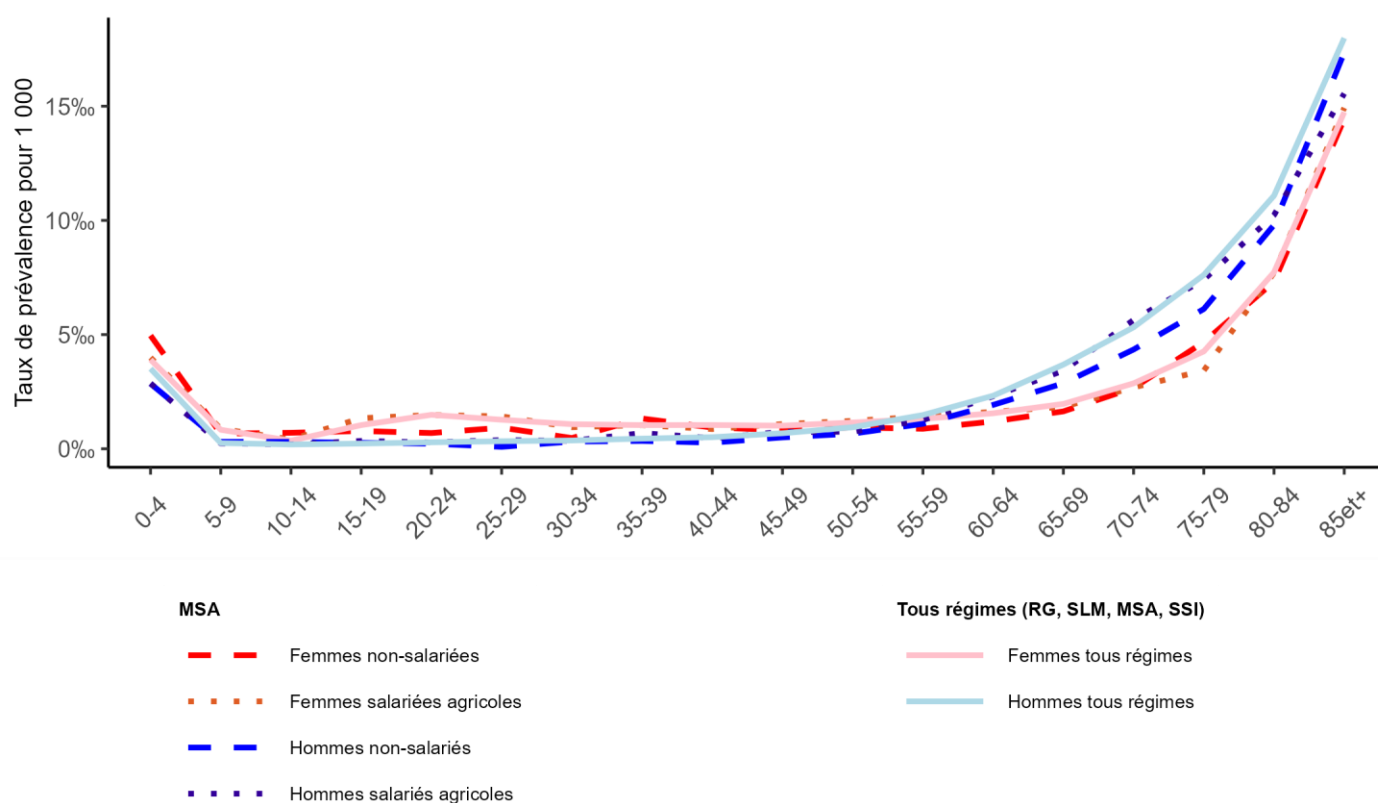
Hospitalisation : Infection urologique

Au régime agricole en 2023

Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommateurs du régime agricole concernés : 9 574
Evolution moyenne annuelle de 2019 à 2023 : - 2,75 %
- Taux de prévalence : 3,4 ‰
- Âge moyen : 75,1 ans – Âge médian : 83 ans
- Répartition hommes/femmes : 49,0 % / 51,0 %
- Nombre de nouveaux cas en 2023 : 8 966

Taux de prévalence pour 1 000 en 2023, par âge, par sexe et par régime



Source: SNDS



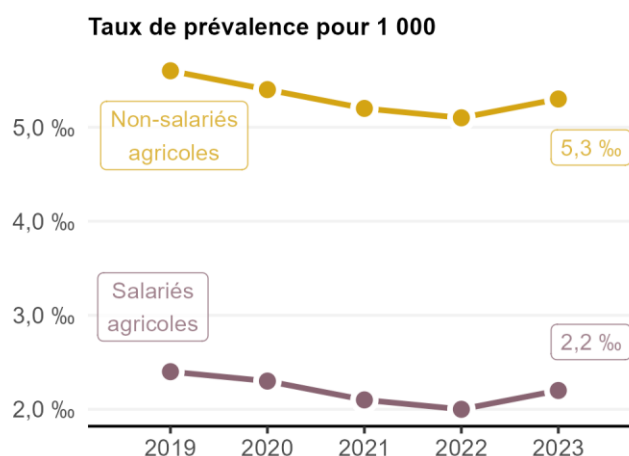
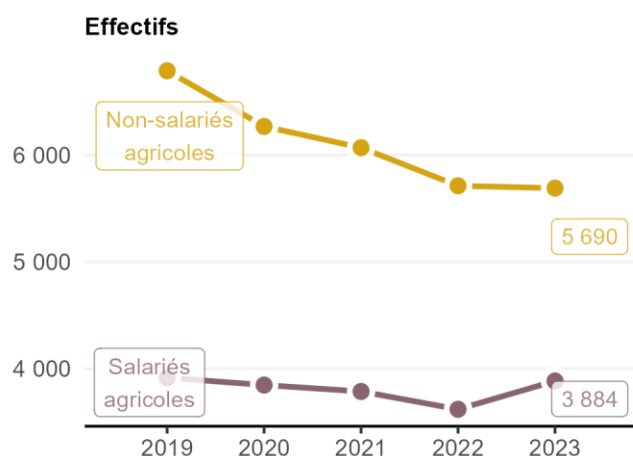
Indices comparatifs* et coût

Régime	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité
Non-salariés	5 690	92,9	***
Salariés	3 884	96,7	**

Source: SNDS

*L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.

Effectifs et taux de prévalence de 2019 à 2023, par régime



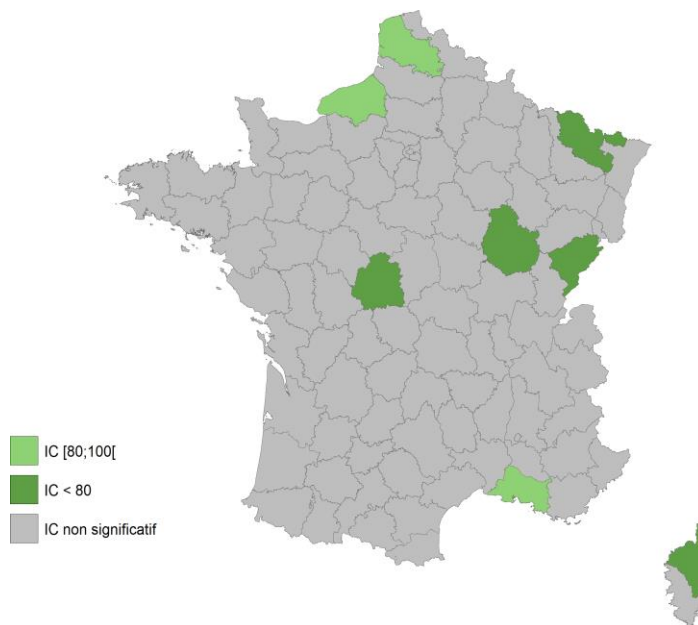
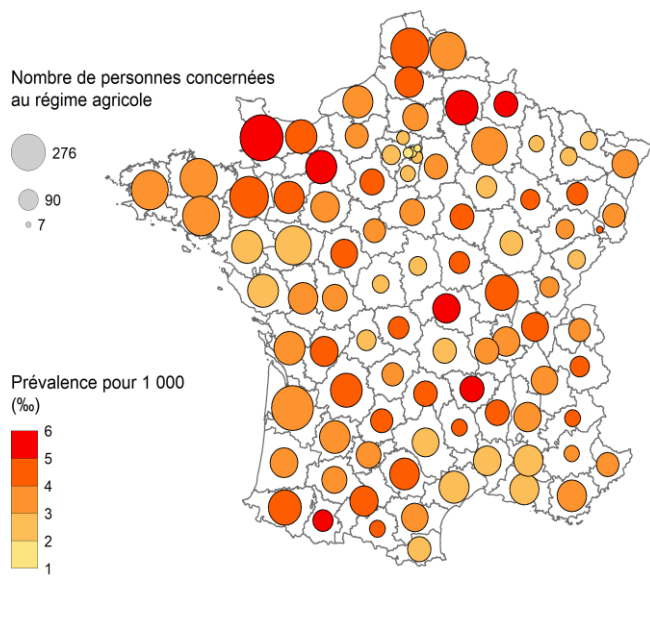
Source: SNDS



Répartition géographique

Prévalence brute par département

Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :

Vert foncé / Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. **Gris** : différences non significatives. **Orange / Rouge** : surreprésentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.



Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G12 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Hospitalisation : Infection urologique (HHP_DUN_INF) : est à retrouver ici : [méthode de repérage des pathologies dans la cartographie](#)
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommateurs observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommateurs attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommateurs en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.



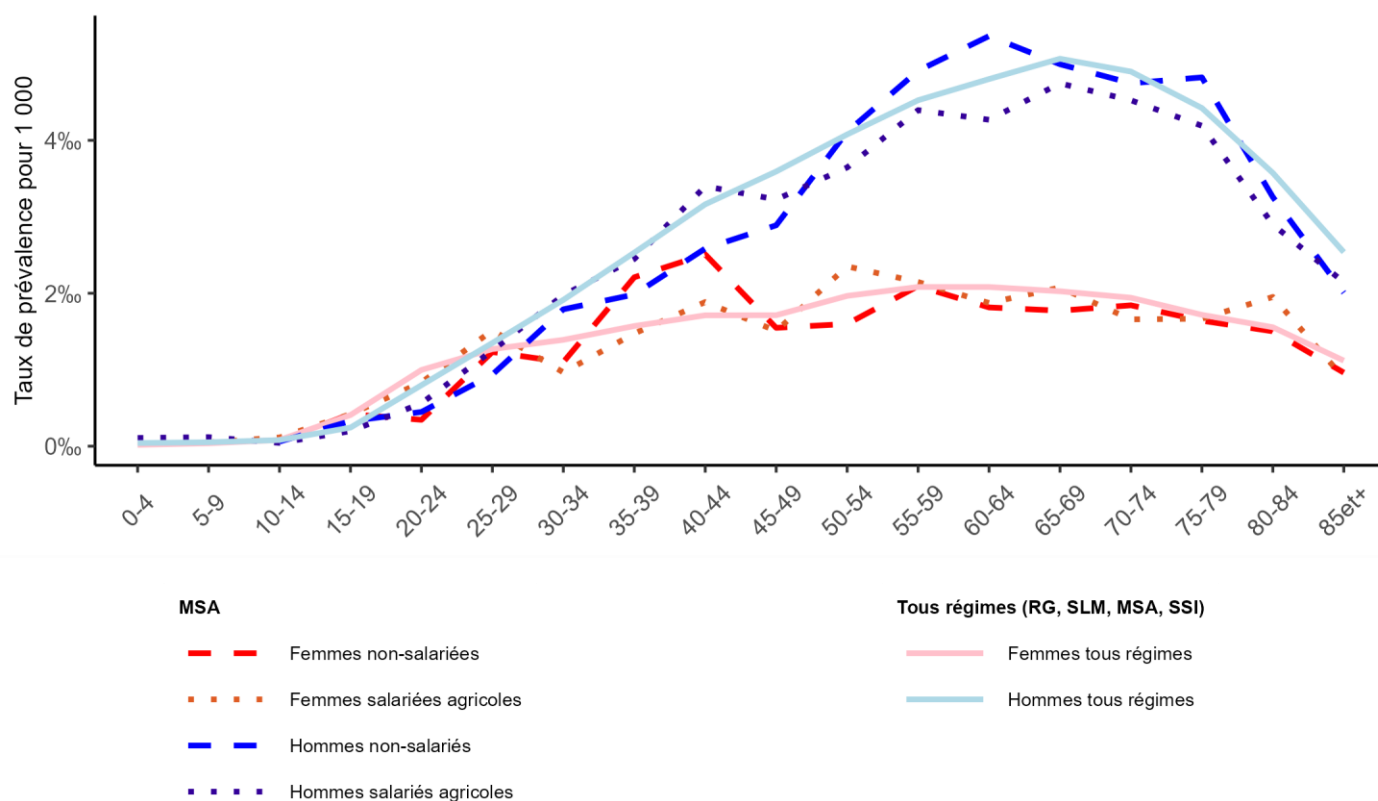
Hospitalisation : Lithiase urinaire

Au régime agricole en 2023

Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommateurs du régime agricole concernés : 6 087
Evolution moyenne annuelle de 2019 à 2023 : + 0,62 %
- Taux de prévalence : 2,2 ‰
- Âge moyen : 60,0 ans – Âge médian : 62 ans
- Répartition hommes/femmes : 72,3 % / 27,7 %
- Nombre de nouveaux cas en 2023 : 5 317

Taux de prévalence pour 1 000 en 2023, par âge, par sexe et par régime



Source: SNDS



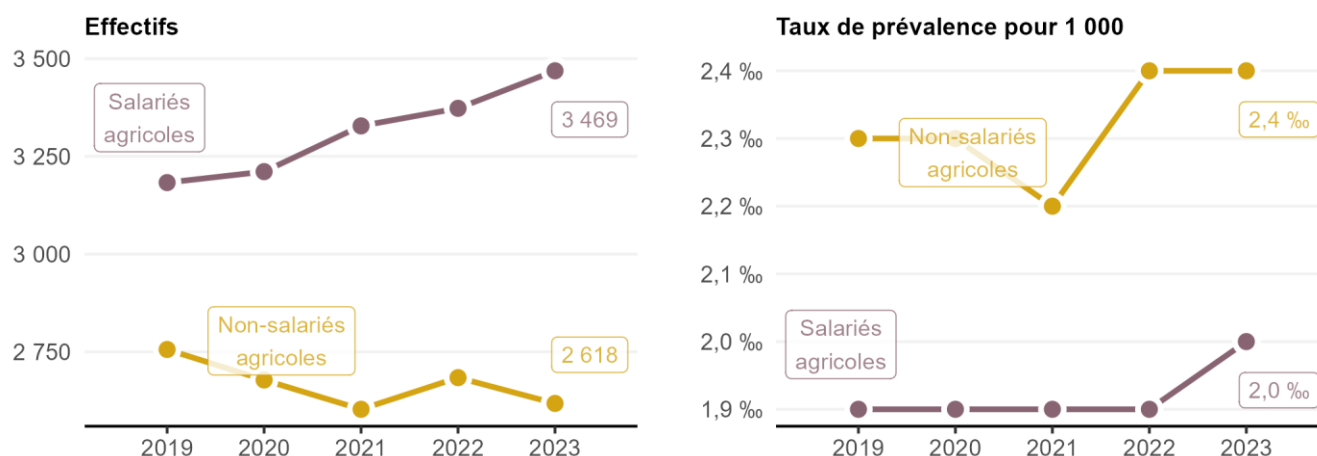
Indices comparatifs* et coût

Régime	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité
Non-salariés	2 618	96,1	**
Salariés	3 469	94,6	***

Source: SNDS

*L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.

Effectifs et taux de prévalence de 2019 à 2023, par régime



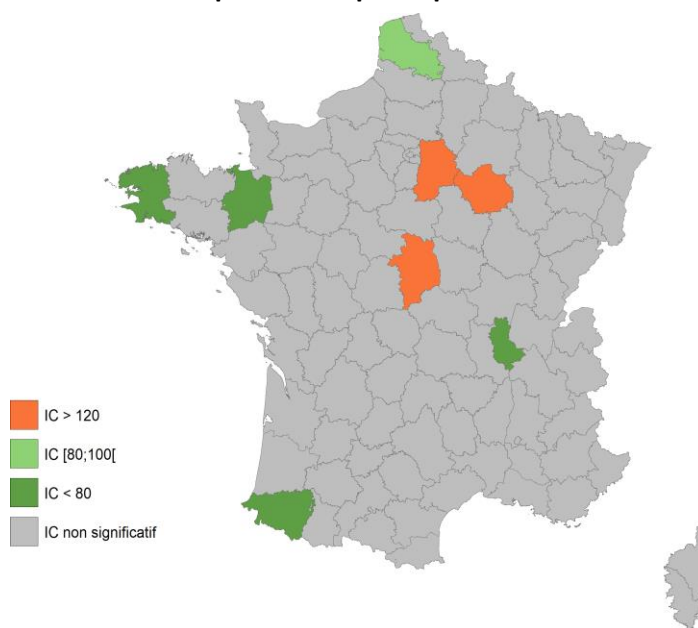
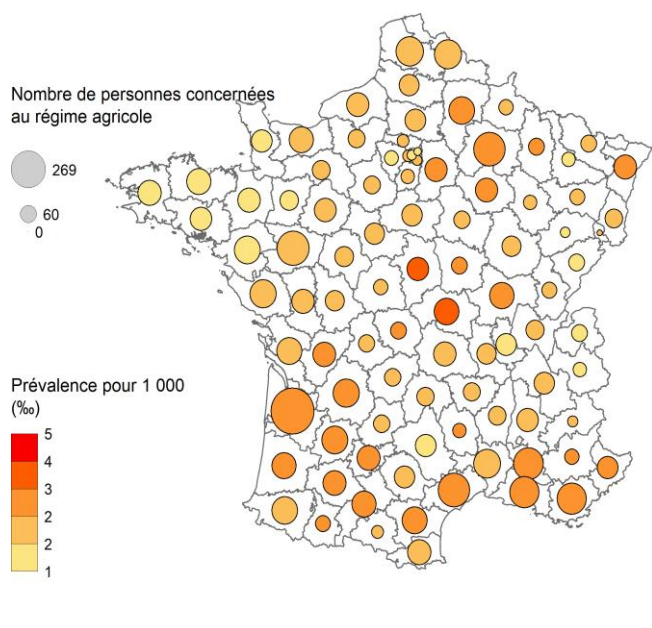
Source: SNDS



Répartition géographique

Prévalence brute par département

Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :

Vert foncé / Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. **Gris** : différences non significatives. **Orange / Rouge** : surreprésentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.



Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G12 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Hospitalisation : Lithiase urinaire (HHP_DUN_LIT) : est à retrouver ici : [méthode de repérage des pathologies dans la cartographie](#)
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommateurs observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommateurs attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommateurs en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.